



Programme d'activité Bilan 2020 et Perspectives 2021

*contact@ires.fr



- Document adopté à l'Assemblée générale du 17 mars 2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
PARTIE I : GROUPES DE TRAVAIL.....	13
Relations professionnelles.....	15
1. Dynamiques des relations professionnelles en France après les réformes de 2017	16
2. Les systèmes de relations professionnelles européens	22
3. Les acteurs collectifs : crise ou renouveau ?.....	25
4. Divers	27
Travail et sécurisation des parcours professionnels.....	29
1. Les ressorts de la sécurisation des parcours professionnels.....	30
2. La contribution du champ associatif aux politiques d’insertion sociale et professionnelle.....	34
3. Les « équipements » institutionnels et territorialisés du marché du travail.....	35
4. Éclairages historiques	37
5. Divers	39
Revenus	43
1. Salaires, négociation et stratégies d’acteurs.....	45
2. Protection sociale	48
3. Formation, distribution et évolution des revenus, et autres sujets divers	58
Emploi et système productif.....	67
1. Les stratégies des groupes industriels, l’emploi et le système productif national, ..	68
2. Les transformations du travail liées au numérique.....	69
3. Histoire de la notion de plein-emploi et du chômage.....	75
4. Segmentation du marché du travail : seniors, femmes, travailleurs non-permanents	76
5. La crise sanitaire et le bouleversement de la hiérarchie sociale des métiers	79
Analyse de l’actualité économique et sociale internationale.....	83
PARTIE 2 : ACTIVITES EDITORIALES	87
La Chronique internationale de l’IRES.....	89
Chronique n° 169-170.....	90
Chronique n° 171 numéro spécial : « Les mobilisations sanitaires des États et de l’Union européenne face à la première vague de Covid-19 »	91
Chronique n° 172	92

La Revue de l'IRES	93
Revue n° 100 : « Du salaire minimum au salaire décent, un débat renouvelé »	93
Revue n° 101-102.....	94
Programmation 2021 & politique éditoriale	94
Site et communication digitale	95
1. Documents de travail.....	95
2. Éclairages.....	95
3. Newsletter.....	95
4. Site internet.....	96
Séminaires internationaux et journées.....	97
1. Les séminaires internationaux de l'Ires	97
2. Journées.....	98
Centre de Documentation.....	99
PARTIE 3 : ANNEXES.....	101
Conventions de recherches en 2020.....	101
Interventions de l'équipe de recherche en 2020.....	103
L'équipe de l'Ires en janvier 2021	109
Table des matières détaillée.....	111

Crédit des photos de couverture :

Ambulance : ©Camilo Jimenez

Masque : ©Anshu18

Ordinateur : ©Andrewtneel

Introduction

L'année 2020 a été marquée par la Pandémie de Covid-19, événement imprévisible et tout à fait exceptionnel. En conséquence, les activités de recherche se sont écartées de prévisions initiales du programme de travail 2019-2020. Les activités d'enquête empirique ont connu un coup d'arrêt sous l'emprise de la crise sanitaire avec des perspectives de redémarrage qui restent incertaines. Cependant de nouveaux champs d'études et de recherches ont été ouverts.

Le choc de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 semble avoir produit une coupure entre un avant et un après qui interroge les limites des modèles productifs et des modes de sociabilité. Force est de constater que ses premiers effets sont ambivalents.

D'un côté, la crise sanitaire a renforcé des arguments en faveur d'une redéfinition et d'une revalorisation des activités essentielles et des travailleurs à bas-salaire qui les portent, de la moralisation ou de la démocratisation des entreprises, ou encore de l'élaboration d'un modèle productif davantage protecteur de l'environnement. Elle a également éclairé le rôle vital de la protection sociale, la place essentielle des services publics. Elle a aussi illustré les limites de certaines politiques en particulier celles liées à la marchandisation de la santé.

D'un autre côté, la crise sanitaire a provoqué des faillites dans nombre de secteurs économiques, modifiant notamment les rapports de forces entre acteurs traditionnels de l'industrie et acteurs du capitalisme de plateforme. Elle a bouleversé les rapports entre employeurs et salarié-es à la faveur d'un assouplissement accru du droit du travail (sous couvert d'urgence) et à des mises en place inédites d'organisation du travail. Elle a creusé certaines inégalités. Les suppressions d'emplois, la socialisation massive des revenus et la réorganisation des activités, sous contrainte sanitaire, transforment l'entreprise, le rapport au travail, les politiques économiques et sociales autant que les stratégies d'action syndicale.

Certaines de ces évolutions étaient en gestation, que l'on songe aux réflexions sur la gouvernance des entreprises, à la digitalisation de l'économie et des relations de travail, à la flexibilisation du droit du travail, à la fragmentation (ou à la dualisation) du monde du travail ou encore à l'attention syndicale aux problématiques environnementales. La crise sanitaire, avec ses répliques sur le terrain économique et social, devraient ainsi produire une accélération sans précédent des mutations du travail et de l'emploi, mettant les systèmes de relations professionnelles, l'organisation du travail, la protection sociale et les politiques publiques face à des défis inédits. Les institutions et les acteurs qui avaient procédé sur le long terme, à force de négociations et de compromis, de tensions et de conflits, à l'élaboration des principales catégories qui structurent le monde du travail contemporain peuvent s'en trouver déstabilisés.

Ce contexte rend difficile de prédire l'issue de la crise sanitaire et les effets qu'elle aura sur les acteurs du monde du travail.

Les chercheur.es de l'Ires se sont efforcé.es de développer de nouvelles perspectives d'études et de recherches afin d'appréhender à la fois les évolutions de fond et les effets des récentes réformes dans une donne redistribuée par les crises sanitaire, économique et sociale.

Plusieurs publications témoignent déjà de ces investigations. On pense, en premier chef, à la Chronique internationale spéciale qui porte explicitement sur les réactions des États et de l'UE à la crise sanitaire. De même, les différents articles des prochains numéros de cette publication se pencheront, au fil de l'eau, sur les conséquences économiques et sociales de cette crise dans certains pays. Plusieurs Éclairages de l'Ires ont plongé dans cette actualité qu'ils portent sur les fragilités des productions de matériels médicaux, la situation des revenus et de l'emploi ou encore des oubliés de la crise comme les aidants, etc.

Dans le même temps, malgré ce contexte difficile, les quatre groupes de travail se sont efforcés de poursuivre les chantiers ouverts depuis plusieurs années.

Relations professionnelles



Les travaux du groupe « Relations professionnelles » ont notamment porté sur la dynamique des systèmes de représentation dans l'entreprise et de négociation collective en France après les changements radicaux dans l'architecture institutionnelle de la représentation des salariés initiés par les ordonnances de 2017. Deux projets, entamés en 2019, analysent la mise en place des nouveaux Comités Sociaux et Economiques (CSE). Le premier se concentre sur le secteur des transports publics urbains : moyens de l'instance, architecture de la représentation, devenir des élu.es. Le second, mené avec l'Université de Rennes I, les cabinets d'expertise Syndex et Orseu, généralise l'analyse à d'autres secteurs dans le cadre des travaux d'évaluation des ordonnances en se centrant sur le fonctionnement des nouveaux CSE et les modalités de prise en charge de leurs attributions.

La décentralisation de la négociation collective vers l'entreprise a été accentuée par les ordonnances de 2017 mais ces dernières prolongent un mouvement entamé depuis les années 1990 qui pose de manière renouvelée la question des domaines de la loi, de la branche et de l'entreprise. La notion « d'articulation » de la négociation d'entreprise avec la négociation de branche est au cœur d'une recherche menée pour la Dares avec le groupe « Revenu » de l'Ires, ce cabinet Orseu et l'Université de Rennes I. La montée de la négociation d'entreprise se retrouve dans l'ensemble des pays européens. Un nouveau projet, basé sur la comparaison internationale et financé par la commission européenne, porte sur les conséquences de cette décentralisation à l'échelle de l'entreprise en se centrant sur les stratégies des représentants des salariés.

Les travaux du groupe se sont prolongés au-delà du secteur privé. L'étude de la place du dialogue social dans la fonction publique, dont les modalités spécifiques ont été réformées en 2010, a été achevée. Des constats ont été tirés sur les obstacles au déploiement de ce dialogue social : réforme peu portée par l'administration, apprentissage limité de relations de confiance entre négociateurs dans un contexte de

restrictions budgétaires lourdes de conséquences pour les personnels, postures syndicales peu propices à la négociation.

Concernant l'acteur syndical, des projets comparatifs cherchent à saisir les modalités de l'action syndicale et les processus complexes d'engagement des travailleuses et des travailleurs dans le syndicalisme. Deux secteurs sont privilégiés : les activités liées au Care, plus particulièrement les EHPAD, et les activités des plateformes numériques. Ces recherches posent la question des conditions d'un renouveau de l'action syndicale face aux mutations du travail.



Travail et sécurisation des parcours professionnels

A l'heure où la situation du marché du travail pénalise très lourdement les personnes dont les statuts sont les plus précaires, tout comme les publics en voie d'insertion professionnelle, le groupe a maintenu une attention soutenue aux problématiques d'accompagnement et de soutien à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi. La question de l'accompagnement vers l'emploi – ou vers « l'activité », pour les créateurs d'entreprise – fait l'objet de deux publications qui précisent ce que recouvre cette notion. La qualité de « l'expérience accompagnée » que les individus peuvent faire des dispositifs d'insertion s'avère décisive pour infléchir favorablement les parcours. Cette expérience peut recouvrir de multiples facettes. Certaines structures de l'insertion par l'activité économique travaillent ainsi à la conception de dispositifs innovants, visant à renforcer le pouvoir d'agir des salariés en insertion *via* leur participation aux instances de dialogue social et à la gouvernance associative. Un nouveau projet interroge les effets de ces nouvelles pratiques sur les trajectoires socio-professionnelles des personnes en insertion, avec un focus particulier sur les jeunes. La crise sanitaire a, par ailleurs, conduit à se pencher sur les usages des formats distanciels de formation par les organismes de formation, et à leurs apports pour leurs bénéficiaires. L'exploitation d'une enquête réalisée auprès de demandeurs d'emploi en cours de formation au moment du confinement a permis de souligner l'importance des pratiques pédagogiques mises en œuvre.

Les travaux relatifs aux équipements et fonctionnements du marché du travail, souvent territorialisés, se sont également poursuivis. La recherche sur l'expérimentation « Territoire zéro chômeur » s'est achevée, et a pu montrer combien la crise sanitaire avait exacerbé les tensions et les impensés du dispositif : un manque de réflexion sur le modèle économique de l'Entreprise à But d'Emploi, sur l'organisation du travail en son sein et sur les conditions de sa viabilité. Autant de facteurs sous-estimés face à l'impératif quantitatif d'embaucher des personnes privées d'emploi... Enfin, en matière d'accompagnement territorial des restructurations, les travaux sur la revitalisation des territoires se sont orientés vers des préoccupations dont l'actualité va croissante : les enjeux et les pratiques de prévention et de précaution. Ces pratiques sont le fait des entreprises en restructuration ou des acteurs locaux, qui ont à faire face aux lourds préjudices que les restructurations font subir aux territoires, à leurs tissus économiques et à leurs salariés.

Pour finir, un ensemble de travaux de nature historique se sont poursuivis. D'autres ont été initiés dans l'année. Le projet d'une histoire des organisations syndicales de l'INSEE

fait l'objet d'une étude préalable de faisabilité. Un nouveau projet est consacré à l'histoire des activités sociales de la Poste et à leurs transformations tout au long du XX^e siècle. Plusieurs dimensions sont en cours d'investigation : les structures organisationnelles du service consacré aux affaires sociales et leurs évolutions, le budget, le logement et le service social. La recherche s'intéresse également aux travailleuses chargées de certaines de ses missions – les assistantes sociales –. Pour finir, un travail d'enquête historique a été publié sur le principe d'obligation. A l'heure où le contexte épidémique fait éprouver intimement l'interdépendance sociale, cette plongée dans les fondements et les « péripéties » historiques de l'*obligation*, comme corollaire du principe de solidarité, permet de revenir sur le long processus conflictuel auquel ce principe a donné lieu dans le champ de l'assurance maladie. Ce travail interroge, *in fine*, et à travers cet exemple significatif, la capacité et, surtout ici, la difficulté démocratique à orienter le devenir collectif.

Revenus



Les travaux menés par le groupe « Revenus » visent à éclairer les évolutions concernant la formation et la répartition des revenus. Ils sont organisés autour de trois grands axes : revenus primaires, protection sociale, revenus disponibles et inégalités. Plusieurs projets se sont achevés en 2020 quand d'autres, encore en cours, ont vu leur progression ralentie en raison de la crise liée au Covid-19.

Le premier axe porte sur la formation des salaires et des autres formes de rémunération. Le numéro spécial n°100 de la *Revue de l'IRES* a été consacré au salaire minimum dans plusieurs pays (*Du salaire minimum au salaire décent : un débat renouvelé*). Plusieurs travaux portent sur la négociation collective avec des enjeux concernant l'évolution des salaires et des emplois. Un projet achevé en 2020 met à jour à partir d'une analyse du contenu de plusieurs accords et des stratégies d'acteurs une pluralité des usages de la négociation collective transnationale d'entreprise, allant de l'exportation des bonnes pratiques de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les filiales implantées à l'étranger au renforcement du contrôle de la maison-mère sur les filiales du groupe.

Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, sur l'ensemble des politiques de transferts sociaux et fiscaux et plus généralement l'ensemble des politiques sociales. C'est le cas des travaux menés dans le cadre d'un projet ANR (Agence Nationale de la Recherche) en collaboration avec d'autres chercheurs, sur la construction d'un marché du risque santé. L'objet est notamment d'analyser les usages par les acteurs des instruments juridiques du marché ainsi qu'une comparaison France/États-Unis sur le rôle des organisations syndicales et des employeurs dans la configuration du risque santé. Le projet a analysé la généralisation de la couverture complémentaire santé obligatoire pour les salariés du secteur privé et les transformations des relations entre assurances privées et professionnels de santé en termes de renforcement des logiques marchandes et de reconfiguration de la protection sociale dans le champ de la santé. Un numéro spécial de la *Revue de l'IRES* est en cours de réalisation autour des recompositions des rapports entre assurances privées et

assurance publique en France et aux États-Unis. Toujours dans le cadre de cette ANR, un travail d'analyse de la réforme dite du « 100 % santé » a porté sur les recompositions des relations entre assurances santé privées et professionnels de santé. Le travail met en lumière des logiques et des fonctionnements différenciés selon les réseaux de soins observés, ainsi que leur fragilisation. Cette réforme contribue à standardiser le contenu des contrats d'assurance mais pourrait avoir des conséquences différenciées sur le prix des contrats selon leur nature (collectif/individuel) et le type d'opérateur (mutuelles de petite taille, compagnies d'assurance, etc.).

Autour de la question de la prise en charge de la dépendance à domicile par les proches aidants en temps de COVID-19, des travaux d'enquête ont été entrepris. Un premier travail d'enquête auprès de proches aidants montre que l'expérience à grande échelle du confinement a pu modifier le regard qu'ils portent sur leur propre situation. Une autre enquête en ligne souligne que le rôle s'est révélé vital dans la gestion de la crise sanitaire. Elle dégage plusieurs effets du confinement sur les aidants : un plus fort isolement pour ces aidants qui ont largement pallié la fermeture des établissements ou la réduction des services d'aide à domicile ; une intensification des différentes formes d'aide (tâches domestiques, suivi médical, surveillance, soutien moral, actes intimes, etc.) qui épuise davantage physiquement et moralement les aidants et a des effets négatifs sur leur santé.

Diverses questions liées aux politiques sociales en direction des familles (congrés destinés aux parents, évolutions sur longue période et récemment des dépenses et recettes de la branche famille de la Sécurité sociale) ; la construction politique des réformes des retraites depuis les années 1980 ; la notion de pensions de retraites « adéquates » pour toutes les personnes quel que soit leur statut d'emploi ; la notion de contributivité d'une prestation ou d'un prélèvement social dans le but d'en saisir les enjeux au regard de l'évolution du financement de la protection sociale et des droits sociaux.

Un troisième axe s'intéresse à la distribution et l'évolution des revenus disponibles et plus largement des moyens d'existence des ménages. Dans ce cadre, diverses publications ont été produites sur les questions de richesse, d'inégalités ou de pauvreté. On peut noter une analyse de l'évolution de la pauvreté laborieuse dans les pays d'Europe du Sud entre 2007 et 2017. L'IRES a également poursuivi plusieurs travaux autour des « budgets de référence » ou « revenu minimum décent » pour pouvoir participer effectivement à la vie sociale, en particulier la finalisation de « budgets de la dignité » mené sur la Tunisie. Divers projets sont en cours pour examiner les mesures de politique publique en Argentine pendant la pandémie et la post-pandémie de COVID-19, la pauvreté laborieuse en France et au Royaume.

Emploi et système productif



En 2020, les travaux du groupe « Emploi et système productif », poursuivent les grandes orientations de ces dernières années, autour de quatre thématiques principales.

La première concerne les stratégies des groupes industriels et le système productif. Quel est l'impact de l'insertion des grands groupes industriels français dans les chaînes mondiales d'approvisionnement sur les systèmes productifs et d'emploi de leur pays d'origine et les enjeux soulevés en matière

de politiques publiques ? Cette problématique, qui a guidé une recherche comparative France-Brésil dans les industries automobile et aéronautique, continuera d'alimenter les travaux et réflexions dans le cadre d'un séminaire organisé conjointement avec le Gerpisa (groupement de recherche sur l'automobile) au printemps 2021. Ce séminaire portera sur une comparaison des effets économiques de la crise sanitaire liée au Covid-19 avec ceux de la crise de 2008, notamment des modes d'ajustement de l'emploi et du travail opérés par les entreprises automobiles, dans un contexte accéléré de restructuration (baisse des volumes, fermetures de sites, externalisations, délocalisations) et de transformations technologiques au sein de la filière (développement du véhicule électrique). Le contexte de la crise sanitaire a également nourri une nouvelle recherche sur la vulnérabilité de la France dans l'équipement médical, dont l'industrie pâtit à la fois des choix stratégiques des groupes français et de ceux effectués depuis des décennies par l'Etat en matière de politique industrielle

Le deuxième axe concernant l'analyse des transformations du travail liées au numérique a continué via les activités du réseau Sharers and Workers (IRES et ASTREES) et s'est poursuivie dans plusieurs directions : participation à la mission Frouin, accompagnement de collectifs et d'initiatives de représentation de travailleurs de plateformes dans le cadre du projet européen DigitalPlatformObservatory avec la Confédération Européenne des syndicats. Deux projets de recherche sont en cours : sur les intermédiaires BtoB du travail pour la DARES, en collaboration avec Paris Saclay et TelecomParisTech, pour l'ANACT (coordination d'un FACT sur « travail et communs »).

Un projet européen va se lancer début 2021, autour des enjeux du dialogue social et de l'IA, en collaboration notamment avec la CFE-CGC. La capacité du dialogue social à promouvoir une approche responsable et équilibrée de l'intelligence artificielle et des algorithmes, des nouvelles formes d'intermédiation que sont les plateformes numériques, dans un contexte où la généralisation du télétravail impliqué par la crise COVID et les coûts liés à certaines obligations pour l'employeur entre autres ouvrent potentiellement la voie à une accélération de la « plateformes » de certains services de l'entreprise sont au cœur des travaux de cet axe.

Les travaux sur l'emploi de certaines catégories de main-d'œuvre se sont poursuivis durant 2020. Différentes publications ont mis en valeur les travaux sur l'emploi des seniors et les dynamiques territoriales ainsi que sur l'emploi des femmes seniors. En ce qui concerne la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole, l'accent a été mis sur les comparaisons internationales. Les travaux sur les inégalités femmes-hommes se sont poursuivis dans le cadre d'un séminaire. Ils seront aussi largement développés dans le cinquième axe de recherche qui interroge les hiérarchies posées entre les métiers et totalement bousculées lors de cette crise sanitaire que nous sommes en train de vivre. La crise sanitaire semble avoir agi comme un révélateur des contradictions entre hiérarchie salariale, reconnaissance sociale d'une part, et utilité des métiers d'autre part.

Activités transversales



L'année 2020 a connu un chamboulement dans le rythme de parution des numéros variés et du numéro spécial de la Chronique internationale consacrés à l'actualité économique et sociale à l'étranger.

Le numéro n° 169-170 paru en juin est un numéro varié et double, qui comprend sept articles. Le surgissement de la crise sanitaire liée au Covid-19 a en effet incité l'équipe de l'Ires à consacrer son numéro spécial n°171 de manière anticipée par rapport au calendrier habituel sur le thème des mobilisations sanitaires des États et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19. Ce numéro spécial coordonné par Renaud Gay et Kevin Guillas-Cavan, est sorti en décembre. Il a déjà fait l'objet d'une première présentation dans un webinaire d'un réseau de chercheurs brésiliens (Redesist) en novembre. Le numéro varié n°172 est de ce fait décalé et n'est sorti qu'en janvier 2021. Il comprend six articles.

La revue de l'Ires a publié un numéro double varia et a célébré son 100^e numéro en le consacrant au salaire minimum. A l'occasion du 50^e anniversaire de la mise en place du Smic, ce numéro revient sur ce dispositif, pilier de la régulation des salaires dans de nombreux pays. Il discute en particulier deux questions récurrentes depuis la création du salaire minimum en France : celle des effets du salaire minimum sur l'emploi, en questionnant le lien entre hausse du premier et baisse du second, et celle de la relation entre salaire minimum et conditions de vie décentes des travailleurs. Trois articles illustrent la façon dont les acteurs sociaux se saisissent de ces enjeux dans trois pays marqués par des systèmes de relations professionnelles très différents les uns des autres (Royaume-Uni, Allemagne, France).

Comme on l'a déjà souligné, plusieurs Eclairages de l'Ires ont permis aussi de répondre en grande partie à l'actualité économique et sociale liée à la pandémie.

Le séminaire international avait vu son fonctionnement et sa programmation modifiés en 2019. Le confinement du printemps 2020 et les règles sanitaires en place dans les locaux de l'IRES ont conduit le comité d'organisation à déprogrammer les séances initialement prévues. Le défi de la rentrée 2021 est de poursuivre la dynamique enclenchée fin 2020 sous le nouveau format du webinaire, tout en développant la communication publique (site web, vidéos, réseaux sociaux) autour des événements.

En matière de communication digitale, cette année a vu la mise en ligne d'une page dédiée aux projets de recherches en cours dans la rubrique « Programme scientifique » et la mise en avant des publications de l'IRES éclairant la crise sanitaire actuelle. La maquette d'une nouvelle version du site a vu le jour. Les principaux points à retenir dans un futur projet de refonte du site sont : une simplification de l'ergonomie avec un regroupement de certaines rubriques dans les menus, une page d'accueil mettant en avant les contenus de façon plus visuelle.

Partie I : Groupes de travail

Relations professionnelles

Travail et sécurisation des parcours professionnels

Emploi et système productif

Revenus



©Ryoji Iwata

Relations professionnelles

Kévin Guillas-Cavan, Marcus Kahmann, Cristina Nizzoli, Catherine Vincent

Chercheur-es associé-es :

Jacques Freyssinet, Jean-Marie Pernot, Udo Rehfeldt, Michèle Tallard

Les activités de recherche du groupe relations professionnelles ont peu répondu aux prévisions du programme de travail 2019-2020. En tant qu'évènement inattendu, la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus a donné un sérieux coup de frein aux travaux des chercheur-es et même mis à l'arrêt leurs activités d'investigation empirique. De nouveaux projets ont cependant pu voir le jour. Les conditions de leur réalisation restent cependant précaires.

Dans le champ des relations professionnelles, comme dans le reste de la société, les premiers effets de la crise sanitaire sont duaux. Si les interlocuteurs sociaux ont été peu associés aux modalités du premier confinement et du déconfinement, la prolongation de la crise semble avoir donné corps à des arguments puissants en faveur du dialogue social et de la démocratisation des entreprises. Elle a également éclairé la place essentielle des dispositifs protecteurs des conditions de travail et de revenu ainsi que le rôle indispensable des services publics. Les accords nationaux interprofessionnels sur la santé au travail et le télétravail en illustrent à la fois l'actualité et les limites. La réorganisation des activités sous contrainte sanitaire ou les plans de restructurations qui commencent à être mis en œuvre bouleversent les rapports de force entre employeurs et salarié-es, dans un contexte antérieur d'assouplissement accru du droit du travail. Ces transformations des rapports de travail interrogent et renouvèlent dans le même temps les stratégies d'action syndicale, mettant les systèmes de relations professionnelles face à des défis inédits.

À y regarder de plus près, nombre des évolutions constatées étaient en réalité en gestation : les réflexions sur la gouvernance des entreprises, les effets de la digitalisation de l'économie ou ceux de la flexibilisation sur les relations collectives de travail. En France, ces chocs violents sont intervenus dans une période de très nombreuses réformes législatives qui avaient contribué à une reconfiguration des pouvoirs institués et à une fragilisation des capacités de résistance de la part des salariés et de leurs organisations représentatives. L'ensemble de ce contexte rend difficile de prédire l'issue de la crise sanitaire et les effets réels qu'elle aura sur les relations professionnelles. Le groupe a cependant tenté de poursuivre ses travaux dans les voies ouvertes les années précédentes, tout en développant de nouvelles perspectives de recherches afin d'appréhender à la fois les évolutions de fonds des relations professionnelles, les effets des récentes réformes dans une donne redistribuée par les crises sanitaire, économique et sociale.

Les travaux du groupe ont notamment porté sur la dynamique des systèmes de représentation dans l'entreprise et de négociation collective en France après les changements radicaux dans l'architecture institutionnelle de la représentation des salariés initiés par les ordonnances de 2017. Deux projets, entamés en 2019, analysent la

mise en place des nouveaux Comités sociaux et économiques. Le premier se concentre sur le secteur des transports publics urbains (agence d'objectif CGT) : moyens de l'instance, architecture de la représentation, devenir des élu-es. Le second, mené avec les cabinets d'expertise Syndex et Orseu, ainsi que l'université de Rennes 1 généralise l'analyse à d'autres secteurs dans le cadre des travaux d'évaluation des ordonnances en se centrant sur le fonctionnement des nouveaux CSE et les modalités de prise en charge de leurs attributions.

La décentralisation de la négociation collective vers l'entreprise a été accentuée par les ordonnances de 2017 mais ces dernières prolongent un mouvement entamé depuis les années 1990 qui pose de manière renouvelée la question des domaines de la loi, de la branche et de l'entreprise. La notion « d'articulation » de la négociation d'entreprise avec la négociation de branche est au cœur d'une recherche menée pour la Dares avec le groupe « Revenu » de l'Ires et le cabinet Orseu. La montée de la négociation d'entreprise se retrouve dans l'ensemble des pays européens. Un nouveau projet, basé sur la comparaison internationale et financé par la commission européenne, porte sur les conséquences de cette décentralisation à l'échelle de l'entreprise en se centrant sur les stratégies des représentants des salariés.

Les travaux du groupe ne se sont toutefois pas cantonnés aux seules négociations collectives dans le privé. L'étude de la place du dialogue social dans la fonction publique, dont les modalités spécifiques ont été réformées en 2010, a été achevée (agence d'objectif CFDT). Des constats ont été tirés sur les obstacles au déploiement de ce dialogue social : réforme peu portée par l'administration, apprentissage limité de relations de confiance entre négociateurs dans un contexte de restrictions budgétaires lourdes de conséquences pour les personnels, postures syndicales peu propices à la négociation.

Concernant l'acteur syndical, des projets comparatifs cherchent à comprendre les modalités de l'action syndicale et les processus complexes d'engagement des travailleuses et des travailleurs dans le syndicalisme. Deux secteurs sont privilégiés : les activités liées au Care, plus particulièrement les EHPAD, et les activités des plateformes numériques. Ces recherches posent la question des conditions d'un renouveau de l'action syndicale face aux mutations du travail.

1. Dynamiques des relations professionnelles en France après les réformes de 2017

Les réformes des relations professionnelles adoptées depuis 2017 pour le secteur privé et pour les fonctions publiques ont comme orientation commune de faire du dialogue social la forme légitime des relations sociales et de l'entreprise (ou du service administratif) l'espace pertinent de son déploiement. La réalisation de cet objectif – quelque peu paradoxale puisque ce renforcement désiré par l'État s'accompagne d'une méfiance renouvelée à l'égard des interlocuteurs sociaux – a pris la forme d'une restructuration juridique des institutions de représentation et des modalités de la négociation.

1.1 La mise en place des CSE dans le secteur du transport

K. Guillas-Cavan, M. Kahmann, F. Lerais, C. Nizzoli, C. Vincent, en cours

Les ordonnances du 22 septembre 2017 ont profondément bouleversé les institutions représentatives du personnel (IRP). Dans le cadre d'une Agence d'objectif CGT, une équipe de l'Ires, avec Sophie Bérout (Triangle, Université Lyon 2), analyse la mise en place de ces nouvelles IRP dans le secteur du transport urbain de personnes. L'objectif est de mesurer les effets des ordonnances Travail et d'identifier l'évolution des marges de manœuvre pour les représentants du personnel, au-delà de ce que disent les textes juridiques.

La recherche est coordonnée par Frédéric Lerais et Kevin Guillas-Cavan. Un comité de pilotage a été constitué, composé des chercheurs impliqués, du référent CGT de cette recherche, Jacques Eliez, membre de la Commission exécutive confédérale et ancien secrétaire général de la CGT-RATP, de Marie-Laurence Bertrand, administratrice CGT de l'Ires, et de Fabrice Pruvost, conseiller technique de la CGT à l'Ires.

La recherche prévue pour une durée de 20 mois repose sur trois axes :

1. Une évaluation des effets quantitatifs des ordonnances : nombre d'élu·es, moyens dont ils et elles disposent, etc. ;
2. L'impact des nouvelles dispositions sur l'organisation du travail syndical et l'architecture représentative des entreprises, terme par lequel on entend l'articulation des niveaux auxquels se structurent les différentes instances et l'organisation de la représentation locale dans les cas où le passage au CSE entraîne une plus grande centralisation par rapport aux anciennes instances ;
3. Le devenir des élu·es, des militantes et des militants et la transformation des dynamiques syndicales induite par le nouveau cadre législatif et réglementaire, c'est-à-dire les priorités accordées par les équipes syndicales parmi leurs différentes tâches et la redéfinition du rôle des DS ainsi que des militantes et militants non-élu·es dans un contexte de forte diminution du nombre d'élu·es et d'éloignement des IRP du terrain.

Méthodologiquement, la recherche s'organise en deux phases : une phase d'analyse de l'ensemble des accords signés dans le secteur correspondant largement à l'axe 1 ; une phase monographique portant sur 5 entreprises choisies à partir de l'analyse des accords et de leurs caractéristiques structurelles (taille, statut juridique, etc.) afin de refléter la diversité des situations.

L'analyse juridique, réalisée en 2019 par Clément Duchemin, juriste du travail ayant effectué un stage à l'Ires, a été consolidée en un document de travail. À des fins de comparaisons et pour placer le secteur dans un panorama plus large, une analyse de l'ensemble des accords de mise en place des CSE de la SNCF et de la BNP a aussi été réalisée.

À partir de l'analyse transversale des accords, cinq entreprises ont été retenues. Le calendrier initialement proposé s'est cependant trouvé très fortement perturbé par le mouvement de grèves contre la réforme des retraites qui a été particulièrement suivi

dans le secteur puis par les confinements. Le début des monographies a de fait été repoussé de près d'un an.

1.2 Quel dialogue social dans l'entreprise après les ordonnances de 2017 ?

K. Guillas-Cavan, M. Kahmann, F. Lerais, C. Nizzoli, M. Tallard, C. Vincent avec N. Delahaie, en cours

L'Ires a répondu à un appel à projet de recherche de France Stratégie, dans le cadre des travaux d'évaluation des ordonnances du 27 septembre 2019. La recherche proposée s'articule avec l'étude réalisée dans le cadre de l'agence d'objectifs pour la CGT sur la mise en place des CSE dans le secteur des transports (cf. *supra*), à la différence qu'elle se focalise moins sur la mise en place des CSE que sur leur fonctionnement et notamment sur la manière dont les différentes attributions sont prises en charge ainsi que sur les arbitrages faits à cette occasion. Elle porte aussi sur un champ sectoriel plus large.

Cette recherche s'inscrit dans le prolongement de l'étude remise à la Dares en 2016 sur l'évolution des comités d'entreprise suite à la loi de sécurisation de l'emploi de 2013, réalisée en collaboration avec trois cabinets d'expertise (Groupe Alpha, Orseu et Syndex). Les apports de ces cabinets ainsi que l'originalité méthodologique des entretiens avec les expertes et les experts permettant de situer les entreprises faisant l'objet de monographie dans un panorama plus large ont amené à renouveler la coopération avec Orseu (Nicolas Farvaque et Djamel Messaouidi) et Syndex (Catherine Jordery-Allemand et Emmanuel Reich). Au cours de l'année 2020, les entretiens exploratoires avec les expertes et les experts des deux cabinets ont été achevés.

Une analyse juridique des accords a été réalisée au cours de l'année 2020 qui a donné lieu à la rédaction d'un document de travail par Josepha Dirringer (IODE, Université de Rennes 1) et Morgan Sweeney (Université de Paris-Dauphine) avec qui l'Ires s'est associé. Ce document repose sur une double analyse. D'une part, une analyse quantitative exploratoire portant sur l'ensemble des accords déposés dans la base de données de Légifrance ayant trait au dialogue social signés dans la période (accords de droit syndical, accords relatifs aux élections professionnels, au calendrier des négociations et accords de méthode). D'autre part, une analyse qualitative des grappes d'accords d'une vingtaine d'entreprises de 5 secteurs (grande distribution, banque, industrie, transport, construction).

L'analyse quantitative permet de relever une tendance à la révision des accords et de ce fait leur inscription dans un processus de négociation étalé dans le temps, de sorte que plusieurs accords se rapportent à un même processus décisionnel. En outre, certains accords prévoient explicitement les modalités d'implication des représentants des salarié-es, dans la négociation de certaines thématiques organisationnelles (accord de méthode, accords GPEC, accord QVT, PSE, RCC, APC...). Il apparaît alors nécessaire de prendre en compte ces grappes d'accords pour saisir la réalité du dialogue social, ce qui a été fait dans la partie qualitative.

Le panel de l'étude juridique comporte délibérément des entreprises étudiées lors d'études antérieures : celle réalisée en 2014 dans le cadre d'une Agence d'objectifs Ires-CGT sur l'influence de la loi du 20 août 2008 sur les relations collectives de travail dans

les entreprises et celle réalisée en 2016 pour la Dares sur l'évolution des comités d'entreprise après la loi de sécurisation de l'emploi. Ce choix vise à disposer d'éléments sur le dialogue social antérieur à la mise en place des CSE. À partir de l'étude juridique qualitative et des points saillants émergeant des entretiens avec les expertes et les experts, le panel d'entreprises élaboré à la fin de l'année 2020 doit permettre de débiter les monographies dès le début de 2021 dans des conditions qui restent à déterminer en fonction de la situation sanitaire.

1.3 La négociation collective

Les dernières réformes du système de négociation collective français ont fortement modifié son architecture, accentuant un mouvement donnant priorité à la négociation d'entreprise entamé depuis les années 1990. La question de l'articulation entre la loi et les différents niveaux de négociation se pose de manière renouvelée. Deux entrées sont privilégiées pour analyser les évolutions de la négociation collective : les négociations salariales, cœur traditionnel des relations contractuelles, et les négociations sur les complémentaires santé.

■ Articulation entre les négociations collectives de branche et d'entreprise

K. Guillas-Cavan, M. Tallard et C. Vincent avec N. Delahaie et A. Fretel, en cours, voir Groupes Revenu et Travail

Début 2018, l'IRES a répondu à l'appel à projet de recherches de la DARES « Les relations de travail dans un contexte de réformes institutionnelles : post-enquêtes et exploitations secondaires de l'enquête REPONSE 2017 ». Intitulée « Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ? Diversité des pratiques de négociations collectives et pluralité des formes d'articulation entre entreprise et branche », la recherche est pilotée par Noélie Delahaie et Anne Fretel. Son objet est d'explorer les formes de la régulation conventionnelle dans 4 branches professionnelles, au niveau national et dans quelques entreprises. Les travaux ont débuté en juin 2018 pour une durée de 24 mois mais leur développement a été retardé par les difficultés sanitaires de 2020. Dans ce contexte difficile, les membres du groupe ont enquêté dans deux secteurs d'activité :

Le BTP : Kevin Guillas-Cavan avec Djamel Messaoudi (Orseu).

Le nettoyage industriel (branche propreté) : Michèle Tallard et Catherine Vincent avec Nicolas Farvaque (Orseu).

Les monographies correspondantes sont en cours de rédaction et le rapport final sera remis fin février 2021.

■ Les négociations salariales

C. Vincent avec N. Delahaie (en cours de valorisation, voir groupe revenu)

Les travaux menés par Noélie Delahaie et Catherine Vincent sur l'articulation entre négociations salariales et salaire minimum ont fait l'objet en 2020 d'une publication dans un ouvrage collectif, coordonné par Irene Dingeldey (Université de Bremen, Allemagne), Thorsten Schulten (WSI, Allemagne) et Damian Grimshaw (Université de Manchester, Royaume-Uni) et intitulé « Beyond Minimum Wage Research: Interactions with Collective Bargaining in different sectors and regions on the World » (Edition Routledge).

■ La généralisation négociée des complémentaires santé

C. Vincent avec R. Gay et C. Sauviat (projet MaRiSa en cours de valorisation, voir groupe revenu)

L'IRES s'est associé à un projet ANR (Association nationale de la recherche) porté par le laboratoire IODE de l'université de Rennes 1 et coordonné par Marion Del Sol, qui a pour thème la construction du marché du risque santé. La recherche, rassemblant des chercheurs de différentes disciplines (juristes, économistes, sociologues, politistes) propose d'analyser les conséquences de la généralisation de la couverture santé obligatoire pour les salariés du secteur privé (ANI du 13 janvier 2013, repris par la loi sur la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013), tant en termes de renforcement des logiques marchandes et concurrentielles et de reconfiguration/réorganisation de la protection sociale en général et dans le champ de la santé en particulier, que de mutations profondes de l'Etat social, qui devient à la fois prescripteur et incitateur.

La recherche est entrée en 2020 dans sa quatrième et dernière année. Afin de finaliser les projets de publication en cours, l'ANR a toutefois accordé un avenant d'un an, cela avant que ne soit décidé le confinement du printemps. Cette année a été consacrée à l'achèvement de l'enquête et à la valorisation de ses résultats. Dans ce cadre, Catherine Vincent a achevé l'analyse du processus d'inscription dans l'ANI de 2013 de la généralisation des complémentaires santé et ses conséquences en matière de négociation collective. Outre les publications réalisées en 2019, la valorisation de ces travaux est prévue dans un chapitre d'un ouvrage collectif présentant l'ensemble des résultats du projet MaRiSa. Début 2020, Renaud Gay et Catherine Vincent ont commencé des entretiens avec des représentants syndicaux sur le rapport des organisations syndicales aux assurances santé privées dans le contexte de la généralisation de la couverture complémentaire collective. Ce travail a été interrompu par la crise sanitaire du printemps mais devrait reprendre en 2021.

1.4 Le dialogue social dans la fonction publique

C. Nizzoli, C. Vincent avec C. Meilland, achevé, en cours de valorisation

Les transformations des relations professionnelles dans le secteur public sont un axe de recherche du groupe depuis 2000. Des réformes substantielles affectant à la fois la taille et l'organisation des services ont en effet été engagées dans les trois fonctions publiques dès la fin des années 1990 dans le but d'introduire une logique de performance et d'efficacité. Ces transformations ont connu une accélération dans la dernière décennie donnant la priorité aux impératifs de maîtrise budgétaire. Elles se sont accompagnées de profondes modifications de la gestion des agents publics s'inspirant du management des ressources humaines du secteur privé : responsabilisation des agents sur les objectifs et gestion individualisée des personnels. Même si le cœur de la fonction publique continue d'offrir des garanties aux fonctionnaires, on peut aisément discerner l'effet d'érosion de la norme statutaire exercée par l'introduction de cette nouvelle gestion publique.

Ces transformations s'accompagnent également d'une rénovation des règles du dialogue social : modifications des instances de concertation et des critères de

représentativité des organisations syndicales, généralisation des négociations, principalement à partir de 2010. La loi de transformations de la fonction publique d'août 2019 prolonge ce rapprochement avec la création d'une instance de dialogue social unique calquée sur le Comité social et économique du privé. Dans la fonction publique, la place des syndicats comme acteurs collectifs au sein de relations d'emploi définies par un statut a toujours été singulière. Les réformes transforment le modèle de relations professionnelles du public et les syndicats peinent à maintenir ou renouveler leurs modalités d'intervention.

Dans ce contexte, la demande faite à l'équipe de recherche était d'analyser la place du dialogue social et de la négociation collective dans les réorganisations. Autrement dit, le dialogue social est-il un moyen pour les agents et les organisations syndicales de faire émerger un espace de débat sur les réformes et leurs conséquences sur les conditions de travail, la qualité du service rendu et l'exercice de leur métier ? Ces questions dessinaient un cadre général d'investigation ambitieux, de surcroît dans des fonctions publiques marquées par la grande diversité des entités les composant ainsi que des configurations et des pratiques du dialogue social. La recherche limite l'analyse au bilan des évolutions du dialogue social depuis 2010 et au repérage des lieux et des modalités de son déroulement dans trois entités des fonctions publiques d'Etat (FPE) et territoriale (FPT). Les chercheuses se sont donné deux objectifs auxquels ont correspondu deux temps du travail d'enquête :

- Analyser sous quelles formes nouvelles le dialogue social s'était développé après la réforme de 2010. Ce bilan ne pouvait s'appuyer ni sur une évaluation institutionnelle, ni même sur un recensement statistique des accords collectifs conclus. Sans prétendre à l'exhaustivité, on s'est centré sur le bilan que les principales fédérations de la fonction publique CFDT de la FPE et de la FPT faisaient des évolutions du dialogue social après la loi de 2010.
- Explorer les usages par les acteurs des outils du dialogue social dans trois situations locales. Tout en essayant de représenter la diversité des situations dans les deux fonctions publiques, les terrains ont été choisis soit parce qu'ils paraissaient exemplaires en termes de mise en œuvre du dialogue social à l'occasion de réorganisations – à la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) et au Conseil régional d'Île-de-France (CRIDF), soit parce qu'ils semblaient représentatifs de difficultés particulières mais récurrentes – la FPT dans deux départements ruraux. Sur ces terrains, des entretiens ont été menés avec l'ensemble des acteurs syndicaux impliqués et avec les représentants de l'employeur public.

Le bilan de la mise en œuvre de la loi de 2010 est en demi-teinte. Certes, des pratiques de négociation se mettent en place dans certains ministères et collectivités territoriales, mais ce processus est lent et, surtout, se réalise au travers de configurations hétérogènes mêlant consultation, concertation et négociation. Ce dialogue largement informel ne permet pas de construire des compromis stables. L'intérêt commun des acteurs à négocier est encore à trouver. Aboutir à des règles communes, formalisées dans un texte signé et qui s'impose non seulement aux signataires, mais à l'ensemble des acteurs, suppose des relations de confiance et une légitimité réciproque. La réalité des

interactions qui se nouent dans le processus de discussion entre syndicats et employeurs publics n'est pour l'instant pas de cet ordre. La procéduralisation minimale introduite par la loi de 2010 fait que les accords restent exceptionnels et les pratiques de négociation discontinues.

Deux considérations sociologiques éclairent les difficultés à enclencher un processus de négociation vertueux. En premier lieu, le contexte de modernisation de la gestion publique et de contraintes budgétaires qui pèse sur les services publics est peu propice au dialogue social. Les conséquences en sont connues : réductions d'effectifs, individualisation de la gestion des personnels, rationalisation des activités de travail, etc. Ces transformations laissent des marges de manœuvre limitées et peu de contreparties possibles. En second lieu, les causes principales de blocage tiennent aux acteurs eux-mêmes qui peinent à entrer dans des processus routiniers de négociation. Certaines postures syndicales entravent parfois le développement d'un dialogue constructif, la concurrence entre organisations syndicales ayant plutôt tendance à renforcer le phénomène. Cependant, il apparaît que la réforme a peu été portée par l'administration. Il y a un réel paradoxe à constater la rapidité avec laquelle les dispositifs de GRH inspirés du privé ont été introduits, ainsi que l'importance des moyens mis pour faciliter l'application des nouveaux préceptes managériaux par les managers de proximité et la relative inaction dans la mise en œuvre de pratiques du dialogue social là aussi inspirées du privé.

Dans les trois terrains enquêtés, les réorganisations - en général qualifiées au travers de termes positifs : modernisations, réformes, plans stratégiques, etc. - ne répondent pas à des finalités identiques. Certaines sont dictées par l'adaptation de l'administration aux mutations économiques et sociétales ou visent une meilleure efficacité de l'administration et de l'utilisation des moyens publics, tandis que dans d'autres l'objectif de maîtrise des dépenses publiques semble premier. Le positionnement syndical est rendu difficile par le fait que les projets concrets mêlent le plus souvent ces différentes ambitions rendant ardue la construction d'un rapport de force pour s'y opposer ou, à tout le moins, peser sur leurs contenus. Le contexte de transformations organisationnelles récurrentes est défavorable pour que les dirigeants et les managers puissent impulser une transparence autour des réorganisations, ce qui en retour attise la méfiance des organisations syndicales. Dans les contextes diversifiés de réorganisation étudiés, l'ouverture de négociation est liée à l'existence de conflits, ces derniers semblant trop souvent plus productif que le dialogue. Si l'on voit bien les effets de la conflictualité sur la mise en œuvre des réformes, ceux de la négociation sont moins appréhendables par les acteurs.

2. Les systèmes de relations professionnelles européens

La décentralisation de la négociation collective, l'érosion de sa capacité intégrative et de sa portée normative constituent une des évolutions majeures des relations professionnelles tant françaises qu'européennes. C'est un des constats de l'ouvrage de l'Institut syndical européen présentant l'état des systèmes nationaux de négociation collective des 28 Etats membres de l'UE (Müller T., Vandaele K., Waddington J. eds). Les

travaux du groupe se sont concentrés en 2020 sur l'étude des effets de la décentralisation de la négociation vers l'entreprise et sur les modalités de participation des salariés en Europe.

2.1 La décentralisation de la négociation collective en Europe : quelle coordination entre les niveaux ?

M. Kahmann et C. Vincent, en cours

Les recherches sur les relations professionnelles s'accordent pour constater un peu partout en Europe l'importance croissante de la négociation collective d'entreprise, au détriment des niveaux de branche et interprofessionnels. L'IRES participe à un projet de recherche comparatif coordonné par l'Université d'Amsterdam et financé par la Commission Européenne impliquant huit pays (Allemagne, Espagne, France, Italie, Irlande, Pays-Bas, Pologne et Suède). Son objet porte sur les conséquences de la décentralisation de la négociation collective à l'échelle de l'entreprise. Plus précisément, il s'agit de s'interroger (1) sur les contraintes et possibilités inhérentes aux nouveaux cadres institutionnels, (2) sur les stratégies des acteurs d'entreprise (représentants des salariés et directions) et leurs liens avec les acteurs et institutions à l'extérieur de l'entreprise ainsi que (3) sur les effets et résultats de la négociation d'entreprise en termes de normes négociées et de nature du dialogue social. Le projet repose sur des études de cas d'entreprise dans différents secteurs communs à l'ensemble des pays, l'analyse d'accords collectifs ainsi qu'une revue de la littérature juridique et sociologique dans chaque pays. Les résultats alimenteront des rapports nationaux et comparatifs.

Ce projet a démarré en septembre 2020 pour une durée de 24 mois. Les premiers échanges avec l'équipe de recherche ont permis de préciser les attentes ainsi que la démarche empirique. La présentation des premiers résultats au prochain congrès mondial de l'ILERA à Lund (Suède) ainsi que la publication ultérieure d'une monographie sont envisagées.

2.2 Les dimensions transnationales des relations professionnelles

Comme les années précédentes, les recherches en 2020 ont porté sur deux thèmes principaux : la participation des salariés aux conseils d'administration/surveillance et la négociation collective transnationale d'entreprise.

■ La participation des salariés en Europe

U. Rehfeldt, en cours

Udo Rehfeldt continue d'être le correspondant français du réseau d'experts européen « Worker participation in Europe » (WP Europe) de l'Institut syndical européen (ETUI). Dans le cadre de ce réseau il actualise les informations sur les systèmes nationaux des relations professionnelles du site web www.worker-participation.eu et répond à des sollicitations ponctuelles autour du thème de la participation des salariés aux décisions des entreprises. En janvier 2020, il a présenté l'évolution historique et les débats sur ce thème en France dans une conférence sur la participation au niveau des conseils

d'administration organisée à Dublin par l'ETUI en coopération avec le Groupe des administrateurs salariés irlandais.

■ **La négociation collective transnationale d'entreprise : quelle(s) articulation(s) avec la négociation collective de groupe, d'entreprise et d'établissements ?**

J. Freyssinet, K. Guillas-Cavan, M. Kahmann, U. Rehfeldt, avec N. Delahaie, achevé et en cours de valorisation

L'IRES, en collaboration avec le Centre Études et Prospectives du Groupe Alpha (Nicolas Fleury et Natacha Seguin), a répondu en juin 2017 à un appel à projet de la chaire de l'ESCP Europe, « Dialogue social et compétitivité des entreprises ». L'objectif de la recherche est d'étudier la diffusion des normes transnationales et leurs articulations aux négociations collectives d'entreprise. Coordonné par Noélie Delahaie et Kevin Guillas Cavan, le rapport final a été rendu en mai 2020.

Cette recherche s'inscrit dans la continuité des études d'Udo Rehfeldt sur le sujet. Elle a comme particularité de se focaliser sur les usages et la portée des accords-cadres européens (ACE) signés par les entreprises françaises au sein de leurs filiales françaises comblant ainsi un vide de la recherche qui s'intéresse principalement aux effets dans les filiales étrangères de ces accords transnationaux.

Sur un plan méthodologique, la recherche proposée s'appuie sur des enquêtes de terrain approfondies dans 4 entreprises transnationales françaises, qui ont été choisies à la suite d'une analyse exploratoire de l'ensemble des ACE portant sur l'anticipation du changement et les restructurations, signés par des entreprises françaises.

Globalement, confirmant une intuition de la recherche, cette étude montre que ces ACE servent souvent à exporter les « bonnes pratiques » de GPEC françaises dans les filiales implantées à l'étranger et à renforcer le contrôle de la maison mère sur les filiales du groupe. L'étude montre néanmoins aussi la recherche de la construction d'un socle de droits commun à l'ensemble des salarié-es des filiales françaises et à intégrer celles qui ne bénéficient pas de l'ensemble des avantages du groupe ou des salarié-es les mieux doté-es en droits.

L'étude explore aussi le rôle de l'investissement des organisations syndicales pour faire vivre ces accords dans les filiales françaises et montre l'importance d'un consensus entre les principales organisations pour les faire vivre ou au moins s'assurer qu'ils soient connus. Elle met notamment en lumière l'importance des coordinateurs et coordinatrices syndicales pour diffuser ces accords dans les collectifs syndicaux.

Malgré l'effectivité limitée de ces ACE, l'étude montre aussi une tendance des directions à ne plus signer de tels accords qui ont longtemps été une spécificité des entreprises transnationales françaises. Aucun accord sur l'anticipation du changement et les restructurations n'est en vigueur parmi les entreprises des services. Parmi les entreprises industrielles et de l'énergie qui ont encore de tels accords, la tendance est à signer des accords-cadres internationaux, voire à privilégier des chartes unilatérales. L'étude montre l'impact du durcissement des règles de mandatement des fédérations européennes sur

cette évolution. De ce fait, les accords-cadres internationaux tendent à se développer sur de nouvelles thématiques et à ne plus se limiter aux droits fondamentaux. Néanmoins, ces accords-cadres internationaux apparaissent souvent comme un moyen pour les directions de contourner leurs organisations syndicales. Ce développement interroge donc sur l'effectivité de ces accords récents.

En termes de valorisation, le rapport a déjà donné lieu à la publication d'un *Policy Paper* par la Chaire et d'une interview dans la revue *RH&M*. Il devrait donner lieu à une présentation publique avec les autres rapports remis à la Chaire quand la situation sanitaire le permettra.

3. Les acteurs collectifs : crise ou renouveau ?

3.1 Stratégies syndicales dans le travail du Care

C. Nizzoli avec C. Meilland, en cours

Le secteur du *care* (aide à domicile, hébergement des personnes âgées, services de garde d'enfants) est à la fois un secteur en pleine expansion et d'expérimentation de relations d'emplois atypiques. Secteur de services, très féminisé, il est aussi un secteur où la représentation collective des salariés est particulièrement faible et l'implantation syndicale difficile. Cette recherche, qui a débuté en 2016 par une comparaison avec le Québec, propose une analyse de la représentation collective dans ce secteur en France. Outre les deux chercheuses de l'IRES, l'équipe est aussi composée de Louise Boivin (Université du Québec en Outaouais) et Sophie Bérout (Triangle, Université Lyon II). L'enquête de terrain québécoise s'est déroulée en juillet 2016 (Catherine Vincent a participé à cette étape de la recherche). Des entretiens ont été menés avec les responsables des fédérations syndicales concernées puis, saisissant l'opportunité d'un mouvement de grève des salariés des résidences pour personnes âgées privées à l'occasion du renouvellement de leurs conventions collectives, des salariés grévistes et des représentants syndicaux ont été rencontrés dans deux de ces résidences. Le terrain français (Île-de-France et Bouches-du-Rhône) a été commencé au premier semestre 2017. Plusieurs entretiens tant au niveau du personnel soignant et non soignant des EHPAD que des organisations syndicales (secrétaires fédéraux nationaux, militants syndicaux, etc.) ont été réalisés par Christèle Meilland, Cristina Nizzoli et Sophie Bérout notamment dans des UL (Unions Locales) CGT de Marseille et auprès des syndicalistes CFDT en Ardèche.

Ce projet est actuellement financé par l'Université Lyon 2 (projet DYMOB-EHPAD). La valorisation de recherche sera faite sur 2021 par le biais d'articles scientifiques en cours de rédaction et d'un ouvrage.

3.2 Transformations sociales et économie numérique (TransSEN)

C. Nizzoli, C. Vincent avec A. Trenta et N. Delahaie, en cours

La recherche financée par la DARES-DREES se propose de partir des espaces de régulation pour saisir le point de vue des acteurs soucieux de la protection sociale des travailleurs de l'économie numérique.

Cette recherche est menée par un *consortium* académique coordonné par Josépha Dirringer (IODE, Université de Renne I) et composé de 2 équipes de juristes (IODE et Université de Reims), d'une équipe d'économistes rattachée au laboratoire Regards (Université de Reims) et d'une équipe pluridisciplinaire spécialiste des relations professionnelles (IRES).

Cristina Nizzoli, Arnaud Trenta et Catherine Vincent s'attachent, pour ce projet de recherche, à analyser et comprendre le rôle des organisations syndicales et la manière dont elles réagissent à l'essor de ces nouvelles formes d'emploi. Il s'agit de prendre en compte les stratégies mises en œuvre par elles afin de représenter ces travailleurs. Ainsi, le pluralisme syndical oblige à appréhender la diversité des points de vue et des positions portées par les différentes organisations syndicales. Une attention particulière sera aussi accordée aux pratiques des collectifs de travailleurs des plateformes qui agissent en dehors des organisations syndicales.

Cristina Nizzoli a mené un premier terrain d'enquête en Italie (Pavie, Milan et Bologne) pour poser les bases d'une comparaison entre les stratégies syndicales des organisations françaises et italiennes. En 2020, Arnaud Trenta et Catherine Vincent ont poursuivi les entretiens auprès de responsables confédéraux français. Cette étape fera l'objet d'un article dans un numéro spécial de *Droit social*.

Le dernier terrain en cours de réalisation par Cristina Nizzoli et Arnaud Trenta porte sur les modalités de l'action collective au niveau local. Concernant les travailleurs des plateformes qui opèrent dans le secteur de la livraison de repas, il s'est aussi révélé essentiel d'intégrer à notre analyse les organisations non traditionnelles de travailleurs comme le CLAP de Paris ou la Riders Union de Bologne.

3.3 Les syndicats en Europe

U. Rehfeldt, C. Vincent, en cours

En janvier 2020, l'Institut syndical européen (ETUI) a lancé un projet de publication sur les organisations syndicales dans les pays européens sous la direction de Jeremy Waddington, Torsten Müller et Kurt Vandaele. L'ouvrage porte sur les structures et l'action syndicales dans les 26 pays de l'actuelle UE (donc à l'exclusion du Royaume-Uni). Udo Rehfeldt et Catherine Vincent rédigent le chapitre sur la France. En raison de la crise due au COVID-19, les premières versions des différents chapitres sont discutées en visioconférences par pays à travers un système croisé de discutant. Les versions finales des chapitres sont attendues pour juillet 2021.

4. Divers

Catherine Vincent et Cristina Nizzoli participent au bureau du réseau thématique « relations professionnelles » (RT18) de l'Association française de sociologie.

Les activités de Jacques Freyssinet ont porté sur la poursuite et l'achèvement d'une étude entamée en 2019 sur les syndicats face aux privatisations au Royaume-Uni. Cette étude a donné lieu à un document de travail IRES.

Publications

Contributions à des ouvrages collectifs

- Delahaie N., Vincent C. (à paraître), "The SMIC as a driver for collective bargaining. The interplay of collective bargaining and minimum wage in France", in Dingeldey I., Schulten T., Grimshaw D., *The interplay between Minimum Wage and Collective Bargaining in different Sectors and Regions on the World*, Routledge Editions.
- Guillas-Cavan K. (2020), « La gestion des caisses de retraites et du système de Sécurité sociale : raviver l'idéal d'auto-gestion par les intéressé-es », in Boccara F., Durand D., Mills C. (eds.), *Les retraites : un bras de fer avec le capital*, Paris, Éditions Delga.
- Kahmann M. (à paraître), « Le renouveau des stratégies syndicales face au défi du travail intérimaire : le cas de la métallurgie allemande » in Dabosville B. (ed.) *Comment juger en matière de rémunération ?*, Paris, L'Harmattan.
- Nizzoli C. (2020), « Le "sale boulot" du néolibéralisme. Pratiques syndicales dans le secteur de la propreté en France », in Bouffartigue P., Boito A., Bérout S., Galvão A.(eds.), *Le Brésil et la France dans la mondialisation néo-libérale, Volume 2, Mobilisations du monde du travail*, Paris, L'Harmattan, p.207-226.
- Rehfeldt U. (2020), « La participation des salariés à la gestion des entreprises : dimensions théoriques, historiques et comparatives », in Groux G., Robert R., Foucault M. (eds.), *Le social et le politique*, Paris, CNRS Editions, p.155-169.
- Rehfeldt U. (à paraître), « La codétermination – dimension européenne » », in Favereau O. (ed.), *Traité de codétermination*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Tallard M., Vincent C. (à paraître), « Quels enjeux politiques d'un accord de gouvernance ? Origines et portée de l'accord « Modernisation du paritarisme » (17 février 2012) », in Machu L., Viet V., Capuano C., Valat B. (eds.), *Fondements, formes et usages du paritarisme*, Paris, CHSS.

Articles

- Freyssinet J. (2020), « L'extinction programmée des CHSCT », *Santé et Travail*, n° 109, p.29-30.
- Freyssinet J. (2020), « Au Royaume-Uni, du National Minimum Wage au National Living Wage », *La Revue de l'Ires*, n°100, p.67-101.
- Gay R., Guillas-Cavan K. (à paraître), « La gestion sanitaire de l'épidémie de Covid-19 par les États : recettes communes et logiques nationales », *Chronique internationale de l'Ires*, n°171.

- Guillas-Cavan K. (2020), « Les effets sociaux de la crise actuelle sur le marché du travail chinois : un choc considérable, une réponse vertigineuse », *Économie et politique*, n°788-789, pp. 8-13, [disponible en ligne](#).

Rapports de recherche et autres documents de travail

- Delahaie N., Guillas-Cavan K. (coord.), Fleury N., Freyssinet J., Kahmann M., Seguin N., Rehfeldt U. (2020), La négociation collective transnationale d'entreprise en matière d'anticipation restructuration : quelle(s) articulation(s) avec la régulation collective de groupe d'entreprise et d'établissement, Rapport de recherche remis à la Chaire « Dialogue social et compétitivité d'entreprise » de l'ESCP.
- Delahaie N., Guillas-Cavan K. (coord.), Fleury N., Freyssinet J., Kahmann M., Seguin N., Rehfeldt U. (2020), La négociation collective transnationale d'entreprise sur les restructurations : quelle(s) articulation(s) avec la régulation collective d'entreprise ? Policy Paper, Chaire « Dialogue social et compétitivité des entreprises », Octobre.
- Freyssinet J. (2020), Au Royaume-Uni, le syndicalisme confronté à quarante années de politiques de privatisation (1979-2019), Document de travail IRES, n°01.2020, mai.
- Freyssinet J. (2020), L'assurance-chômage est par nature redistributive, *Eclairage*#19, novembre.
- Meilland C., Nizzoli C., Vincent C., (2020), Dialogue social et négociation dans les fonctions publiques : quel rôle dans les réorganisations, Rapport dans le cadre de l'Agence d'objectif de l'Ires, mars.

Travail et sécurisation des parcours professionnels

Chercheure : Solveig Grimault, Arnaud Trenta

Chercheur.es associé.es : Anne Fretel, Odile Join-Lambert, Yves Lochar

Les travaux du groupe ont été fortement affectés par cette année si « singulière », et les traductions individuelles et collectives qu'elle a pu avoir. Plusieurs chantiers ont été retardés. D'autres cependant se sont ouverts, en lien direct parfois avec le contexte de la pandémie et les situations qu'elle a créés, pour les personnes en recherche d'emploi en particulier. D'autres projets, enfin, ont progressé plus modestement.

A l'heure où la situation du marché du travail, sous l'effet de la crise sanitaire, pénalise très lourdement les personnes dont les statuts sont les plus précaires, tout comme les publics en voie d'insertion professionnelle, le groupe a maintenu une attention soutenue sur les problématiques d'accompagnement et de soutien à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi. La question de l'accompagnement vers l'emploi – ou vers « l'activité », pour les créateurs d'entreprise – fait l'objet de deux publications. Toutes deux visent à préciser ce que recouvre la notion d'accompagnement, tout en explorant les conditions d'efficacité des pratiques déployées par les conseillers auprès des publics bénéficiaires. La qualité de « l'expérience accompagnée » que les individus peuvent faire des dispositifs d'insertion s'avère décisive pour infléchir favorablement leurs parcours. Cette expérience peut, au demeurant, recouvrer de multiples facettes. Certaines structures de l'insertion par l'activité économique travaillent ainsi à la conception de dispositifs innovants, visant à renforcer le pouvoir d'agir des salariés en insertion via leur participation aux instances de dialogue social et à la gouvernance associative. Un projet s'engage qui interroge les effets de ces nouvelles pratiques sur les trajectoires socio-professionnelles des personnes en insertion, avec un focus particulier sur les jeunes. La crise sanitaire et les stratégies de confinement qu'elle a nécessitées ont par ailleurs conduit à s'intéresser aux usages des formats « distanciels » de formation par les organismes de formation, et à leurs apports pour leurs bénéficiaires. L'exploitation d'une enquête réalisée auprès de demandeurs d'emploi en cours de formation au moment du confinement a permis de souligner l'importance des pratiques pédagogiques mises en œuvre : ainsi, l'utilité de la formation perçue par les stagiaires est accrue lorsque celle-ci mise sur de l'accompagnement et des formats en distanciel variés, comprenant notamment des temps interactifs.

Les travaux relatifs aux équipements et fonctionnements du marché du travail, souvent très territorialisés se sont également poursuivis. La recherche sur l'expérimentation « Territoire zéro chômeur » s'est achevée, et a pu montrer combien la crise sanitaire avait exacerbé les tensions et les impensés du dispositif : un manque de réflexion sur le modèle économique de l'entreprise à but d'emploi (EBE), sur l'organisation du travail en son sein et sur les conditions de sa viabilité. Autant de facteurs sous-estimés face à l'impératif quantitatif d'embaucher des personnes privées d'emploi... facteurs peut-être essentiels, pourtant, à leur possible devenir professionnel. Enfin, en matière d'accompagnement territorial des restructurations, les travaux sur la revitalisation des territoires se sont

orientés vers des préoccupations dont l'actualité va croissante, bien qu'elles aient été sensiblement délaissées : les enjeux et les pratiques de prévention et de précaution, que ces dernières soient le fait des entreprises en restructuration ou des acteurs locaux, qui ont à faire face aux lourds préjudices que les restructurations font subir aux territoires, à leurs tissus économiques et à leurs salariés.

Pour finir, bien que retardés pour certains d'entre eux en raison de difficultés d'accès aux sources, un ensemble de travaux de nature historique, déjà engagés, se sont poursuivis. D'autres ont été initiés dans l'année. Le projet d'une histoire des organisations syndicales de l'INSEE, engagé à leur propre demande, fait l'objet d'une étude préalable de faisabilité. Un nouveau projet est consacré à l'histoire des activités sociales de la Poste et à leurs transformations tout au long du XX^{ème} siècle. Ce travail interrogera notamment la notion de service social spécialisé d'entreprise, et sa traduction dans cette grande administration, jusqu'en 1991. Plusieurs dimensions sont en cours d'investigation : les structures organisationnelles du service consacré aux affaires sociales et leurs évolutions, le budget, le logement et le service social. La recherche s'intéresse également aux travailleuses chargées de certaines de ses missions – les assistantes sociales notamment – à leur position au sein des PTT, et aux perspectives d'évolution statutaire de cette profession. Pour finir, un travail d'enquête historique a été réalisé qui a donné lieu à la publication d'un article sur le principe d'obligation. A l'heure où le contexte épidémique nous fait éprouver intimement notre interdépendance sociale, cette plongée dans les fondements et les « péripéties » historiques de l'*obligation*, comme corollaire du principe de solidarité, permet de revenir sur le long processus conflictuel auquel ce principe a donné lieu dans le champ de l'assurance maladie. Ce travail interroge, in fine, et à travers cet exemple significatif, la capacité et, surtout ici, la difficulté démocratique à orienter le devenir collectif.

1. Les ressorts de la sécurisation des parcours professionnels

1.1 L'accompagnement comme expérience de l'expérience accompagnée

S. Grimault, achevé

Certains dispositifs publics d'accompagnement suggèrent que l'expérience des bénéficiaires devient un objet central de l'intervention. Les conseillers chargés de les mettre en œuvre y parviennent diversement. De fait, la conception de l'accompagnement promue par les opérateurs du Service public de l'emploi (SPE) ne reflète pas toujours cette approche, et les moyens, les orientations comme les modes de professionnalisation privilégiés par les réseaux grèvent souvent la possibilité pour les conseillers d'accompagner l'expérience des bénéficiaires, de permettre aux individus de faire une expérience qui leur soit profitable et les conduise à l'emploi. Cette difficulté à accueillir et soutenir l'expérience des bénéficiaires n'est pas sans lien avec la difficulté des opérateurs du SPE à faire place, pour les conseillers eux-mêmes, à la possibilité d'expérimenter. Ceci semble compromis par l'analyse que font les opérateurs du service à rendre, un accompagnement conçu comme une juxtaposition de prestations, qui

oriente les modalités de professionnalisation. Cette conception de l'accompagnement paraît impropre à l'usage ; elle ne permet pas d'accompagner l'expérience des personnes, ni aux conseillers de s'engager dans des activités leur permettant de faire eux-mêmes l'expérience de quelque chose, qui leur permettrait de développer une meilleure maîtrise des situations d'accompagnement et de leurs environnements, pour mieux soutenir les projets de ceux qu'ils accompagnent.

Revisitant le matériau de plusieurs enquêtes de terrain sur la mise en œuvre de dispositifs publics d'accompagnement, un article se propose d'explorer en quoi la notion d'expérience, mobilisée pour chacune des parties de la relation d'accompagnement, permet d'analyser de façon plus précise le contenu des accompagnements mis en œuvre, pour mieux qualifier ce qu'est au fond l'accompagnement, et tenter d'en appréhender plus finement les ressorts.

Cet article, qui avait été soumis à *l'Orientation scolaire et professionnelle*, a été finalisé à l'automne. Il s'inscrit dans un numéro thématique consacré à « l'expérience dans les pratiques d'accompagnement et de conseil des adultes », coordonné par Vanessa Rémy et Patrick Mayen. La parution est prévue au premier trimestre 2021.

1.2 La formation à distance en temps de crise sanitaire : quelles modalités pédagogiques ?

A. Fretel, en cours

La crise sanitaire et les stratégies de confinement qu'elle a nécessitées ont conduit à reposer la question de l'usage de formats distanciels par les organismes de formation. Cette possibilité a été ouverte par la loi sur la formation professionnelle de 2014, confirmée par la réforme de 2018, reconnaissant que l'action de formation pouvait s'opérer à distance (FOAD). Le recours à la FOAD est souvent appréhendé comme un levier de modernisation de l'appareil de formation devant assurer un gain d'efficacité au bénéfice des publics accueillis : possible réponse aux enjeux d'accessibilité, construction de modules plus personnalisables, construction de formats plus « ludiques » pouvant soutenir l'appétence à se former des publics les moins qualifiés. Mais jusque-là la France semblait accuser un certain retard vis-à-vis de ses collègues européens : selon l'OCDE, seule 6% de la formation des adultes se réaliserait à distance contre une moyenne de 20% à l'échelle de l'OCDE. Le premier confinement a donc constitué une rupture forte obligeant les organismes de formation à déployer en peu de temps des modules de formation à distance. Avant la crise sanitaire, moins de 3% des organismes de formation misaient sur des formats tout distanciel, ce qui représente environ 7% des formations à destination des demandeurs d'emploi. Pendant le confinement, 2/3 des formations prévues initialement en présentiel ont pu se maintenir totalement ou partiellement en distanciel.

Cependant, la diffusion d'un outil n'assure en rien la qualité de la formation. Pour être efficaces, les pratiques pédagogiques doivent s'adapter aux publics, laissant de côté les formats d'apprentissages trop descendants ou trop théoriques (défavorables aux moins qualifiés) pour miser sur des formats plus participatifs et centrés sur les situations réelles

de travail. Peu d'études à ce jour éclairent les pratiques pédagogiques de formations en « distanciel » dans le champ de la formation continue. La réalisation d'une enquête complémentaire a été conduite pour le Pôle PIC (Plan Investissement Compétence) de la DARES auprès d'un échantillon de demandeurs d'emploi en cours de formation au moment du confinement, dont la formation a été au moins partiellement maintenue à distance. Deux résultats ressortent des premières exploitations de l'enquête :

- 1) Les pratiques pédagogiques en « distanciel » sont très hétérogènes et semblent reproduire les pratiques habituelles des organismes de formation quel que soit le format adopté.
- 2) Le ressenti des stagiaires semble en lien direct avec les pratiques pédagogiques déployées : plus celles-ci misent sur de l'accompagnement et des formats d'apprentissage en distanciel variés (mixant mise à disposition de contenu et temps interactifs), plus les stagiaires soulignent l'utilité de la formation et leur gain en autonomie. A l'inverse, la perception d'apprentissage est moindre et les difficultés rencontrées plus fréquentes lorsque la formation en distanciel est descendante et centrée sur la simple mise à disposition de contenu.

Le travail va se poursuivre. Anne Fretel fait d'ailleurs partie d'un comité de pilotage d'une expérimentation portant notamment sur l'usage du numérique dans les formations en région Haut de France ce qui sera un bon observatoire du développement de ces questions¹.

1.3. Quelles pratiques probantes d'accompagnement ?

A. Fretel et S. Grimault, achevé

Si les études quantitatives permettent de conclure à un effet positif sur les trajectoires individuelles du passage par un dispositif d'accompagnement, notamment en termes de retour à l'emploi, il n'est en revanche pas possible de saisir pleinement ce qui opère, ou non, dans le cadre de tels dispositifs d'accompagnement, ce qui peut faire système.

En repartant des travaux de nature qualitative croisant pratiques des conseillers et expériences des personnes accompagnées, le présent document de travail cherche à ouvrir la boîte noire de l'accompagnement en rendant visible la pluralité des effets qui interviennent dans le fonctionnement concret des dispositifs. Il met en évidence, que pour produire des effets probants, l'accompagnement doit être pensé comme la résultante d'une construction stratégique misant délibérément et conjointement sur des effets de situation, des effets d'organisation et des effets de contexte.

Miser sur des effets de situation, c'est agencer la situation d'accompagnement de telle sorte qu'il est possible d'en attendre quelque chose en propre : concevoir par exemple les entretiens comme l'occasion pour le conseiller de partir des ressources qu'apportent, parfois sans le savoir, les personnes accompagnées pour produire une stratégie ajustée

¹ <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/hauts-france-actions-remarquables-lab-innovation-formation.pdf>

à leurs situations. De ce point de vue l'accompagnement est plus qu'un temps d'écoute bienveillant.

Miser sur des effets d'organisation suppose d'aménager la possibilité, au sein des organisations et des espaces de travail dans lesquels opèrent les conseillers, d'avoir des marges de manœuvre permettant d'ajuster leurs pratiques à « l'esprit » d'un dispositif. C'est-à-dire que les impératifs de reporting n'imposent pas une façon de fonctionner qui ne laisserait plus d'espace pour déployer des stratégies d'accompagnement.

Miser sur des effets de contexte enfin, nécessite que le conseiller ait la possibilité de *travailler avec* le contexte plutôt que de considérer celui-ci comme une donnée s'imposant à la personne et nécessitant que cette dernière s'y ajuste.

L'accompagnement, dans le cadre de pratiques probantes, s'avère être orienté par une stratégie combinant au moins les trois dimensions ainsi repérées. Ceci conduit à ne pas le réduire à un lien personnalisé entre un conseiller et la personne accompagnée – sur lequel se focalise fréquemment l'attention.

Enfin, à l'appui de ces développements et des écarts constatés entre les pratiques probantes et les autres, le document de travail s'ouvre sur une réflexion relative aux différentes conceptions de l'accompagnement qui émergent. Deux conceptions affleurent : un accompagnement comme *juxtaposition de prestations*, versus un accompagnement comme *service intégré coproduit* avec la personne accompagnée.

1.4 Exploration de l'offre d'accompagnement des créateurs d'entreprise, ses évolutions et ses proximités avec la formation en situation de travail

S. Grimault, en cours

Une étude précédemment conduite en partenariat avec le cabinet Amnyos, pour la Dares, sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi créateurs ou repreneurs d'entreprise, avait permis de porter l'attention sur une dimension souvent peu valorisée de l'offre d'accompagnement, alors même qu'elle semblait constituer un maillon essentiel d'un accompagnement apte à soutenir l'expérience et les apprentissages nécessaires à un chef d'entreprise « en devenir ». Avaient ainsi été pointés l'apport du parrainage et la contribution singulière des parrains qui, « ayant déjà fait » pour leur propre compte, savent focaliser l'attention de celui qui doit faire et doit apprendre à faire, en situation de fonctionnement – au démarrage de l'activité². Cet accompagnement à *même* l'expérience de travail, entrant dans le détail de dimensions très concrètes de l'activité du créateur – généralement un peu « délaissées » par l'offre institutionnelle d'accompagnement –, soutient l'acquisition, par le créateur, d'une capacité de direction stratégique de son entreprise – gage peut-être de sa possible pérennité.

² Cet aspect de l'accompagnement a été retravaillé dans le cadre d'un article récent (cf. Grimault, S., 2018, « Accompagner la création d'entreprise. Les conditions d'un "territoire apprenant" », Education permanente, n°216, p. 49-59).

Les actions d'accompagnement des créateurs d'entreprises sont, depuis, entrées dans le champ de la formation professionnelle³. Les bénéfices constatés des apprentissages expérientiels, « en situation », suggèrent que la modalité encore récente des Actions de formation en situation de travail (AFEST) pourrait peut-être trouver à s'intégrer dans des parcours d'accompagnement « enrichis », et profitables aux créateurs comme aux repreneurs. Certains réseaux d'accompagnement s'y intéressent, pour étoffer leur offre de service ; l'Etat y encourage. La DGEFP⁴ a prévu de programmer un atelier prospectif, pour réfléchir avec les intéressés à la façon dont l'intégration de démarches AFEST pourrait améliorer la qualité des parcours proposés aux créateurs et repreneurs d'entreprise. Solveig Grimault a été invitée à y participer, dans le prolongement des travaux précédemment cités. Cet atelier, qui regroupera plusieurs représentants de réseaux d'aide à la création, des représentants de l'Etat et quelques experts, pourra explorer un certain nombre de questions, et notamment : en quoi un pair formant un créateur dans le cadre d'une action de formation en situation de travail pourrait être pertinent ? Que permettrait-il de faire qu'une autre modalité formative ne pourrait prendre en charge ? En quoi cela pourrait contribuer à la mise en œuvre d'un service d'accompagnement de meilleure qualité ? Au regard de l'expérience des uns et des autres, quelles semblent être les conditions d'un apprentissage expérientiel « en situation » autour d'un projet de création/reprise ? Cet atelier, complété de quelques entretiens, fournira à Solveig Grimault la matière d'un article, qui s'intégrera dans un numéro spécial d'*Education permanente*, coordonné par Emmanuelle Begon et Laurent Duclos et dédié aux actions de formation en situation de travail.

2. La contribution du champ associatif aux politiques d'insertion sociale et professionnelle

2.1. Le pouvoir d'agir des salariés en insertion dans les associations de l'IAE

A. Trenta, en cours

En partenariat avec le laboratoire IDHES-Nanterre représenté par la sociologue Sophie Rétif, le projet de recherche « Renforcer le pouvoir d'agir des salariés en insertion. Les innovations associatives dans le secteur de l'insertion par l'activité économique » est financé par l'INJEP pour une période 18 mois (décembre 2020-juillet 2021). Cette recherche, coordonnée par Arnaud Trenta, interroge les capacités d'innovation des associations du secteur de l'insertion par l'activité économique pour renforcer le pouvoir d'agir des salariés qu'elles emploient dans le cadre d'un parcours d'insertion. Le projet s'articule autour de deux axes : (1) la conception des dispositifs visant à renforcer le pouvoir d'agir et (2) les usages de ces dispositifs dans les associations. L'analyse se focalise sur les formes de participation des salariés en insertion aux instances du dialogue

³ Les dispositions de l'article L. 6323-6 II 4° du Code du travail rendent éligible au CPF l'ensemble des « actions de formation, d'accompagnement et de conseil dispensées aux créateurs ou repreneurs d'entreprises ayant pour objet de réaliser leur projet de création ou de reprise d'entreprise et de pérenniser l'activité de celle-ci ».

⁴ Sous-direction des Parcours d'accès à l'emploi de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

social et de la gouvernance associative, et les effets sur leurs trajectoires socio-professionnelles. La recherche questionne notamment la place des jeunes dans ces dispositifs dans un contexte où l'insertion de cette population se pense de plus en plus à travers la catégorie d'engagement. L'enquête sera menée dans deux départements métropolitains et mobilisera plusieurs méthodes qualitatives : travail d'archives, entretiens, observations et monographies.

2.2. L'engagement des classes populaires dans les coopératives et les associations de quartier

A. Trenta, en cours

Arnaud Trenta continue par ailleurs d'analyser les formes de participation des classes populaires, particulièrement à travers les organisations associatives et coopératives ancrées dans les quartiers paupérisés en France et en Argentine. Il a publié à ce sujet un article sur la comparaison des cas contrastés pour la Revue latino-américaine de méthodologie en sciences sociales (Relmecs) et a coordonné un dossier avec Camille Hamidi pour la revue Sociétés contemporaines sur les reconfigurations des rapports au politique des classes populaires à travers l'action associative.

3. Les « équipements » institutionnels et territorialisés du marché du travail

3.1. Territoire zéro chômeur de longue durée : une rénovation des politiques d'emploi ?

A. Fretel, avec F. Jany-Catrice⁵, achevé

Le dispositif Territoire zéro chômeur de longue durée (TZC) a été créé par la loi n° 2016-231 du 29 février 2016 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée. Dans l'esprit de ses promoteurs la philosophie du projet relève explicitement de l'« activation » des dépenses passives. Porté par le mot d'ordre « ce n'est pas l'argent qui manque », le dispositif construit a les spécificités suivantes : (1) il n'y a pas de contrainte d'entrée dans le projet, qui se fait sur la base du volontariat. La sortie du projet est libre également ; (2) le projet inverse l'explication du chômage : celui-ci n'est pas dû à un problème d'employabilité, mais à l'incapacité des entreprises à mobiliser les compétences déjà là ; (3) l'emploi est posé comme un droit, il a les caractéristiques d'un CDI, à temps choisi, après recrutement non sélectif. Dans cette logique, les chômeurs de longue durée sont envisagés comme des « proposant » (proposants d'activité, mise en œuvre par eux du projet et de l'organisation générale de l'entreprise) ce qui conduit à penser la structuration d'un « marché du travail » par l'offre. Le projet TZC vise donc, dans son intention, à modifier le fonctionnement du marché du

⁵ Florence Jany-Catrice est professeur en économie à l'Université de Lille.

travail tel qu'il est souvent représenté, en ce qu'il refuse d'ajuster l'offre de travail (des travailleurs) à la demande de travail (des entreprises).

Ce dispositif a été déployé dans 10 territoires et fait l'objet d'une évaluation portée par un conseil scientifique.

L'équipe a analysé le dispositif mis en œuvre au sein de la Métropole européenne de Lille et vient de rendre un rapport complémentaire au premier rapport rendu en avril 2018 pour regarder quelle a été la trajectoire de l'EBE (Entreprise à but d'emploi) avec la crise du covid. Le rapport met en avant que la crise sanitaire a joué comme un catalyseur des tensions et des impensés du dispositif qui avaient été pointés lors du premier rapport. Le manque de réflexion sur le modèle économique de l'EBE, le risque d'essoufflement de l'animation territoriale, l'impératif quantitatif d'embaucher des personnes privées d'emploi sans penser pleinement leur organisation du travail sont autant d'éléments qui sont ressortis ces derniers mois et ont nécessité que l'EBE se repositionne pour redéfinir ses objectifs et trouver une modalité de fonctionnement viable à long terme.

3.2. Précaution et restructuration : la contribution de la revitalisation des territoires

S. Grimault, en cours

Les restructurations, en fonction des diverses formes qu'elles peuvent prendre, détruisent – le plus souvent – des emplois, et des activités, de façon généralement soudaine – voire brutale – pour les premiers affectés : les salariés de l'entreprise, ses territoires d'implantation. L'obligation de revitalisation des bassins d'emplois, à laquelle sont tenues les grandes entreprises procédant à des licenciements collectifs, a pour objet d'intervenir là où la restructuration a pu « porter le coup », pour le territoire, « à la source » du dynamisme économique qui pour partie le fait vivre, *des dynamiques économiques* – « petites et grandes » – qui pour partie le font vivre : des activités, du travail, les emplois qui leur sont associés. Comment s'adresser aux « ressorts » de ces dynamiques, à la (re)naissance d'activités économiques et à leur développement quand ils ont été ébranlés, parfois brisés ? La gamme des interventions en vigueur dans le champ de la revitalisation des territoires dessine une large palette de modalités possibles, selon qu'elles cherchent par exemple à travailler directement auprès d'entreprises locales, ou à la création d'environnements favorables au développement d'activités. Face au choc des restructurations, deux perspectives émergent qui semblent inspirer – et pourraient sans doute davantage inspirer – certaines pratiques de revitalisation : la prévention, et la précaution. La prévention s'adresse à un risque connu, quand la précaution s'adresse à une incertitude plus radicale. A cet égard, face aux événements que sont les restructurations, les entreprises qui procèdent à la restructuration et ceux qui en sont affectés sont dans des situations bien différentes : ils peuvent ou non, ou plus difficilement, s'engager dans des stratégies préventives, selon qu'un risque peut, ou non, être appréhendé. La précaution, elle, est d'emblée plus accessible à tous, aux acteurs locaux en particulier. Celle-ci invite à élargir le regard du côté des « possibles » inconnus, d'événements préjudiciables non prévisibles mais auxquels il s'agirait de se préparer, en en repérant des prémisses par exemple. Mais elle invite également peut-être à

développer de nouvelles attentions, en tant qu'elle cherche à préserver la vie et la dynamique des activités économiques locales face à ce qui peut les affecter, à les soutenir en toutes circonstances, à être attentif continuellement à ce qui peut les mettre en péril, même de façon embryonnaire. En cela, elle est sans doute « plus naturellement » attentive aux liens que ces activités entretiennent avec leur environnement, cette part de ce qui les entoure dont elles ont besoin pour fonctionner. En quoi certaines pratiques de revitalisation observées font écho à cette préoccupation, s'inscrivent dans cette perspective – et d'autres moins peut-être ? Peuvent-elles en cela nourrir une réflexion sur ce que serait une pensée de la « précaution » dans le champ du développement économique ?

Enfin, le droit de la revitalisation a récemment évolué. Ces évolutions favorisent notamment l'initiative des entreprises assujetties, sous le « contrôle » de l'Etat mais sans que soit prévue la consultation plus large des acteurs locaux. Peut-on revitaliser... « sans les territoires » ?

L'ensemble de ces questions sont au cœur de travaux qui se poursuivent, dans la perspective – encore retardée cette année – de la publication d'un document de travail.

4. Éclairages historiques

4.1. Histoire des organisations syndicales de l'Insee

O. Join Lambert, S. Jugnot, INSEE, L. de Verdalle, Laboratoire Printemps, projet

L'aide technique et scientifique d'Odile Join-Lambert a été sollicitée par les organisations syndicales de l'Insee afin de monter un programme d'archives orales permettant de faire une histoire des syndicats de l'Insee. Le déménagement de l'Insee de Malakoff à Montrouge et les restructurations des établissements régionaux, ainsi que le départ en retraite d'une génération militante ont conduit les syndicats de l'Insee (et en particulier CGT, SUD et CFDT) à s'interroger sur leurs archives et leur histoire.

Dans la perspective de la construction d'un programme scientifique pour ce projet, une étude de faisabilité est actuellement en cours sur le recueil possible et nécessaire des récits de vie des militant-e-s qui ont porté les syndicats locaux et nationaux. Cette étude de faisabilité a été retardée en raison de la situation sanitaire. Toutefois, contact a été pris avec Martine Rico (CGT INSEE) de la direction d'Orléans pour faire l'inventaire des archives conservées à la direction d'Orléans. Par ailleurs, une collaboration est établie avec les sociologues quantitativistes du laboratoire Printemps (Céline Dumoulin, Yoann Demoli et Laure de Verdalle).

4.2. Histoire des activités sociales de la Poste

O. Join-Lambert, R. Trichereau, UVSQ-Laboratoire Printemps, en cours

Odile Join-Lambert est impliquée dans un nouveau projet de recherche avec un historien économiste et post-doctorant, Romain Trichereau, sur l'histoire des activités sociales de la Poste entre 1920 et 1998. Entrepris en novembre 2019, ce travail de recherche porte sur l'évolution des différents aspects de l'organisation et de la gestion des activités sociales à la Poste, véritable « laboratoire social », durant le XX^e siècle. Cette recherche étudie la place des activités sociales dans une organisation publique fortement structurée comme les PTT, et les transformations des modalités de son fonctionnement. Il s'agit de mettre en relation les grandes étapes de son évolution avec celles des Affaires sociales en France, et notamment de s'interroger sur la notion de service social spécialisé d'entreprise et son impact dans ce qui est une administration jusqu'en 1991.

Quatre domaines d'étude sont privilégiés : les structures organisationnelles (l'évolution du service consacré aux affaires sociales), le budget, le logement et le service social. La période étudiée va de l'instauration en 1931 d'un « Service Social » décidée par le ministère des PTT et voulue en son sein – ses missions étant alors extrêmement larges et les assistantes et assistants de service social n'y figurant que comme un personnel au rôle limité –, jusqu'à la réforme de 1990 qui scinde l'administration des PTT en deux entreprises publiques, La Poste et France Télécom. Dans l'histoire du service social de la Poste, cette réforme de 1990 est emblématique. L'une de ses conséquences est qu'à partir du 1^{er} janvier 1991, les assistant.e.s de service social sont rattaché.e.s aux directions des Ressources humaines des deux exploitants, auxquelles revient logiquement la maîtrise directe de l'environnement du travail, en somme les lieux où se réfléchissent, se fabriquent puis se prennent les décisions qui les concernent directement. Ils ne dépendaient donc plus d'un service relatif au seul domaine des activités sociales.

Cette recherche repose à la fois sur des sources écrites, qui proviennent surtout des Archives nationales, de la Bibliothèque Historique des Postes et Télécommunications et de celles des organisations syndicales et des sources orales (corpus d'une vingtaine d'entretiens déjà constitué avec des décideurs, les acteurs syndicaux de la réforme de la PTT, des assistantes sociales).

De nombreuses questions se posent concernant l'évolution du budget, l'organisation des activités sociales, le logement (étudiés par Romain Trichereau) que les assistantes sociales (étudiées par Odile Join-Lambert). Concernant ces dernières, on s'interroge notamment sur sa position particulière de « marginal sécant » au sein des PTT, sur la formation, la désaffection du métier d'assistant.e. (phénomène particulièrement significatif entre le début des années 1960 et le milieu des années 1970) et les perspectives d'évolution de la profession. En particulier, la revendication de l'intégration des assistant.e.s de service social dans le cadre A de la Fonction publique, très présente dans l'administration des PTT à partir de 1989, a émergé au sein des PTT par la voie syndicale dès la fin des années 1970.

Le rapport final sera remis en février 2021.

Plusieurs articles sont déjà prévus, dont un portant sur les enjeux du passage des activités sociales de la Poste au CSE pour *la Revue de l'Ires*.

4.3. Le principe d'obligation

Y. Lochard, avec C. Bec⁶, achevé

Le contexte épidémique nous fait éprouver intimement notre interdépendance sociale. Il a réactivé un sentiment de dépendance réciproque que nous sommes prompts à oublier et nous convie (ou devrait nous convier) fortement à la solidarité. Le confinement, le couvre-feu, le port du masque et les autres contraintes imposées par les pouvoirs publics remettent d'actualité l'*obligation* comme corollaire du principe de solidarité. Si certains se sont estimés assignés à résidence, ces mesures ont connu une relative acceptation, ce qui a surpris dans un monde où tout ce qui renvoie à une forme quelconque de contrainte, d'injonction a de plus en plus mauvaise presse. C'était l'occasion de revenir sur l'histoire de l'*obligation*, dans le champ de la protection de la santé. C'est la reconnaissance de ce principe au terme d'un long processus conflictuel que l'on retrace de la première décennie du XX^{ème} siècle aux lendemains de la Seconde guerre mondiale pour ce qui est de l'assurance maladie.

Le parcours laborieux de l'obligation en ce qui concerne l'assurance maladie offre un exemple significatif de la difficulté démocratique à orienter le devenir collectif. Le repli continu du « sentiment d'obligation » (Bruno Bernardi), celui de s'éprouver comme solidaire comme condition de sa propre liberté, conduit à s'interroger sur le devenir d'un État social auquel le citoyen accepte de concéder une part de sa souveraineté en échange d'une protection. Ces travaux ont donné lieu à la publication d'un article dans *Les tribunes de la santé*.

5. Divers

5.1 « Etudes qualitatives »

S. Grimault avec L. Duclos⁷, en cours

Les travaux sur les fondements de la « casuistique » des enquêtes de terrain et des études de cas, et sur leur contribution aux démarches d'évaluation des dispositifs et politiques publics se sont poursuivis. Les études de cas, lorsqu'elles reposent sur un matériau produit dans le cadre d'une enquête de terrain, font de l'entretien une composante décisive du travail, et déterminante pour la suite. Qu'est-ce qui se joue dans la réalisation puis dans « l'usage » d'un entretien ? En quoi ces deux moments sont-ils étroitement liés l'un à l'autre, et comment ? Que s'agit-il de « sentir », à quoi s'agit-il de se rendre sensible, quel « dire » s'agit-il de faire émerger lors d'un entretien ? L'entretien est-il

⁶ Colette Bec est professeure des Universités en sociologie à l'Université Paris Descartes et membre du Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE - CNRS).

⁷ Laurent Duclos est chercheur rattaché au laboratoire des Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société (IDHES) – UMR CNRS 8533, École normale supérieure Paris-Saclay.

avant tout pourvoyeur d'informations, ou le moment d'une compréhension, laquelle ? Reformuler et prendre en charge ces questions, parfois tenues pour « allant de soi », vise à mieux qualifier le mode de construction du matériau propre aux études de cas, à mieux le spécifier au regard des autres modes de production des données, dans les travaux statistiques en particulier. C'est aussi chercher à mieux comprendre comment l'entretien prépare d'ores et déjà cette « pesée » d'un certain genre qui s'opère dans le travail d'écriture, et en laquelle consiste, *in fine*, l'étude de cas. Ce travail pourra constituer la matière d'un article.

5.2 Participation au comité scientifique d'évaluation de la DGEFP

S. Grimault, en cours

La loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a redéfini le cadre d'intervention des entreprises adaptées via trois expérimentations : le contrat à durée déterminée dit « tremplin » ; l'entreprise adaptée de travail temporaire ; l'entreprise adaptée « pro-inclusive ». Ces expérimentations déterminent de nouvelles formes particulières d'emploi dédiées aux personnes en situation de handicap, notamment caractérisées par l'adjonction d'un accompagnement visant la sécurisation des transitions professionnelles de ces travailleurs et leur accès à des emplois de droit commun. Elles s'adressent tout particulièrement aux personnes en situation de handicap les plus éloignées du marché du travail. La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), qui conçoit et pilote la mise en œuvre de ces expérimentations, et est garante de leur évaluation, a mis en place un comité scientifique qui aura la charge de préciser les contours des évaluations, d'en garantir le sérieux et l'indépendance. Les évaluations viseront à analyser les effets de chaque expérimentation sur l'accès aux formations et à l'emploi des travailleurs reconnus handicapés, ainsi que l'impact sur les finances publiques.

Solveig Grimault a été sollicitée pour être membre de ce comité scientifique. Composé de treize membres (universitaires et chercheurs dans plusieurs disciplines, représentant pour chaque service statistique ministériel concerné - DARES, DREES - , représentants de la DGEFP), le comité scientifique participe à l'élaboration d'un ou plusieurs cahiers des charges afin de commanditer des évaluations via des marchés d'études. Il participe à la sélection du ou des candidats chargés de mener les études, et au suivi des études confiées aux opérateurs sélectionnés. La première réunion du comité s'est tenue en octobre 2020.

Publications

Articles

- Bec, C. et Lochard, Y., « L'assurance-maladie : une obligation bien tempérée », *Les Tribunes de la santé*, 2020/3, n° 65, pages 27 à 38, <https://www.cairn.info/revue-les-tribunes-de-la-sante-2020-3-page-27.html>
- Grimault, S., « L'accompagnement comme expérience de l'expérience accompagnée », *L'orientation scolaire et professionnelle* (à paraître en 2021).
- Join-Lambert, O., et Trichereau, R., « Une recherche en cours : l'histoire des activités sociales de la Poste », *Info Grehss* (à paraître en 2020).
- Join-Lambert, O., « Les femmes invisibles. Revisiter une enquête de Michel Crozier », *Le Mouvement social*, n°3, 272, octobre-décembre 2020.
- Join-Lambert, O., « Quel service public pour les institutions muséales ? », *Mondes Sociaux*, [hypotheses.org](https://sms.hypotheses.org/25360), janvier 2020.<https://sms.hypotheses.org/25360>
- Join-Lambert, O., « Dans les musées, des mouvements sociaux invisibles », *The conversation*, mars 2020. <https://theconversation.com/dans-les-musees-des-mouvements-sociaux-invisibles-133486>
- Trenta A. et Hamidi C., « Des classes populaires et des associations : quelles redéfinitions des rapports au politique ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 118, no. 2, 2020, p. 5-24. <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2020-2-page-5.html>
- Trenta A., « La participación popular bajo el prisma de la comparación de casos contrastados: asociacionismo y política en las afueras de París y Buenos Aires (1930-2010) », *Revista Latinoamericana de Metodología de las Ciencias Sociales (Relmecs)*, Vol. 10, n°1, 2020. <https://www.relmecs.fahce.unlp.edu.ar/article/view/Relmecse070/12644>

Rapports de recherche et autres documents de travail

- Fretel, A. et Grimault, S., « L'évaluation de l'accompagnement dans les politiques d'emploi : stratégies et pratiques probantes », Document de travail de l'IRES, décembre 2020.

Revenus

Pierre Concialdi, Noélie Delahaie, Renaud Gay (jusqu'au 15 sept 2020)

Antoine Math, Estelle Sommeiller (jusqu'au 30 avril 2021), Arnaud Trenta

Chercheure associée : Jeanne Fagnani

Doctorant invité : Ilias Naji (UVSQ – EHESS)

Les travaux menés par le groupe « revenus » visent à éclairer les évolutions concernant la formation et la répartition des revenus. Ils sont traditionnellement organisés autour de trois grands axes : revenus primaires, protection sociale, revenus disponibles et inégalités. Plusieurs projets se sont achevés en 2020 quand d'autres, encore en cours, ont vu leur progression ralentie en raison de la crise liée au Covid-19.

Le premier axe porte sur la formation des salaires et des autres formes de rémunération. Il s'agit là d'un premier niveau qui conditionne la distribution des revenus pour la majorité des salariés. Le n° spécial n°100 de la *Revue de l'IRES* a été consacré au salaire minimum dans plusieurs pays (« *Du salaire minimum au salaire décent : un débat renouvelé* »). Plusieurs travaux portent sur la négociation collective où se posent très concrètement des enjeux concernant l'évolution des salaires et des emplois. Un projet achevé en 2020 met à jour à partir d'une analyse du contenu de plusieurs accords et des stratégies d'acteurs une pluralité des usages de la négociation collective transnationale d'entreprise, allant de l'exportation des bonnes pratiques de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les filiales implantées à l'étranger au renforcement du contrôle de la maison-mère sur les filiales du groupe, et montre que la portée de ces accords dépend au moins autant de l'usage qui en est fait par les acteurs que de leur contenu.

Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, l'ensemble des politiques de transferts sociaux et fiscaux, en espèces ou en nature, et plus généralement l'ensemble des politiques sociales. Des travaux se sont achevés en 2020.

C'est le cas des travaux menés dans le cadre d'un projet ANR (Agence Nationale pour la Recherche) en collaboration avec d'autres chercheurs, sur la construction d'un marché du risque santé. L'objet était notamment d'analyser les usages par les acteurs privés (acteurs mutualistes et organisations patronales et syndicales notamment) des instruments juridiques du marché ainsi qu'une comparaison France/États-Unis sur le rôle des organisations syndicales et des employeurs dans la configuration du risque santé. Le projet a analysé la généralisation de la couverture complémentaire santé obligatoire pour les salariés du secteur privé (voir groupe relations professionnelles) et les transformations des relations entre assurances privées et professionnels de santé en termes de renforcement des logiques marchandes et de reconfiguration de la protection sociale dans le champ de la santé. A côté d'importantes valorisations des premiers résultats, notamment dans la *Revue de droit sanitaire et sociale* en 2019, un numéro spécial de la *Revue de l'IRES* est en cours autour des recompositions des rapports entre assurances

privées et assurance publique en France et aux États-Unis. Toujours dans le cadre de cette ANR, un travail d'analyse de la réforme dite du « 100 % santé » a également été réalisée en l'analysant à travers les recompositions des relations entre assurances santé privées (lucratives ou non lucratives) et professionnels de santé (opticiens, audioprothésistes, chirurgiens-dentistes). La recherche montre que, pour maîtriser les prix inflationnistes et peu régulés de plusieurs biens médicaux (lunettes, prothèses auditives et dentaires) sur un marché de plus en plus concurrentiel, les assurances privées ont développé des réseaux de soins (relations contractualisées avec des professionnels de santé). Le travail met en lumière des logiques et des fonctionnements différents selon les réseaux de soins observés, ainsi que leur fragilisation du fait de leur contestation directe par des organisations professionnelles de santé et indirecte par l'État à travers la réforme du « 100 % santé ». Cette réforme contribue à standardiser le contenu des contrats d'assurance mais pourrait avoir des conséquences différenciées sur le prix des contrats selon leur nature (collectif/individuel) et le type d'opérateur (mutuelles de petite taille, compagnies d'assurance, etc.).

Autour de la question de la prise en charge de la dépendance à domicile par les proches aidants en temps de Covid 19, des travaux d'enquête ont été entrepris. Un premier travail d'enquête auprès de proches aidants montre que l'expérience à grande échelle du confinement a pu modifier le regard que ces proches aidants ont de leur propre situation, de façon négative au regard de leur enfermement et de leur appauvrissement, mais aussi parfois, du fait de l'isolement et de la ségrégation volontaire, en les confortant dans leur stratégie d'autonomisation à l'égard des services collectifs. Une autre enquête en ligne souligne que le rôle déjà essentiel des aidants en temps normal, s'est révélé vital dans la gestion de la crise sanitaire. Elle dégage plusieurs effets du confinement sur les aidants : un plus fort isolement pour ces aidants qui ont largement pallié la fermeture des établissements ou la réduction des services d'aide à domicile ; un isolement vécu aussi comme largement subi et imposé en raison de l'arrêt de certains services et de l'impossibilité pour leur famille de venir les aider ; une intensification des différentes formes d'aide (tâches domestiques, suivi médical, surveillance, soutien moral, actes intimes, etc.) qui épuise davantage physiquement et moralement les aidants et a des effets négatifs sur leur santé.

D'autres sujets font l'objet de suivis et de travaux en cours : diverses questions liées aux politiques sociales en direction des familles (congrés destinés aux parents, évolutions sur longue période et récemment des dépenses et recettes le branche famille de la Sécurité sociale) ; la construction politique des réformes des retraites depuis les années 1980 ; la notion de pensions de retraites « adéquates » pour toutes les personnes quelle que soit leur statut d'emploi ; la notion de contributivité d'une prestation ou d'un prélèvement social dans le but d'en saisir les enjeux au regard de l'évolution du financement de la protection sociale et des droits sociaux ; les systèmes locaux d'aide à l'autonomie des personnes âgées ou avec handicap vivant à domicile en lien avec un contexte marqué par des conditions de travail et d'emploi précaires pour les professionnels de l'aide et de l'accompagnement ; l'accès à la protection sociale des personnes étrangères dans une perspective historique.

Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés des deux premiers facteurs - formation des revenus primaires et redistribution (protection sociale) - sur la distribution et l'évolution des revenus disponibles et plus largement des moyens d'existence des ménages. Dans ce cadre, diverses publications ont été produites sur les questions de richesse, d'inégalités ou de pauvreté. On peut noter une analyse de l'évolution de la pauvreté laborieuse dans les pays d'Europe du sud entre 2007 et 2017. L'IRES a également poursuivi plusieurs travaux autour des « budgets de référence » ou « revenu minimum décent » pour pouvoir participer effectivement à la vie sociale, en particulier la finalisation de « budgets de la dignité » pour la Tunisie. Divers projets sont en cours pour examiner les mesures de politique publique en Argentine pendant la pandémie et la post-pandémie de COVID-19, la pauvreté laborieuse en France et au Royaume-Uni et le rôle joué par les salaires et les transferts sociaux ou encore faire une revue de la littérature sur les effets attendus des mesures en matière de droits sociaux de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

1. Salaires, négociation et stratégies d'acteurs

1.1. Le salaire minimum en France

P. Concialdi, achevé

Dans le cadre du numéro 100 de *La Revue de l'IRES* « Du salaire minimum au salaire décent : un débat renouvelé » (voir la Rubrique Revue de l'Ires), Pierre Concialdi a produit un article sur le salaire minimum en France. L'article retrace l'histoire du salaire minimum en France, depuis sa création en 1950. Une première partie met en perspective les modifications législatives et réglementaires qui ont accompagné cette histoire et identifie trois grandes périodes (1950-1967, 1968-1981, depuis 1982). Une deuxième partie met en évidence l'impasse où conduit la politique d'exonération des cotisations sociales sur les « bas salaires » en ce qui concerne le salaire minimum et souligne, notamment, les trous noirs des analyses développées par le groupe d'experts sur le Smic mis en place en 2009. Une troisième partie aborde les principaux débats autour du salaire minimum, en considérant successivement le point de vue de l'employeur et celui du salarié. La conclusion propose une estimation du salaire minimum décent (living wage) qui s'appuie sur les budgets de référence publiés par l'ONPES (Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale).

1.2 La négociation collective transnationale d'entreprise sur les restructurations

N. Delahaie, J. Freyssinet, K. Guillas-Cavan, M. Kahmann et U. Rehfeldt), projet terminé (voir groupe Relations professionnelles pour une présentation plus détaillée du projet)

L'IRES, en collaboration avec le Centre Études et Prospectives du Groupe Alpha, a répondu en juin 2017 à un appel à projet de la chaire de l'ESCP Europe, « Dialogue social et compétitivité des entreprises ». L'objectif de la recherche est d'étudier la diffusion des normes transnationales et leurs articulations aux négociations collectives d'entreprise.

Sur le plan méthodologique, la recherche proposée s'appuie sur des enquêtes de terrain approfondies dans 4 entreprises transnationales françaises, lesquelles donnent à voir une diversité des usages et de la portée de la négociation collective transnationale d'entreprise (NCTE). A partir d'une analyse du contenu des accords et des stratégies d'acteurs, les travaux mettent en évidence une pluralité des usages de la NTCE, de l'exportation des bonnes pratiques de GPEC dans les filiales implantées à l'étranger au renforcement du contrôle de la maison-mère sur les filiales du groupe. De même, la portée des accords dépend tout à la fois des usages que font les acteurs des accords. Coordinés par Noélie Delahaie et Kevin Guillas Cavan, les travaux ont été rendus à l'ESCP en avril 2020 et ils ont été présentés au comité de pilotage de la Chaire en juillet 2020. La recherche a été publiée sous la forme d'un Rapport de recherche de l'IRES ainsi qu'un *Policy paper* mis en ligne sur le site de l'ESCP.

1.3 Articulation des négociations collectives de branche et d'entreprise

N. Delahaie, A. Fretel, K. Guillas Cavan, M. Tallard et C. Vincent, en cours

Début 2018, l'IRES a répondu à l'appel à projet de recherches de la DARES « Les relations de travail dans un contexte de réformes institutionnelles : post-enquêtes et exploitations secondaires de l'enquête REPONSE 2017 ». Intitulée « Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ? Diversité des pratiques de négociations collectives et pluralité des formes d'articulation entre entreprise et branche », la recherche est pilotée par Noélie Delahaie et Anne Fretel. Se joignent Kevin Guillas Cavan, Michèle Tallard, Catherine Vincent pour l'IRES ainsi qu'Héloïse Petit (Université Lille, CLERSE et CEET), Nicolas Farvaque et Djamel Messaoudi, (ORSEU). Les travaux ont débuté en juin 2018 pour une durée initiale de 24 mois. La crise sanitaire ayant fortement freiné, voire stoppé, l'avancée de la recherche, la convention a été prolongée, avec l'accord de la DARES, de 6 mois. Le rapport final sera remis en février 2021 et donnera lieu à des valorisations sous la forme de publications et de participation à des journées d'étude organisées par la DARES.

Dans un contexte de réformes institutionnelles visant à promouvoir la négociation collective au plus près des salariés et des « réalités économiques », ce projet vise à réexaminer la dynamique des négociations collectives d'entreprise, au regard de leur articulation avec les accords de branche (voir rapports d'activité 2018 et 2019 pour une présentation détaillée du projet). D'un point de vue méthodologique, les travaux reposent sur la mobilisation croisée d'une exploitation statistique de l'enquête REPONSE (vagues 2004-2005, 2010-2011 et 2017) et d'une analyse juridique des accords de

branche ainsi que la réalisation d'enquêtes de terrain au sein des établissements et des branches.

En 2020, le travail de l'équipe s'est concentré sur la réalisation et l'exploitation des enquêtes de terrain menées au niveau de plusieurs branches (BTP, Propreté, commerce de gros et de détail principalement alimentaire et bureaux d'études et d'ingénierie)⁸ et dans des établissements. A ce stade, plusieurs enseignements transversaux se dégagent. Le premier est que nos résultats confirment globalement une cohérence entre la typologie issue de l'exploitation statistique de l'enquête REPONSE et les enquêtes de terrain : il existe bien une pluralité des modes d'articulation entre branche et entreprise dans la définition des normes d'emploi et de travail. Ensuite, nos analyses suggèrent que la dynamique économique du secteur détermine fortement les choix d'articulation et la place que les acteurs donnent à la branche. En d'autres termes, les pratiques et logiques économiques prennent le pas sur les règles juridiques. Un troisième enseignement est que l'usage de la dérogation, possibilité prévue par les Ordonnances 2017, est très peu présent dans les établissements rencontrés comme cela adéjà été souligné par une première évaluation des ordonnances de 25017 réalisée pour France Stratégie en septembre 2019. Il s'agit d'un constat néanmoins valable à ce jour dans un contexte où les entreprises ont surtout été mobilisées par la mise en place des CSE et les interlocuteurs rencontrés n'excluent pas y recourir à terme. Enfin, la mobilisation croisée d'une exploitation statistique et d'une analyse qualitative permet d'affiner les notions de « normalisation de branche » ou « normalisation d'entreprise » ou encore celle de « branche ressource ». Plus précisément, les enquêtes montrent que la normalisation du niveau de l'entreprise se produit au-delà de la dynamique formelle de négociation. Le pouvoir normatif de la branche peut lui parfois s'arrêter à l'affirmation d'un intérêt commun de la profession qui peine en pratique à produire des effets tangibles sur les conditions de de travail des salariés. De même, nos analyses montrent la diversité des ressources que la branche peut constituer pour les entreprises (accompagnement, mise à disposition de guides pratiques, etc.).

1.4 Le dialogue social après les Ordonnances de 2017

N. Delahaie, projet (voir Groupe Relations professionnelles)

Noélie Delahaie participe a-à une recherche intitulée « Quel dialogue social dans les entreprises après les Ordonnances de 2017 ? », et coordonnée par F. Lerais (IRES). Cette recherche est conduite en réponse à un appel à projets de France Stratégie visant à évaluer les effets des ordonnances du 22 septembre 2017 relatives à la nouvelle organisation du dialogue social et au renforcement de la négociation collective (durée : 24 mois).

⁸ Ces terrains ont été sélectionnés sur la base d'une typologie des formes d'articulation entre niveaux de la branche et de l'entreprise dans la production des normes d'emploi et de travail. Celle-ci a été élaborée sur la base de l'exploitation de l'enquête REPONSE 2017.

2. Protection sociale

2.1 Les évolution des systèmes de santé

■ La construction d'un marché du risque santé et les complémentaires santé

R. Gay, C. Sauviat, C. Vincent et L. ApRoberts pour l'IRES, achevé, valorisation

L'IRES s'est associé à un projet ANR (Agence nationale de la recherche) porté par le laboratoire IODE de l'université de Rennes 1 et coordonné par Marion Del Sol, qui a pour thème la construction du marché du risque santé. La recherche, rassemblant des chercheurs de différentes disciplines (juristes, économistes, sociologues, politistes) propose d'analyser les conséquences de la généralisation de la couverture complémentaire santé obligatoire pour les salariés du secteur privé (ANI du 13 janvier 2013, repris par la loi sur la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013) et d'étudier les recompositions des relations entre assurances privées et professionnels de santé, tant en termes de renforcement des logiques marchandes et concurrentielles et de reconfiguration/réorganisation de la protection sociale en général et dans le champ de la santé en particulier, que de mutations profondes de l'Etat social, qui devient à la fois prescripteur et incitateur. Le projet se propose de saisir les usages que les acteurs privés (acteurs mutualistes et organisations patronales et syndicales notamment) font des instruments juridiques du marché et leur capacité d'innovation sociale. Le projet porte sur la France mais adopte aussi une démarche de comparaison internationale, avec notamment l'idée de mesurer l'influence de l'Union européenne sur les reconfigurations à l'œuvre au plan national et de développer une comparaison France/États-Unis sur le rôle des organisations syndicales et des employeurs dans la configuration du risque santé dans les deux pays.

La recherche est entrée en 2020 dans sa quatrième et dernière année. Afin de finaliser les projets de publication en cours, l'ANR a toutefois accordé un avenant d'un an, cela avant que ne soit décidé le confinement du printemps. Cette année a été consacrée à l'achèvement de l'enquête et à la valorisation de ses résultats. Une partie du projet ANR porte sur l'étude des recompositions des relations entre assurances santé privées (lucratives ou non lucratives) et professionnels de santé (opticiens, audioprothésistes, chirurgiens-dentistes) qui a pu être terminée avec l'analyse de la réforme dite du « 100 % santé ». La recherche montre que, pour maîtriser les prix inflationnistes et peu régulés de plusieurs biens médicaux (lunettes, prothèses auditives et dentaires) et pour se différencier sur un marché de plus en plus concurrentiel, les assurances privées ont développé des réseaux de soins, c'est-à-dire des relations contractualisées avec des professionnels de santé qui s'engagent à respecter certains prix. La constitution et le fonctionnement des cinq grands réseaux de soins observés en France reposent toutefois sur des principes dissemblables (la mise en concurrence, le conventionnement) qui reflètent les divisions historiques du secteur de l'assurance maladie complémentaire (lucrative/non lucrative). La recherche met par ailleurs en évidence la fragilité du dispositif des réseaux de soins qui est directement contesté par plusieurs organisations professionnelles de santé et indirectement par l'État à travers la réforme du « 100 %

santé ». Celle-ci définit un autre mode de régulation des prix des biens médicaux visés par les réseaux de soins. Les prix de plusieurs de ces biens sont plafonnés par l'État et intégralement pris en charge par l'assurance maladie et les assurances privées, ce qui contribue à standardiser le contenu des contrats d'assurance mais pourrait avoir des conséquences différenciées sur le prix des contrats selon leur nature (collectif/individuel) et le type d'opérateur (mutuelles de petite taille, compagnies d'assurance, etc.).

Les résultats de l'enquête ont été l'objet de plusieurs valorisations. D'une part, ils ont été présentés dans la presse (interview pour la revue *Alternatives économiques*, article dans la revue en ligne *AOC. Analyse Opinion Critique*) et à des représentants syndicaux (intervention à l'assemblée générale de la section Retraités de la Fédération Syndicale Unitaire). D'autre part, ils font l'objet de plusieurs projets de publication. Coordonné par Catherine Sauviat et Renaud Gay, un numéro spécial de la Revue de l'IRES sur les recompositions des rapports entre assurances privées et assurance publique en France et aux États-Unis (gestion de programmes publics d'assurance déléguée aux assurances privées, reconfiguration de l'activité des assurances privées par les objectifs de l'assurance publique, etc.) est en voie de finalisation. Composé de six contributions rédigées pour l'essentiel par des chercheurs impliqués dans le projet ANR, le numéro sera publié au début de l'année 2021. Un ouvrage collectif associant les différents chercheurs du projet ANR est en cours de préparation, pour une publication au second semestre 2021. À destination du grand public, ce livre s'intéresse aux patients face au marché de l'assurance santé et comprendra cinq chapitres rédigés par des chercheurs de l'IRES.

■ **La contribution des médecins aux réformes gestionnaires du système de santé**

R. Gay, en cours

La recherche questionne l'influence de médecins ayant intégré (provisoirement ou définitivement) l'administration sanitaire centrale, sur l'élaboration des réformes du systèmes de santé qui se succèdent depuis les années 1980 et sont porteuses d'une conception gestionnaire de la médecine orientée vers la maîtrise des dépenses. Elle s'intéresse plus précisément aux médecins qui occupent des postes de conseiller ou de cadre (chef de bureau, sous-directeur, directeur) dans deux organisations administratives exerçant un contrôle conjoint sur la politique de santé : la Direction générale de la santé (DGS) et la Direction des hôpitaux (DH). À partir des éditions annuelles du *Bottin administratif* entre 1970 et 2010, il a été constitué une base de données sur les cadres et conseillers médicaux de ces deux directions d'administration centrale. Cette base de données met en évidence les inégales chances d'accès des médecins à des postes de responsabilité entre les deux directions, les postes de la DGS étant ouverts depuis plus longtemps et à des niveaux plus élevés aux médecins. Elle montre aussi que ces médecins sont essentiellement issus des fractions dominées de la profession médicale, liées au monde de la santé publique. Les résultats de ce premier travail ont fait l'objet d'une communication à des journées d'étude consacrées « aux professionnels en déplacement » organisées par le laboratoire Triangle à Lyon en novembre 2019. Cette enquête doit être complétée par une analyse de l'influence de ces médecins en

administration sur la fabrication de quelques dispositifs d'action publique (carte sanitaire dans les années 1970, tarification à l'activité dans les hôpitaux dans les années 2000, par exemple) à partir d'entretiens et d'archives administratives déposées au Centre des archives contemporaines. Ce travail n'a pour l'instant pas pu être réalisé du fait des circonstances sanitaires de l'épidémie de Covid-19.

2.2. Systèmes d'aide à l'autonomie, prise en charge de la dépendance et proches aidants

■ La prise en charge de la dépendance au domicile pendant la pandémie de Covid-19

A. Trenta, en cours

Sur la base d'une recherche, financée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et achevée en 2019, portant sur le rôle et la reconnaissance des proches aidants dans la prise en charge de la dépendance (Handicap, Grand âge), Arnaud Trenta a coopéré avec une équipe du Lise-Cnam-CNRS en avril-mai 2020 pour mener une post-enquête auprès d'une vingtaine d'aidants pour explorer leur vécu durant la pandémie de Covid-19 et l'organisation des systèmes d'aide à domicile. Cette enquête a mis en lumière deux scénarios concernant la reconnaissance du care et la prise en charge des vulnérabilités. D'un côté, la crise sanitaire liée à la Covid-19 agit comme un révélateur des situations de dépendance et mobilise une vigilance accrue dans la population générale qui avive le souci de l'autre, bouscule les systèmes d'entraide entre proches et initie de nouvelles pratiques solidaires au sein des familles et des voisinages. Cette expérimentation à grande échelle de la condition de confiné peut aussi modifier le regard que les aidants portent sur leur situation, en mettant en lumière leur propre enfermement, leur isolement et leur appauvrissement. D'un autre côté, un effet de la crise peut être d'accentuer l'isolement et la ségrégation volontaire de ces aidants dont la stratégie d'autonomisation à l'égard des services collectifs s'est vue confortée lors de la crise sanitaire. La vision d'une situation chaotique dans l'ensemble de la société contraste avec leur vécu où domine le sentiment de continuité, grâce à leur souci de la prévention des risques et leur anticipation des aléas. Les premiers résultats de cette post-enquête sont publiés dans le numéro 2020-4 de la *Revue Française des Affaires Sociales* (RFAS). Une analyse complémentaire fait l'objet d'un article (en anglais) dans le dossier « Care, caring and the global COVID-19 pandemic » de l'*International Journal of Care and Caring* qui sera publié en août 2021.

■ Les effets du confinement sur le vécu et les besoins des proches aidants de personnes dépendantes

C. Meilland et A. Trenta, en cours

Dans le cadre d'un partenariat entre le Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux (CIAAF) et l'IRES, Christèle Meilland et Arnaud Trenta ont participé à une recherche sur les impacts de la pandémie de Covid-19 et du confinement sur les proches aidants de personnes en situation de dépendance. Une enquête en ligne a été réalisée entre le 24

avril et le 25 mai 2020 qui a permis de recueillir 1032 réponses de proches aidants issus de l'ensemble des régions françaises. Le rôle déjà essentiel des aidants avant le confinement, s'est révélé comme étant vital dans la gestion de la crise sanitaire. Les résultats de l'enquête dégagent trois effets principaux du confinement sur les aidants. D'une part, le confinement a accru l'isolement des proches aidants qui ont largement pallié la fermeture des établissements ou la réduction des services d'aide à domicile. D'autre part, cet isolement a été généralement imposé aux aidants qui ont subi de plein fouet la baisse d'activité des services stationnaires et ambulatoires, ainsi que l'impossibilité pour leur famille de venir les aider. Les aidants ont alors dû s'adapter très rapidement pour accueillir leur proche à domicile, concilier télétravail et rôle d'aidant... Enfin, pendant la période de confinement, on constate une intensification de l'ensemble des types d'aide : tâches domestiques, suivi médical, surveillance, soutien moral, actes intimes, soutien scolaire adapté... Or, cette intensification des activités des aidants a des effets négatifs sur la santé des aidants, qui déclarent notamment une nette augmentation de leur épuisement physique et moral. Plusieurs documents de synthèse de cette recherche ont été diffusés dans les réseaux sociaux et publiés sur le site de l'IRES et des associations membres du CIAAF (APF-France Handicap, AFM-Téléthon, Union Nationale des Associations Familiales, etc.). Ces analyses ont également accompagné des communiqués de presse rédigés par les associations et des lettres adressées aux Ministères concernés pour interpeler les pouvoirs publics, et plus largement l'opinion publique, sur les situations et les besoins des proches aidants de personnes dépendantes.

■ Construction et vécu des systèmes d'aide à l'autonomie au domicile

C. Meilland, C. Nizzoli et A. Trenta, en projet

En partenariat avec des équipes des laboratoires Triangle-Lyon 2 et Lise-Cnam-CNRS, l'IRES a soumis un projet de recherche participative dans le cadre de l'appel à projets de la CNSA, intitulé « Trajectoires et expériences croisées dans les systèmes d'aide à l'autonomie (TRAJEX) ». Le projet a été retenu en décembre. Sur une perspective de quatre ans (2021-2024), ce projet vise à analyser l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes locaux d'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes avec handicap vivant à domicile, dans le contexte d'une offre déficitaire en services et en établissements dans de nombreux territoires et de conditions de travail et d'emploi souvent précaires pour les professionnels de l'aide et l'accompagnement au domicile. Pour comprendre les mécanismes individuels et collectifs qui déterminent la construction des systèmes d'aide aux personnes vulnérables, la recherche place la catégorie de qualité du soin au cœur de l'analyse des représentations, des pratiques et des trajectoires sociales des différents acteurs du domaine de l'autonomie. Elle propose notamment de croiser le point de vue et le vécu des principaux protagonistes de la relation d'aide, à savoir les personnes en situation de dépendance, les proches qui constituent souvent le premier soutien et les travailleurs et les travailleuses de l'aide. Cette microanalyse des trajectoires et expériences croisées dans la relation d'aide s'articule à une étude des contextes d'action publique qui déterminent, en partie, les catégories et les logiques d'action au sein des systèmes de prise en charge de la dépendance. Le projet se

positionne donc au croisement de l'analyse des politiques de l'autonomie, des parcours de vie et du travail de care.

Le projet est structuré en trois axes qui articulent plusieurs volets d'investigation. L'axe 1 « Politiques de l'autonomie et action publique territoriale » vise à mettre au jour les cadres de l'action publique à partir d'une approche multiscalaire et comparative, afin d'éclairer les conditions d'élaboration des systèmes d'aide et de réalisation du travail de care. L'axe 2 « Parcours de vie des personnes dépendantes et construction des systèmes d'aide » analyse les arbitrages qui président au choix et à l'articulation des différents acteurs des systèmes d'aide à partir des parcours de vie des personnes en situation de dépendance. L'axe 3 « Trajectoires des acteurs de l'aide et sens au travail » a pour objectif de comparer les trajectoires sociales et professionnelles des travailleurs et travailleuses de care quel que soit leur statut et le sens qu'ils et elles confèrent à leur travail. La recherche combine plusieurs méthodes d'enquête de type qualitative : entretiens semi-directifs, observations ethnographiques, travail d'archives, analyse des documents officiels, photographie. Concernant les terrains d'enquête, la recherche sera déployée au niveau national, ainsi qu'au niveau de trois départements afin de comparer les contextes locaux et les dynamiques territoriales. Au niveau de l'action publique (axe 1), des entretiens semi-directifs (40 entretiens au total) seront menés à l'échelle nationale comme à l'échelle départementale auprès des acteurs clés du domaine. Pour l'analyse des parcours de vie et la construction des systèmes de soin (axe 2), deux entretiens semi-directifs seront menés à 18 mois d'intervalle auprès des personnes vulnérables et de leurs proches (120 entretiens au total). Cette approche longitudinale vise à développer une analyse dynamique des cas et à centrer l'attention sur les processus. Des entretiens semi-directifs seront réalisés auprès d'un échantillon contrasté de 20 acteurs de l'aide par territoire enquêté (60 entretiens au total). La méthodologie proposée est également participative avec un comité de suivi qui associe les parties-prenantes à toutes les étapes de la recherche. Ce comité de suivi se réunira 2 fois par an afin de nourrir la recherche par le dialogue entre les avancées de l'enquête et les savoirs produits par les parties-prenantes. Il aura aussi pour mission de réfléchir à la diffusion des résultats de la recherche auprès des acteurs du domaine dès la remise du rapport intermédiaire. Le comité de suivi sera placé sous la co-responsabilité d'un membre des parties-prenantes et d'un membre des équipes scientifiques qui animeront les échanges et coordonneront la rédaction d'un document réflexif sur les apports et les limites de ce dispositif participatif qui sera intégré au rapport final.

En croisant les trajectoires et les expériences des personnes directement concernées par la relation d'aide, la recherche TRAJEX vise à produire des connaissances inédites sur l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes locaux de soin aux personnes vulnérables vivant à domicile. Elle permettra de mieux comprendre les arbitrages opérés par ces différents types d'acteur face à l'impératif de qualité du soin à donner ou recevoir, et de conciliation avec la vie personnelle et professionnelle. Ce faisant, elle mettra au jour les mécanismes de production des inégalités sociales et de genre dans le travail de care et les enjeux de reconnaissance sociale et professionnelle.

2.3. Les politiques d'insertion sociale et professionnelle

A. Trenta, en cours, voir groupe Travail

2.4. Retraites

■ La problématisation des retraites : interactions entre expertise, débat public et politiques publiques

I. Naji, en cours

Ilias Naji a soutenu à l'Ires, le 4 décembre 2020, une thèse de sociologie sur les réformes récentes des retraites en France entre les années 1970 et 1990, intitulée *Le retournement des retraites (1983-1993). Acteurs, histoire, politiques de l'emploi et circuits financiers*. Cette thèse a été réalisée sous la direction d'Odile Join-Lambert (UVSQ-Printemps/Ires) et d'Eve Chiapello (EHESS-CEMS) et sous le tutorat scientifique de Frédéric Lerais (Ires).

La thèse propose dans une perspective de sociologie des controverses, des politiques publiques, des statistiques et des justifications de revenir sur les réformes des retraites entre les années 1970 et 1990, à partir d'une analyse croisée d'entretiens et d'archives de syndicats (CFDT et CGT) d'administrations (Commissariat Général du Plan, direction de la Sécurité sociale et direction du Budget, ministère des Affaires sociales et de l'Economie) et du patronat (UIMM et CNPF). Différentes luttes entre acteurs portant sur les problématiques des retraites et l'organisation du circuit financier de la Sécurité sociale sont ainsi étudiées. L'objectif de la thèse est de mieux comprendre d'un point de vue sociologique l'écart qui existe entre la réforme de 1983 et celle de 1993, souvent présentées comme étant respectivement la dernière réforme favorable aux retraités et la première leur étant défavorable. En effet, en 1983, l'âge de départ minimal en retraite au taux plein est abaissé de 65 à 60 ans, alors qu'à partir de 1993, la durée de cotisation augmente progressivement de 37,5 à 40 ans, celle du salaire annuel moyen des 10 aux 25 meilleures années, tandis que les pensions sont indexées sur les prix.

La thèse dialogue à la littérature sur l'histoire de la sécurité, et celle sur l'Etat social. Elle propose d'aborder la sécurité sociale et ses politiques à partir d'une approche mêlant études des problématiques, des circuits financiers et des stratégies des acteurs.

La thèse défend un résultat principal : les politiques de l'emploi ont encadré le contenu des politiques de retraite entre le milieu des années 1970 et 1993. Au cours des années 1970, les retraites et les préretraites sont progressivement utilisées pour sortir de la population active les personnes âgées. A partir de 1983, l'adoption de la politique de désinflation compétitive entraîne une compression des dépenses de retraite et la sortie du taux de cotisation des paramètres légitimes des réformes. Cette thèse propose ainsi une histoire des réformes des retraites qui fait une place plus importante aux politiques de l'emploi que ne le font les récits habituels, centrés sur le vieillissement de la population. Le retournement des retraites entre des réformes favorables et défavorables se comprend ainsi à l'aune du basculement des politiques d'emploi.

D'autres résultats sont présentés dans ce travail. Ils portent sur le lien entre statistiques et réformes, sur les problématisations des retraites, sur les usages de la contributivité. Nous documentons ainsi comment les statistiques sur les retraites sont parcellaires entre les années 1945 et le début des années 1980. Cette méconnaissance statistique des retraites offre toutefois un appui argumentatif important pour les acteurs dans leurs diverses productions de chiffrages sur le coût de projets de réformes, comme par exemple ceux sur la retraite à 60 ans entre 1970 et 1983. La thèse permet aussi de suivre des débats entre acteurs entre 1945 et 1993, à partir d'axes de problématisations qui correspondent à des manières de formuler des problèmes des retraites et d'avancer leurs solutions. Ces axes portent sur la condition des personnes âgées dans la société, sur l'organisation du circuit de financement de la sécurité sociale, et sur le rapport des retraites à l'emploi. La thèse permet enfin de suivre comment la notion de contributivité est déclinée au moins selon trois sens, dont les usages par les acteurs sont variés. La CGT et la CFDT utilisent par exemple la contributivité pour défendre les droits à la retraite ou dénoncer des inégalités sociales entre retraités durant la deuxième moitié des années 1970. L'administration et les gouvernements utilisent cette notion entre 1983 et 1993 pour compresser les dépenses de retraite. Le CNPF utilise cette notion pour demander une prise en charge plus importante des dépenses de sécurité sociale par l'Etat au moins depuis le tournant des années 1980.

■ **Projet SociAll**

P. Concialdi, en cours

Dans le cadre du projet *SociAll* de la Confédération européenne des syndicats (CES), Pierre Concialdi est en charge du rapport national pour la France. Ce projet associe de nombreux syndicats affiliés à la CES, dont la CGT-FO pour la France. Le principal axe du projet est de redéfinir notamment la notion « d'adéquation » autour d'une approche basée sur les droits – à distinguer du prisme central de la soutenabilité financière – sur la base d'une série d'indicateurs existants. Le rapport doit aussi se nourrir du diagnostic des organisations syndicales participantes, à la fois sur l'état actuel du système de retraite, sur leurs positions par rapport aux projets en cours et sur les actions prioritaires à entreprendre pour atteindre des pensions adéquates, transparentes et effectives pour toutes les personnes, quel que soit leur statut d'emploi. L'échéance du rapport est fixée au mois de janvier 2020. A la suite de la publication du rapport de synthèse, des réunions associant les organisations syndicales participantes ainsi que les experts nationaux ayant contribué au projet sont également prévues.

2.5. Le financement de la protection sociale et la notion de contributivité

P. Concialdi, A. Math, I. Naji, pour l'IRES, en cours

Dans le cadre de l'Agence d'objectifs de la CFE-CGC, l'IRES a proposé un projet de recherche sur la notion de contributivité dans le champ de la protection sociale. Cette notion est d'actualité et fortement mobilisée dans les débats sur le financement de la protection sociale (retraites, prestations familiales, chômage). Cette notion n'est pourtant pas univoque, et les implications à en tirer sur le financement ne vont pas forcément de

soi. Pour éclairer cette question, ce projet vise à mieux comprendre les contenus et représentations de la notion de contributivité, en saisir les enjeux au regard de l'évolution du financement de la protection sociale et de l'évolution des droits sociaux eux-mêmes.

L'ambition est d'aller au-delà des idées toutes faites et montrer la complexité du sujet qui ne se réduit pas à une dichotomie entre deux catégories de droits sociaux, les prestations contributives et les prestations non contributives, les premières devant être financées par des cotisations, les secondes par l'« impôt ». Il est à cet égard utile de mobiliser des notions distinctes mais proches, connexes ou considérées comme opposées à celle de prestations (non) contributives (prestations assurantielles, prestations redistributives, prestations d'assistance, prestations de solidarité, etc.). Un des objectifs sera de comprendre les liens de l'usage de ces notions au regard des changements en cours ou en germe sur le financement de la protection sociale. Trois angles différents mais complémentaires seront mobilisés afin d'éclairer cette question : les retraites, les prestations familiales, l'approche par le droit. Le projet mobilisera des méthodes d'analyse sociohistoriques, juridiques et économiques. Quatre chercheur-e-s seront mobilisé-e-s. Antoine Math explorera plus particulièrement l'analyse sur les prestations familiales, Pierre Concialdi et Ilias Naji, les développements relatifs aux retraites et Lola Isidro (maître de conférences en droit) l'approche par le droit. La recherche s'achèvera en 2021.

2.6 Politiques sociales en direction des familles, articulation entre vies professionnelle et familiale, inégalités femmes-hommes

J. Fagnani, A. Math, achevé et en cours

Un suivi est effectué sur les politiques sociales en direction des familles (prestations monétaires, aides à travers la fiscalité, congés pour raisons familiales, services en nature, modes d'accueil des enfants) qui se trouvent à l'intersection des politiques de revenus, d'emploi et de protection sociale. Elles sont étroitement liées à la question des inégalités entre hommes et femmes dans les sphères domestiques et professionnelles.

Jeanne Fagnani intervient fréquemment sur ces questions. Elle a participé en 2020, comme experte pour la France, au projet « Availability, Affordability and Quality of ECEC policy from a social rights perspective », financé par la Commission européenne et coordonné par une équipe du « Swedish Institute for Social Research » de l'Université de Stockholm, visant à collecter et analyser des données dans le domaine des politiques d'accueil de la petite enfance. Elle participe au réseau international de recherche sur les dispositifs de congés aux parents et a publié dans ce cadre une analyse des évolutions récentes en France (avec Danièle Boyer). Elle a également publié un article sur la question des congés aux parents en France, en analysant la très forte baisse depuis 2015 du nombre de mères recevant la prestation partagée d'éducation de l'enfant à l'occasion d'une interruption ou réduction d'activité consécutive à la naissance de leur enfant.

Antoine Math, personnalité qualifiée au sein de la formation spécialisée dans le champ de la famille du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), collabore également avec le secrétariat général du HCFEA. Cette implication est l'occasion d'investissements sur le champ des politiques sociales et familiales avec la réalisation de

plusieurs notes présentées et discutées lors de séances de la formation « famille » du HCFEA et destinées à intégrer les rapports du HCFEA. Un rapport du HCFEA est paru au printemps 2020 sur les ruptures parentales et de leurs conséquences, rapport pour lequel plusieurs contributions avaient ainsi été réalisées (partage des prestations sociales en cas de garde alternée, barèmes de pensions alimentaires, impôt et séparation, situation des orphelins).

L'année 2020 a surtout été occupée à la préparation d'un rapport (dont la finalisation est prévue pour le 1^{er} trimestre 2021) visant à réaliser un bilan des quinze dernières années de la politique familiale (et plus précisément des dépenses sociales et fiscales consacrées aux enfants au titre de la politique familiale). Antoine Math a réalisé en 2020 des analyses dont une partie a été présentée lors de séances du Conseil Famille du HCFEA de février à décembre : « L'évolution de la base mensuelle des allocations familiales (BMAF) et du montant de quelques prestations familiales sur longue période (1940-2019) » ; « Base mensuelle des allocations familiales (BMAF) et montant des prestations. Règles de revalorisation et évolutions effectives depuis le début des années 2000 » ; « Les droits familiaux de retraite – éléments de cadrage » ; « Les dépenses de transferts de la branche famille » ; « L'évolution des dépenses nettes de la branche famille » ; « L'action sociale de la branche famille depuis 1997 » ; « Une analyse des évolutions de la branche famille à partir de ses recettes et de son solde »

Les analyses sur l'évolution sur longue période tant des dépenses que des recettes de la branche famille seront utilisées et prolongées en vue du projet de recherche en cours sur « Le financement de la protection sociale et la notion de contributivité » (cf. 2.5)

A partir de travaux et réflexions menés dans le cadre de rapports du HCFEA sur les modes de garde et sur la réforme du congé parental et de sa rémunération (prestation partagée d'éducation de l'enfant), finalisés et rendus publics respectivement en 2018 et 2019 (voir rapports d'activité précédents), un prolongement a été réalisé se centrant sur la France, l'Allemagne et la Suède, et analysant la façon dont se combinent les dispositifs de congés parentaux et de modes de gardes externes à la famille, en fonction de l'avancée en âge des jeunes enfants de 0 jusqu'à leurs 3 ans. Alors que la Suède et l'Allemagne présentent plutôt un schéma de recours à plusieurs dispositifs se succédant pour l'enfant en fonction de son âge, la France se distingue par un schéma alternatif de recours à l'un ou l'autre des dispositifs, un schéma parfois qualifié de « libre choix » mais marqué par de plus grandes différences et inégalités selon les positions sociales des parents. Ce travail est publié en collaboration avec Catherine Collombet.

2.7. Accès à la protection sociale des personnes étrangères

A. Math, achevé

Antoine Math suit depuis plusieurs années la question de l'accès aux droits sociaux et de son corollaire, l'exclusion des droits, dans le cadre de travaux portant sur la notion de « non-recours aux prestations sociales ». Des formes d'exclusions, d'inégalités ou de discriminations, même si elles ne touchent que des populations particulières ou considérées comme marginales du point de vue quantitatif, ne sont pas sans poser problème, à travers des mécanismes de mise en concurrence et de pression sur les

normes sociales de l'ensemble du monde du travail. Tel est le cas en particulier des étrangers. Antoine Math coanime depuis 2007 un groupe de travail sur le droit à la protection sociale des personnes étrangères et des précaires réunissant – essentiellement sous la forme d'une liste d'échange – environ 900 personnes - travailleurs sociaux, salariés d'associations, agents hospitaliers ou de services sociaux, juristes, avocats, chercheurs. Ce groupe de travail qui est d'abord un lieu d'échanges et de mutualisation de l'information à des fins pratiques constitue également un observatoire sur l'accès aux droits, sur l'évolution des pratiques administratives, sur les obstacles et les diverses formes de discriminations, et sur les questions de non-recours aux prestations sociales. Dans ce cadre il analyse les diverses restrictions développées dans l'accès aux droits sociaux.

Depuis 2018, Antoine Math a participé comme expert national, en collaboration avec Lola Isidro (maître de conférences en droit à l'Université de Lorraine) à un projet international sur la protection sociale des personnes étrangères coordonné par des chercheurs de l'Université de Liège (« *Migration and Transnational Social Protection in Post-Crisis Europe - MiTSoPro* »). Ce projet porte sur les conditions d'accès à la protection sociale des personnes étrangères. Antoine Math et Lola Isidro avaient contribué à une première étape consistant à analyser les politiques menées sous l'angle de leur caractère inclusif ou au contraire exclusif pour différentes catégories de personnes se distinguant par leur nationalité et/ou leur lieu de résidence. Les informations ont été collectées de façon systématique sur plusieurs champs de la protection sociale : chômage (assurance et assistance/solidarité chômage), revenus minima garantis (RSA), maladie (prise en charge des frais de santé par l'assurance maladie, prestations en espèces en matière de maladie et d'invalidité), prestations familiales et congés de maternité, de paternité et parentaux ; pensions aux personnes âgées (retraites contributives et non contributives, minimum vieillesse). Pour chacun de ces domaines, les conditions d'éligibilité sont évaluées au regard d'un grand nombre d'indicateurs ou de questions en distinguant le traitement qui est appliqué à plusieurs catégories de personnes : les nationaux résidant dans le pays ; les citoyens UE résidant dans le pays ; les ressortissants non UE résidant dans le pays ; les nationaux résidant dans un autre Etat membre de l'UE ; les nationaux résidant dans un pays d'Etat tiers. Après la construction d'une base de données rassemblant toutes les informations pour la France en 2018, un rapport de synthèse a été réalisé en 2019, et le chapitre d'un ouvrage a été produit et est paru en 2020. Enfin, Antoine Math a réalisé, pour un article à paraître dans la revue *Informations sociales*, une relecture de l'histoire de cette question depuis l'essor de la protection sociale en France. L'Etat nation moderne à la fin du 19ème siècle s'est notamment construit au moyen de mesures sociales privilégiant le national. Les étrangers ont ainsi été exclus des premières lois d'assistance sociale. La condition de nationalité exigée va cependant peu à peu être supprimée notamment sous la pression des textes internationaux pour finalement disparaître quasi complètement à la fin du 20ème siècle. Cependant, parallèlement, d'autres obstacles ou conditions d'éligibilité aux dispositifs de protection sociale vont se développer, surtout à partir des années 1990, y compris pour l'accès aux assurances sociales de personnes exerçant une activité professionnelle qui, auparavant, n'avaient jamais été écartées.

3. Formation, distribution et évolution des revenus, et autres sujets divers

3.1 Richesse, pauvreté, inégalités

P. Concialdi, achevé

Pierre Concialdi a publié un article sur les difficultés budgétaires engendrées par les mesures de confinement, notamment en raison du poids des charges fixes de logement. L'article évalue, à partir du croisement de diverses sources, le nombre des ménages concernés par ces difficultés budgétaires ; il dresse aussi le profil socio-démographique de ces ménages.

Les travaux de Pierre Concialdi sur la définition d'un seuil de richesse (voir les rapports d'activité précédents) ont fait l'objet d'une valorisation à travers un article paru dans *Le 1 Hebdo*. Par ailleurs, sur la question plus générale des inégalités, Pierre Concialdi a été sollicité pour rédiger un chapitre d'un ouvrage collectif.

3.2 Travailleurs pauvres

■ Les travailleurs pauvres à l'épreuve des crises de 2008 et 2010 en Europe du Sud

E. Sommeiller, achevé

Estelle Sommeiller a examiné la situation des travailleurs pauvres depuis la crise financière de 2008 et celle des dettes souveraines en 2010. En Europe du Sud, les réformes structurelles et les fortes politiques d'austérité qui ont suivi laissent craindre une forte augmentation de la pauvreté laborieuse. Or, la part des travailleurs en situation de pauvreté, dit taux de risque de pauvreté au travail, publié par Eurostat n'a pas connu une forte augmentation pour des pays comme l'Espagne, l'Italie et le Portugal entre 2007 et 2017. En Grèce, le taux de pauvreté au travail a même diminué au cours de la période de 14 % en 2007 à 11 % dix ans plus tard. Ce résultat, en apparence surprenant, peut s'expliquer par la construction statistique de cette mesure standard de la proportion de travailleurs pauvres.

Grâce aux microdonnées EU-SILC 2005-2018, trois ajustements ont été opérés pour parvenir à un indicateur de pauvreté plus adapté pour analyser ce qu'il s'est passé : un seuil de pauvreté maintenu stable dans le temps, une définition plus large des travailleurs et une approche individuelle de la pauvreté en recourant au concept de pauvreté en revenus d'activité de Sophie Ponthieux (2010).

Les estimations alternatives générées offrent ainsi une nouvelle lecture de l'évolution du niveau de revenu des travailleurs pauvres d'Italie, d'Espagne, du Portugal et de la Grèce selon leur statut d'emploi, stable ou précaire, salarié ou indépendant, et selon s'ils vivent dans un ménage pauvre ou non-pauvre :

- L'incidence de la pauvreté en revenus d'activité chez les salariés travaillant à temps plein toute l'année s'est accrue sensiblement depuis le début des années

2010, en particulier au Portugal, en Espagne et en Italie. Le contexte de forte modération salariale qui a prévalu une décennie durant est sans doute un élément clé d'explication.

- La montée de l'emploi non régulier a accru la pauvreté au travail de 2010 à 2015, en particulier auprès de deux sous-groupes de la population en emploi : les adultes indépendants sans employé et les individus contraints de travailler à temps partiel.
- Grâce aux calculs d'une mesure individuelle de la pauvreté, il est possible de distinguer l'effet-revenu (le travail rémunéré des autres membres du ménage) de l'effet taille du ménage (famille nombreuse). Un essoufflement du premier apparaît clairement au cours de la période. En effet, il est structurellement constaté qu'une large majorité des travailleurs pauvres en revenus d'activité vit dans un ménage non pauvre en revenu disponible équivalent. Cet indicateur stagnait pour les quatre pays autour du seuil de 60% entre 2005 et 2009. En ce sens, le filet de sécurité familial joue comme un amortisseur majeur de la pauvreté au travail. Or, un décrochage s'est opéré en 2010 pour atteindre un point minimum vers 50% en Espagne en 2014 et 40% en Grèce en 2016. Autrement dit, moins de la moitié des Grecs percevant des revenus d'activité inférieurs au seuil de pauvreté vivaient dans un ménage non-pauvre en 2016.

Après avoir abordé les deux premières dimensions de la pauvreté (marché du travail et solidarité familiale/taille de la famille), le rôle de l'Etat social est examiné, en examinant la pauvreté laborieuse avec ancrage des seuils de pauvreté dans le temps ainsi que selon la définition large des travailleurs. Mesurée au moyen de l'indice de Gini au sein de la population des travailleurs pauvres, la dispersion des revenus disponibles avant transferts sociaux est comparée à la dispersion des revenus disponibles après transferts sociaux. Les deux dispersions se resserrent visiblement en Grèce et en Espagne en fin de période. Les prestations sociales, traditionnellement déterminantes pour lutter contre la pauvreté, ont connu des baisses substantielles et ont moins joué leur rôle de réduction des inégalités. En parallèle, les réformes « décroissantes » du marché du travail ont exercé un effet récessif sur les niveaux de salaire et sur la durée de l'emploi, affectant en premier les travailleurs pauvres. Combinées à des mesures d'austérité en matière de transferts sociaux, elles ont contribué à alimenter les inégalités de revenus parmi les travailleurs pauvres autour des deux points de retournement de 2007-2008 et 2011-2012 en Grèce et en Espagne, jusqu'en 2014 au Portugal et sur toute la période en Italie.

Cette analyse a été publiée dans la revue Athens Journal of Business & Economics.

■ Salaires et transferts sociaux des travailleurs pauvres en France et au Royaume-Uni

E. Sommeiller, en cours

Les dispositifs de politique de redistribution, de lutte contre la pauvreté ou d'incitation à l'emploi - revenus minima garantis, salaire minimum, crédits d'impôt sur le revenu, transferts sociaux - peuvent avoir des retombées directes ou indirectes, positives ou négatives sur l'incidence de la pauvreté d'un pays et le degré de son intensité (écart au

seuil de pauvreté). À volume de travail égal, la pauvreté serait-elle impactée par une politique redressant le niveau du salaire minimum si celle-ci est assortie d'amendements privant les bénéficiaires de leurs prestations sociales ? De même, une politique de lutte contre la pauvreté serait-elle effective si un revenu universel était mis en place en contrepartie de la disparition de prestations sociales vitales ? Les interactions complexes entre transferts sociaux, salaires et pauvreté sont difficilement prévisibles et toute projection souffre nécessairement d'hypothèses discutables et d'incertitudes fortes.

Si la littérature regorge d'études ponctuelles, à un moment donné, sur le détail des prestations sociales et minima sociaux des personnes pauvres d'un pays donné, elle mérite d'être enrichie en ce qui concerne les évolutions longues des revenus des pauvres qui soient comparables d'un pays à l'autre. Aussi ce projet propose-t-il une lecture transversale de l'évolution des principales composantes de revenu disponible des travailleurs pauvres depuis une quinzaine d'années selon leur situation sur le marché du travail, en emploi stable ou irrégulier. La base données EU-SILC permet de distinguer les grandes catégories de revenus : revenus d'activité, revenus de remplacement, revenus du patrimoine, minima garantis et prestations sociales et impôts sur le revenu. Un exercice de comparaison internationale permettra d'en retracer l'évolution dans quelques-uns des pays anglophones et francophones de l'Union européenne : France et Belgique d'un côté, Royaume-Uni et Irlande de l'autre. La question est double : avant de mesurer la trajectoire des revenus que perçoivent les travailleurs pauvres dans le total de leur revenu disponible, il est utile de savoir le nombre de personnes concernées au cours de la période. Plusieurs questions seront explorées autour de la protection garantie : l'évolution de la pauvreté monétaire des personnes selon leur degré d'éloignement à l'emploi, tant en proportion (taux de pauvreté) qu'en intensité (écart au seuil de pauvreté) ; la place des transferts sociaux, notamment les indemnités de chômage, dans le revenu disponible des pauvres dans le contexte d'un marché du travail difficile (décrue générale du chômage depuis 2013 mais regain de la pauvreté laborieuse et réformes du marché du travail).

3.3 Budgets de référence pour participer à la vie sociale et revenu minimum décent

P. Concialdi et A. Math, achevé, en cours, valorisations et prolongements

L'IRES a participé depuis 2013 à divers travaux sur les « budgets de référence » et autour de la quantification d'un « revenu minimum décent par catégories de ménage ». Au cours de l'année 2020, ces travaux ont fait l'objet de valorisations. Par ailleurs, le projet pilote sur le « budget de la dignité » en Tunisie s'est achevé en 2020 et a fait l'objet d'une diffusion publique en décembre 2020. Enfin, dans le cadre du réseau international créé en 2018, d'autres travaux comparatifs de recherche ont été réalisés en 2020.

■ Les budgets de référence en France

P. Concialdi et A. Math, achevé, valorisations

Pierre Concialdi a présenté une communication au colloque organisé par l'UNAF le 23 janvier 2020 (« *Les besoins essentiels des ménages : l'apport des budgets -types* »). Les

principaux éléments de cette communication ont été repris dans les actes de ce colloque. Il a aussi participé à un ouvrage collectif consacré aux budgets de référence et coordonné par un chercheur britannique, Chris Deeming, en rédigeant le chapitre sur la France. L'ouvrage a été publié au printemps 2020. Le chapitre sur la France retrace la généalogie de ces budgets depuis les premiers budgets types de l'UNAF construits dans les années 1950 jusqu'aux budgets de référence publiés par l'ONPES en 2015. Il présente ensuite le cadre théorique ainsi que les arguments qui ont motivé les choix méthodologiques effectués pour la construction des budgets de référence de l'ONPES. La dernière partie présente les principaux résultats obtenus et les perspectives d'utilisation de ces budgets, notamment dans l'optique de définir un salaire minimum décent ou *living wage* (voir § 1.1)

Pour l'année 2021, une valorisation des travaux commandités par l'ONPES est prévue. A la suite de la suppression de l'ONPES décidée par le gouvernement à la fin de l'année 2019, les rapports de recherche concernant les extensions aux zones rurales (février 2018) ainsi qu'à la métropole du grand Paris (février 2019), n'ont en effet donné lieu à aucune publication. Il est prévu, a minima, de procéder à une actualisation des résultats publiés en 2015 pour les villes moyennes.

■ Un budget de la dignité pour la Tunisie

P. Concialdi, achevé, valorisations en cours

Pierre Concialdi a coordonné depuis 2018 un projet pilote sur les budgets de référence en Tunisie. Ce projet est réalisé par un consortium qui associe, outre l'IRES, une ONG internationale – *International Alert* – et la *Friedrich Ebert Stiftung*. Ce travail s'inspire de la méthodologie générale développée par les chercheurs britanniques sur cette question ainsi que d'expériences analogues déjà réalisées au Mexique et en Afrique du Sud. Une présentation de ce projet figure sur le site de l'IRES à la page dédiée au réseau international sur les budgets de référence auquel participe l'IRES.

Le travail de terrain amorcé en 2018 s'est achevé fin 2019 et il a donné lieu à un rapport de recherche. La présentation publique de ce rapport, initialement prévue pour le printemps 2020, a été reportée au mois de décembre à l'occasion du dixième anniversaire de la Révolution.

La recherche a permis de valider la possibilité d'aboutir à un consensus sur la définition d'un panier minimal de biens et services dans le contexte tunisien marqué par de fortes inégalités sociales. Le champ retenu pour ce projet se limite à une famille type composée d'un couple avec deux enfants (un garçon de 8 ans et une adolescente de 14 ans) habitant dans la métropole du grand Tunis. Sur ce champ limité, il a été possible de chiffrer la majeure partie (environ le trois quarts) des dépenses minimales correspondant au budget de la dignité.

Malgré le caractère partiel de ce chiffrage, deux conclusions importantes peuvent être tirées de ces résultats quantitatifs. Premièrement, on peut estimer que, dans la métropole du grand Tunis, au moins 40% de la population (et plus probablement la moitié) ne dispose pas aujourd'hui des ressources nécessaires pour accéder à des conditions de vie dignes. Deuxièmement, la comparaison avec le salaire minimum montre que, pour la

famille type considérée dans l'étude, le niveau du salaire minimum reste aujourd'hui très sensiblement inférieur au niveau qui serait nécessaire pour que les travailleurs puissent accéder par leur travail à des conditions de vie dignes.

Enfin le troisième enseignement majeur qui ressort de cette recherche porte sur les politiques en matière de services publics. Tous les groupes de consensus ont ainsi souligné la médiocre qualité de certains services publics, notamment en ce qui concerne les transports, l'éducation ou la santé. Malgré l'attachement et la préférence des participants pour une offre de services publics de qualité, cette situation les a conduits à considérer que des ressources supplémentaires étaient nécessaires pour pallier cette situation. En d'autres termes, la détérioration des services publics engendre un surcoût important pour les familles en les obligeant à prendre en charge, au moins en partie, certains besoins qui pourraient être fournis par les services publics. Cette conclusion rejoint celle à laquelle aboutissent des travaux analogues conduits au Mexique.

La présentation publique de ce rapport, initialement prévue pour le printemps 2020, a été reportée au mois de décembre à l'occasion du dixième anniversaire de la Révolution.

Pour l'année 2021, un séminaire scientifique international reste envisagé mais les conditions de sa réalisation dépendent fortement de l'évolution de la situation sanitaire. Il est prévu par ailleurs de valoriser ce travail à travers la publication d'un article.

Des prolongements sont également envisagés dans d'autres pays du monde arabe où ces travaux semblent avoir suscité un grand intérêt auprès de certains acteurs sociaux. Des premiers contacts étaient en cours mais ils ont été suspendus avec l'arrivée de la crise sanitaire.

■ Activités du réseau international MIS (Minimum Income Standards)

P. Concialdi et A. Math, achevé, en cours

L'IRES participe à un réseau international qui a été créé en 2018 à Londres à la suite d'une conférence réunissant l'ensemble des équipes de recherche ayant développé la méthodologie MIS (*Minimum Income Standards*). Ce réseau fait l'objet d'une présentation à la rubrique dédiée du site de l'IRES.

L'étude comparative sur les échelles d'équivalence implicites que l'on peut déduire des budgets de référence a été publiée au début de l'année 2020 dans le *Journal of Social Policy*. Cette étude a réuni plusieurs équipes de recherche associées au réseau (Irlande, Portugal, Royaume-Uni et France). Les principaux résultats de ce travail ont été présentés dans le rapport d'activité de l'an passé.

Pour l'année 2020, une réunion du réseau MIS était prévue au mois de juillet à Mexico. Elle a pris la forme d'un webinaire qui s'est tenu les 22 et 23 juillet. Pierre Concialdi y a présenté une communication sur les résultats préliminaires de la recherche sur le « budget de la dignité » en Tunisie. Pour l'année 2021, le réseau projette d'organiser une réunion dans un pays européen.

3.4 L'action publique face à la crise du Covid-19 en Argentine

A. Trenta, en cours

Arnaud Trenta analyse depuis plus de dix ans les situations économiques et sociales, et les politiques publiques en Amérique latine, particulièrement le cas de l'Argentine. Concernant ce pays, il a contribué avec une collègue argentine Virginia Mellado au numéro spécial de la Chronique internationale sur la mobilisation des États face à la crise sanitaire. Il a également intégré deux projets de recherche financés sur 12 mois par l'Agence nationale pour la recherche argentine dans le cadre du programme « La société argentine dans la postpandémie ». Le premier projet, coordonné par Mariana Heredia, s'intitule « L'aide publique au soutien des ménages et des unités économiques en situation d'urgence. Initiatives, médiations et portée de l'assistance dans une perspective comparative ». Il porte sur les deux principaux transferts monétaires créés spécifiquement par le gouvernement fédéral dans le contexte de la crise sanitaire pour soutenir les ménages pauvres et les entreprises affectées par les restrictions d'activités. Le second projet, coordonné par Karina Ramacciotti et intitulé « Les professionnels du Care pendant la pandémie et la postpandémie de COVID-19 », analyse les conditions de travail et les formes de reconnaissance des infirmiers et autres travailleurs du Care pendant et après la crise sanitaire.

Publications

Contributions à des ouvrages collectifs

- Concialdi P. (2020), « The French Experience of Reference Budgets », in Christopher Deeming (ed.), *Minimum Income Standards and Reference Budgets : International and Comparative Policy Perspectives*, Policy Press.
- Concialdi P. (2020), « Les inégalités », in Pablo Servigne & Raphaël Stevens (dir.), *Aux origines de la catastrophe - Pourquoi en sommes-nous arrivés là ?*, Imagine-LLL.
- Delahaie N., Vincent C., « The SMIC as a driver for collective bargaining. The interplay of collective bargaining and minimum wage in France », in Dingeldey I., Schulten T., Grimshaw D., *The interplay between Minimum Wage and Collective bargaining – Actors and Institutions in different Sectors and Regions of the World*, Routledge Editions (à paraître).
- Isidro L., Math A (2020), « Migrants' Access to Social Protection in France », Chapter 11 (pp. 165-178) in J.-M. Lafleur, D. Vintila (eds.), *Migration and Social Protection in Europe and Beyond. Comparing Access to Welfare Entitlements (Volume 1)*, IMISCOE Research Series, Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-030-51241-5_11

Articles

- Boyer D., Fagnani, J. (2020) 'France country note', in Koslowski, A., Blum, S., Dobrotić, I., Kaufman, G. and Moss, P. (eds.) *International Review of Leave Policies and Research 2020*.
- Collombet C., Math A. (2020), « Politique d'accueil du jeune enfant et d'indemnisation du congé parental. Schémas nationaux d'articulation en Allemagne, en France et en Suède », *Revue des politiques sociales et familiales* n°136-137 (à paraître)
- Concialdi P., « Pour des principes universels de retraite », *Les Possibles*, N°22, Hiver 2020.
- Concialdi P., Math A. (2020), « The Minimum Income Standard and equalisation: reassessing relative costs of singles and couples and of adults and children », *Journal of Social Policy*, 1-20 (avec Hirsch D., Padley M., Pereira E., Pereirinha J., Thornton R.)

- Concialdi P., « Confinement, récession et baisse des revenus : Quel impact des charges fixes de logement sur les contraintes budgétaires des ménages ? », Eclairages de l'IRES, N°16, avril 2020. Principaux résultats repris et commentés dans un entretien à Médiapart.
- Concialdi P., « Le salaire minimum en France : historique et débats », La Revue de l'IRES, N°100, juillet 2020.
- Dupuis, J.P., Fagnani, J. (2020), « Les systèmes de protection sociale en Afrique : une longue marche semée d'embûches mais des avancées significatives », Grain de Sel, n°79, p. 6-7.
- Fagnani, J. (2020), "Reasons for the decrease in the number of beneficiaries of Parental leave benefit in France: exclusion, self-exclusion and disaffection", Revista del Ministerio de Empleo, Migraciones y Seguridad Social / Journal of the Ministry of Labour and Social Security, Madrid, n°146, p. 101-115.
- Fagnani, J., Lestrade B. (2020), « Allemagne : Politiques familiales, emploi et représentations collectives : des différences Est/Ouest qui s'atténuent », Chronique internationale de l'IRES, n°169-170, pp. 41-56.
- Gay R., « La réforme hospitalière, creuset d'une administration spécialisée. Analyse de la formation et des transformations de la Direction des hôpitaux (1970-2010) », Revue française d'administration publique, 174, 2020, p. 329-349
- Math A. (2020), « A la croisée d'enjeux nationaux et internationaux : la protection sociale des personnes étrangères ressortissantes d'un pays non-membre de l'Union européenne (UE) », Informations Sociales n°203 (à paraître fin 2020)
- Sommeiller E., « The Working Poor Facing the Great Recession in Southern Europe », Athens Journal of Business & Economics, Volume 6, Issue 4, October 2020 – Pages 303-330
- Trenta A., avec Giraud O., Petiau A., Rist A., Touahria-Gaillard A., « "Ça fait des années qu'on est confinés". La crise sanitaire du Covid-19 révélatrice de la condition des proches aidant-e-s de personnes en situation de dépendance », Revue française des affaires sociales, n°4, 2020.
- Trenta A., avec Hamidi C., « Des classes populaires et des associations : quelles redéfinitions des rapports au politique ? », Sociétés contemporaines, vol. 118, no. 2, 2020, p. 5-24.
- Trenta A., « La participación popular bajo el prisma de la comparación de casos contrastados: asociacionismo y política en las afueras de París y Buenos Aires (1930-2010) », Revista Latinoamericana de Metodología de las Ciencias Sociales (Relmecs), Vol. 10, n°1, 2020.
- Trenta A., avec Giraud O., Petiau A., Rist B., Touahria-Gaillard A., « Perte d'autonomie : comment mieux accompagner les aidantes et aidants familiaux ? », Note Terra Nova, 02 décembre 2020.
Trenta A., avec Giraud O., Petiau A., Rist B., Touahria-Gaillard A., « Reconnaître la contribution essentielle mais invisible des proches aidants », The conversation, 18 Mai 2020.

Rapports de recherche et documents de travail

- Concialdi P., Un budget de la dignité pour la Tunisie, Rapport de recherche, décembre 2020 (avec le concours et le soutien d'International Alert et de la Friedrich Ebert Stiftung)
- Delahaie N., Guillas Cavan K. (coord.), Fleury N., Freyssinet J., Kahmann M., Seguin N., Rehfeldt U. (2020), « La négociation collective transnationale d'entreprise en matière d'anticipation restructuration : quelle(s) articulation(s) avec la régulation collective de groupe d'entreprise et d'établissement », Rapport de recherche de l'IRES.
- Meilland C., Trenta A., avec Bouillot C., Bruno C., Charles A., Kail B., Impact du confinement : une charge supplémentaire pour les aidants, Rapport final de la recherche menée par l'IRES et le Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux (CIAAF), décembre 2020
- Autres publications :
- Concialdi P., « Comment définir un seuil de richesse ? », Le 1 Hebdo, N° 282, 5 février 2020

Emploi et système productif

Odile Chagny, Christèle Meilland, Catherine Sauviat.

Chercheur.es associé.e.s : Michel Husson, Annie Jolivet, Claude Serfati

Doctorant : Axel Magnan (INRAE)

Les travaux du groupe Emploi se sont poursuivis en 2020 malgré les difficultés liées à la situation de pandémie en France. Certaines activités se sont vues ralenties et/ou ajournées. Certaines recherches, notamment liées aux secteurs les plus touchés par la pandémie (comme le secteur du CARE et des EHPAD par exemple, mais aussi les secteurs industriels) ont été revues dans de nouvelles perspectives de recherches, dans l'objectif de se saisir des événements touchants l'emploi, les conditions de travail et le système productif dans son ensemble. Le groupe Emploi s'est aussi ouvert aux problématiques qu'a fait émerger la crise sanitaire. C'est ainsi qu'un cinquième axe de recherche a été mis en place portant particulièrement sur l'inversion de la hiérarchie des métiers en temps de crise et ce, en plus des quatre thématiques principales des années précédentes.

Les travaux du groupe ont notamment porté sur les stratégies des groupes industriels et le système productif. Deux axes ont été et seront privilégiés en 2021. Tout d'abord, la recherche comparative menée en France et au Brésil sur les industries automobile et aéronautique (et financée par le Bureau International du Travail) va servir de base à une réflexion sur la comparaison des effets économiques de la crise sanitaire liée au Covid-19 avec ceux de la crise 2008. Cela donnera naissance à un séminaire organisé avec le Gerpisa (Groupement de recherche sur l'automobile). Le deuxième axe concerne la situation en France de l'industrie d'équipement médical au cœur des difficultés rencontrées lors de la crise sanitaire. L'objectif de cette recherche sera de montrer que la France présente une vulnérabilité systémique dans les industries de santé, en partie liée aux interdépendances commerciales et la dépendance des entreprises françaises insérées dans les chaînes de valeur mondiales.

L'analyse des transformations du travail liées au numérique a continué via les activités du réseau Sharers and Workers (IRES et ASTREES) et s'est poursuivie dans plusieurs directions : participation à la mission Frouin, accompagnement de collectifs et d'initiatives de représentation de travailleurs de plateformes dans le cadre du projet européen DigitalPlatformObservatory avec la Confédération Européenne des syndicats. Deux projets de recherche sont en cours : sur les intermédiaires BtoB du travail pour la DARES, en collaboration avec Paris Saclay et TelecomParisTech, pour l'ANACT (coordination d'un FACT sur « travail et communs », Trois projets sont en attente de réponse : l'un avec la CFE CGC sur IA et dialogue social (Projet européen), l'autre avec la Fondation Brodolini (prolongement du projet Don't GIG UP !), projet européen également. Un événement participatif sur dialogue social et IA devrait par ailleurs être organisé début 2021.

La capacité du dialogue social à promouvoir une approche responsable et équilibrée de l'intelligence artificielle et des algorithmes, des nouvelles formes d'intermédiation que les plateformes numériques, dans un contexte où la généralisation du télétravail impliqu

par la crise COVID et les coûts liés à certaines obligations pour l'employeur entre autres ouvrent potentiellement la voie à une accélération de la « plateformisation » de certains services de l'entreprise sont au cœur de ces travaux.

Les travaux sur l'emploi de certaines catégories de main-d'œuvre se sont poursuivis durant 2020. Sur les seniors, différentes valorisations ont mis en valeur les travaux sur l'emploi des seniors et les dynamiques territoriales ainsi que sur l'emploi des femmes seniors. En ce qui concerne la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole, l'année 2020 a été entièrement consacrée au travail de rédaction de thèse qui sera finalisée dans les mois à venir. Les travaux sur les inégalités hommes-femmes se sont poursuivis dans le cadre du Séminaire Egalité, Genre, Institutions et Politiques. Ils seront aussi largement développés dans le cinquième axe de recherche qui interroge les hiérarchies posées entre les métiers et totalement bousculées lors de cette crise sanitaire que nous sommes en train de vivre. La crise sanitaire semble avoir agi comme un révélateur des contradictions entre hiérarchie salariale, reconnaissance sociale d'une part, et l'utilité des métiers d'autre part.

Enfin, les travaux du groupe se sont enrichis des collaborations avec d'autres groupes de l'IRES, notamment le groupe relations professionnelles et le groupe revenus (cf. les recherches sur les aidants et les effets du confinement ainsi que le projet Trajex sur la construction et vécu des systèmes d'aide à l'autonomie au domicile).

1. Les stratégies des groupes industriels, l'emploi et le système productif national

C. Sauviat, C. Serfati, en cours

Quel est l'impact de l'insertion des grands groupes industriels français dans les chaînes mondiales d'approvisionnement (CMA) sur les systèmes productifs et d'emploi de leur pays d'origine et les enjeux soulevés en matière de politiques publiques ? Cette problématique, qui a guidé une recherche comparative France Brésil financée par le Bureau international du travail (BIT) dans les industries automobile et aéronautique (cf. rapport d'activité 2019), continue d'alimenter nos travaux et réflexions, en vue d'un séminaire organisé conjointement avec le Gerpisa (groupement de recherche sur l'automobile) au printemps 2021. Ce séminaire porte sur une comparaison des effets économiques de la crise sanitaire liée au Covid-19 avec ceux de la crise 2008. Alors que cette dernière, d'origine financière, s'est soldée par une recapitalisation des banques par les Etats, la crise sanitaire de 2020 a provoqué un quasi-arrêt de l'activité économique décidé par les gouvernements pris de panique et instaurant des mesures non coordonnées et prises un peu à l'aveugle ou par mimétisme. Il s'agit plus particulièrement d'analyser et de comparer les modes d'ajustement de l'emploi et du travail opérés par les entreprises françaises de l'automobile à l'occasion de cette nouvelle crise par rapport à ceux d'il y a une dizaine d'années, dans un contexte accéléré de restructurations (baisse des volumes, fermetures de sites, externalisations, délocalisations) et de transformations technologiques en cours au sein de la filière sous la pression des évolutions réglementaires destinées à faire face à la dégradation climatique (développement du véhicule électrique).

Le contexte de la crise sanitaire et de ses effets économiques a également nourri une nouvelle recherche sur la vulnérabilité de la France dans l'équipement médical, dont l'industrie pâtit à la fois des choix stratégiques des groupes français et de ceux effectués depuis des décennies par l'Etat en matière de politique industrielle. La dépendance de plusieurs pays avancés, dont la France, à un nombre limité de sous-traitants localisés à l'étranger (en Chine et en Inde) a été volontiers mise en évidence par nombre d'observateurs s'agissant de l'approvisionnement en équipement personnel de protection (les masques notamment) ou en substances actives destinées aux médicaments. Mais ce constat pourrait être étendu à l'ensemble de l'industrie des produits médicaux, qui a connu une baisse continue du solde de sa balance commerciale au cours des deux dernières décennies, pour atteindre -3,3 milliards d'euros en 2019. Or il ressort de l'analyse que la plupart des déficits commerciaux de nombre de produits et équipements médicaux proviennent essentiellement des échanges avec les pays développés (Etats-Unis, autres pays européens), et non pas avec ceux des pays émergents ou en développement. Les problèmes de cette industrie, dont certains segments sont très intensifs en technologie, ne relèvent donc pas de la problématique d'un coût du travail supposé trop élevé, une explication souvent trop rapidement avancée. Ils ont plutôt trait d'une part aux difficultés de transfert technologique de la recherche publique vers le privé et d'autre part au nombre insuffisant d'entreprises de taille intermédiaires qui, quand elles existent, sont très souvent sous contrôle de grands groupes étrangers. La France montre donc une vulnérabilité systémique dans les industries de santé qui ne peut s'expliquer seulement par les interdépendances commerciales révélées par les échanges internationaux de la France ou la dépendance des entreprises françaises qui sont insérées dans les chaînes de valeur mondiales.

Cette recherche a donné lieu à une première publication dans la rubrique « Eclairages » de l'Ires en novembre sous le titre : « L'industrie française des équipements médicaux à l'heure du coronavirus ». L'année 2021 sera consacrée à l'approfondissement de ces analyses et à la recherche d'un financement extérieur pour la mener à bien.

2. Les transformations du travail liées au numérique

2.1 Le réseau « Sharers & Workers »

J. Baudrillard, O. Chagny, G. Heintz (en cours)

Le réseau Sharers & Workers est co-animé par l'IRES et ASTREES et soutenu par le groupe UP. (<https://www.sharersandworkers.net/#section-1>).

Le réseau Sharers & Workers a été créé en 2015. Il s'est construit et consolidé au fil du temps comme une initiative inédite dans ses méthodes d'action, basée sur la conviction que le développement des plateformes entraîne des modifications profondes, bouleverse les acteurs traditionnels, fait émerger de nouveaux modèles d'affaires pas encore stabilisés, et que des modalités inédites de construction des régulations doivent être recherchées pour outiller une économie des plateformes « financièrement soutenable, techniquement innovatrice, et socialement responsable ».

En termes de méthode est privilégiée une approche favorisant la discussion entre parties prenantes pour faire émerger leurs intérêts partagés. Cette démarche s'est d'abord déployée en France à partir de 2016, puis à l'échelle Européenne depuis début 2018, en co-opération avec la Confédération Européenne des Syndicats. Plus de 800 parties prenantes ont participé à des événements ou des groupes de travail (acteurs du numérique, syndicalistes, chercheurs, experts, acteurs publics, de l'ESS, du monde coopératif, etc.).

La démarche est partenariale. Sont ou ont été associés au réseau Sharers & Workers la Fondation Internet Nouvelle Génération, OUISHARE, le pôle de compétitivité Cap Digital, le Campus Fonderie de l'Image, l'ANACT, le groupe UP, la Peer to Peer Foundation, France Stratégie, etc. Des groupes de travail et plusieurs événements ont été co-organisés avec France Stratégie, en particulier sur le dialogue social en 2017 (également avec l'IGAS), le développement professionnel et les retraites (à la demande du HCRR) en 2018.

Quatre types d'activités se sont progressivement déployés en lien avec l'animation du réseau Sharers & Workers :

- Une veille documentaire collaborative coordonné au sein de l'IRES par Julie Baudrillard et Guillaume Heintz,
- L'animation proprement dite du réseau Sharers & Workers et la production de plaidoyers et propositions visant à promouvoir une régulation socialement responsable en lien avec le développement des plateformes numériques ;
- Des réponses à sollicitations et demandes d'intervention qui ont permis la montée en compétence et en expertise ;
- Une capitalisation rendue peu à peu possible de cette montée en expertise, qui s'est matérialisée dans le montage, la coordination ou la participation à des projets de recherche ou de recherche action au fil du temps de plus en plus nombreux, ainsi qu'au travers de la contribution à l'émergence de l'activité éditoriale de l'IRES sur ces sujets (en particulier sur un numéro spécial de la Chronique Internationale sur le transport particulier de personnes en milieu urbain).

■ Réalisations de Sharers & Workers en 2020

- Animation et déploiement des activités de l'observatoire européen des plateformes mis en place en septembre 2019 en collaboration avec la Confédération Européenne des Syndicats et ASTREES, dans le cadre du projet européen Establishing workers representation in the digital and app economy (voir ci-dessous). Mise en place du site internet DigitalPlatformObservatory, commande et déploiement d'une application collaborative, mise à disposition des collectifs accompagnés dans le cadre du projet.
- Participation d'Odile Chagny au titre de Sharers & Workers à la mission « représentation des travailleurs des plateformes » confiée par le Premier Ministre en janvier 2020 à M. Jean-Yves Frouin, en vue de formuler des propositions législatives sur le dialogue social et le statut des travailleurs de plateformes, mission qui a rendu son rapport le 2 décembre 2020.

■ Contributions et publications

L'expertise accumulée par Sharers & Workers, dans un contexte où la connaissance et la capacité d'appréhension des transformations entraînées par la dimension « plateformes » de la transformation digitale se traduit par des sollicitations assez nombreuses, de la part d'acteurs très divers.

En 2020, ces interventions se sont déroulées dans les cadres suivants : Harvard law school, forum des plateformes coopératives de la Coop des Communs, table ronde organisée par Uber autour des enjeux d'inclusion et de développement professionnel, l'Union des photographes professionnels, le festival des Idées de la Charité sur Loire, le printemps de la prospective.

Deux tribunes ont été publiées dans le cadre des activités de Sharers & Workers en 2020 :

1. Tribune sur l'interopérabilité, avec Startin'Blox et d'autres partenaires, pour promouvoir l'interopérabilité comme moyen de reprendre le contrôle sur nos plateformes numériques. La tribune est parue dans l'édition print du Monde du 30 novembre 2020.
2. Tribune sur la protection des travailleurs de plateformes. « Protéger les travailleurs ubérisés, une urgence nationale », 10 avril 2020, demandant des mesures d'urgence pour les travailleurs des plateformes numériques, parmi les plus exposés aux risques de contamination et les moins protégés par la loi.

L'année 2020 a été aussi marquée par la parution d'un ouvrage collectif, aux Editions du Faubourg « Désubériser, reprendre le contrôle ». (Avril 2020). Ce livre, paru en avril 2020, est le fruit d'un travail conjoint entre Sharers & Workers et #Leplusimportant, un think do tank créé en 2017 pour développer les compétences et redonner du pouvoir d'agir à chacun. Le livre analyse les enjeux sociaux des plateformes d'emploi et livre de nombreuses propositions.

■ Un projet d'événement Sharers & Workers

Un projet d'événement Sharers & Workers est en cours d'élaboration, avec ASTREES et l'Association des Auditeurs de l'INTEFP, qui vise à interroger la place, les modalités et les limites du dialogue social à appréhender les impacts de la digitalisation et en particulier de l'IA, en questionnant l'intérêt qu'il y a – ou non – à « isoler » la spécificité des plateformes numériques. L'algorithme peut-il devenir un objet de dialogue social ? Comment rééquilibrer le rapport de force ? Quels acteurs sont légitimes ? Quel pouvoir d'agir, pour quelles parties prenantes ? Autant de questions que nous nous proposons d'aborder.

2.2 L'impact de la transition numérique sur les conditions de travail, de management, de rôle des organisations syndicales dans quatre secteurs

O. Chagny avec N. Farvaque et D. Messaoudi (Orseu), achevé

Ce projet a été réalisé en collaboration entre l'IRES (Odile Chagny), le cabinet ORSEU (Nicolas Farvaque et Djamel Messaoudi), dans le cadre d'une agence d'objectif IRES de l'UNSA. Le projet a débuté en 2017 et s'est achevé en mars 2020, avec la parution du rapport.

Ce projet ne portait pas principalement sur les plateformes, mais était centrée sur une approche sectorielle, en vue d'outiller les acteurs syndicaux en entreprise.

L'objectif était de porter un regard « situé » sur l'impact de la transformation numérique, en s'attachant à mettre en évidence la nécessité de mettre le travail concret et la transformation des organisations au cœur des réflexions sur l'impact de la transformation numérique, ainsi que les leviers d'action en découlant pour l'action syndicale.

L'étude a proposé un tour d'horizon tout à la fois théorique et empirique de l'impact de la transformation numérique sur le travail, avec un focus sur deux secteurs particuliers d'intérêt pour l'UNSA : le transport de marchandises et l'éducation.

Elle s'est basée sur une revue de la littérature, une exploitation d'enquêtes statistiques en particulier sur les conditions de travail, ainsi que sur des entretiens centrés sur des métiers spécifiques des deux secteurs privilégiés : les chauffeurs routiers dans le cas du transport de marchandises, le personnel non enseignant dans les établissements scolaires.

Une valorisation est prévue pour 2021 (article dans la Revue de l'IRES, de production de supports propres pour l'UNSA à destination des acteurs syndicaux en entreprise notamment).

2.3 Représentation des travailleurs dans l'économie des plateformes

O. Chagny avec Etuc et Astrees, en cours

Le projet « Establishing workers representation and social dialogue in the platform and app economy » s'est construit comme une suite de l'événement participatif co-organisé avec la CES en janvier 2018 à Bruxelles, qui avait mis en discussion avec des parties prenantes de l'économie des plateformes des initiatives et réflexions à l'œuvre à l'échelle européenne sur les questions de représentation et négociation collective, de l'innovation et de la responsabilité sociale qu'emporte le développement de l'économie de plateformes.

Ce projet, financé par la Commission Européenne, est coordonné par la Confédération Européenne des Syndicats, et regroupe l'IRES, Astrees, et la Confédération Européenne des Syndicats. L'idée, développée avec Astrees et nos partenaires de la CES est d'une part d'améliorer la connaissance des initiatives en matière d'action collective dans le cadre de l'économie des plateformes, et d'autre part d'accompagner et outiller ces initiatives. Cela a donné lieu à une réponse commune à un appel à proposition de 2018 de la Commission Européenne, sur la ligne budgétaire réservée aux partenaires sociaux, sur l'information,

la consultation et la participation. Le projet a débuté en mars 2019 pour une durée de deux ans. Il a été prolongé au premier semestre 2021 en raison de la crise COVID.

Le projet a mis en place un observatoire européen des plateformes (une trentaine de membres, émanant du monde syndical européen, de la société civile, des activistes du numérique, des experts). Il a donné aussi lieu à la mise en place un site internet, destiné à donner de la visibilité aux initiatives en faveur de la représentation et de l'action collective dans le cadre de l'économie des plateformes, accessible ici : <https://digitalplatformobservatory.org/>

Un appel à manifestation d'intérêt a été diffusé début 2020, pour identifier les initiatives susceptibles de faire l'objet de l'accompagnement lors des séances de coaching. Une dizaine d'initiatives ont répondu à notre manifestation d'intérêt. Une première séance de coaching s'est déroulée le 26 novembre 2020 (rassemblant des initiatives provenant de l'UGT, la CGIL, le NGG, la CSC). Une seconde session de coaching se déroulera début 2021.

Le projet a aussi donné lieu au développement d'un outil collaboratif basée sur les standards interopérables du web (Solid), mise à disposition des initiatives participant au projet. Cette suite est développée par le prestataire Startin'Blox. L'idée était aussi de favoriser une mise en contact avec les organisations syndicales, de sorte à permettre à celles-ci d'avoir accès à cette technologie permettant de développer des outils de collaboration, distribués, non propriétaires, permettant de garder la maîtrise des données. Cette brique du projet est en train de se déployer, et certaines grandes organisations syndicales par exemple envisagent de déployer ces outils pour leurs propres usages et besoins.

2.4 Les Nouveaux Intermédiaires du Travail B2B : Comparer les modèles d'affaires dans l'économie numérique « collaborative (BOBCAT)

Odile Chagny avec Paola Tubaro (Université Paris SUD) et Antonio Casilli (TelecomParisTech), en cours

Il s'agit d'un projet de recherche financé par la DARES dans le cadre d'un appel à projet sur l'économie collaborative de 2018. L'IRES assure la responsabilité scientifique (Odile Chagny) et partage la coordination du projet avec l'Université Paris SUD (Paola Tubaro) et TelecomParisTech (Antonio Casilli).

Le projet a débuté en janvier 2019, et s'achèvera à la mi 2021 (délai reporté compte tenu également des difficultés causées par la crise sanitaire).

L'idée est de s'intéresser à une catégorie de plateformes moins connues et moins présentes dans le débat public que les plateformes « B2C » de type Uber ou Deliveroo, celle des plateformes « B2B » de compétences, permettant à des entreprises de recourir à des freelances dans le cadre notamment de projets numériques, mais aussi sur ces compétences spécifiques (comme les managers de transition). Ces plateformes seront amenées à occuper une place croissante, qu'il est opportun de comprendre leurs modèles d'affaires, leur positionnement vis-à-vis des acteurs traditionnels qu'elles viennent concurrencer, de mettre en avant les modalités de gestion et de relations

humaines de ces intermédiaires. L'étude privilégie un regard « 360° », mêlant tout à la fois la perception des travailleurs, des entreprises clientes, ainsi que des intermédiaires eux-mêmes.

De premiers résultats intermédiaires sont déjà disponibles, en particulier sur la perception des travailleurs, pour laquelle nous nous sommes notamment appuyés sur une méthodologie de « web ethnographie ».

2.5 FACT « Travail et Commun, travail en communs »

O. Chagny avec Astrees et le groupe Chronos, en cours

Le projet a fait suite à un Transformateur Numérique organisé en partenariat en juin 2018. Le Transformateur Numérique est un accélérateur de projets, animé par le réseau ANACT-ARACT et la FING pour accompagner la transformation digitale des entreprises sous l'angle de l'innovation sociale et de la qualité de vie au travail. En juin 2018, Sharers & Workers s'était associé à l'ANACT et la FING, ainsi qu'au Groupe Chronos pour animer une session dédiée "aux communs" dans le travail : "[Travail et communs, travail en commun : vers de nouvelles organisations de travail ?](#)".

Le Transformateur Numérique sur les communs est l'occasion de réunir une quinzaine d'initiatives innovantes, de les accompagner, contribuer à les outiller sur les problématiques du travail. A l'issue du Transformateur, plusieurs initiatives ont été retenues pour faire l'objet d'un accompagnement plus approfondi dans le cadre du Fond d'Amélioration des Conditions de Travail. L'ANACT a sollicité l'IRES (Odile Chagny) pour coordonner ce projet, d'une durée de deux ans (juin 2019-juin 2021).

Il s'agit d'un projet de recherche-action, permettant à six organisations (La Myne, OuiShare, Coop des Communs, thecamp, La Péniche, Happy Dev), inspirées par le mouvement des "communs", qui défrichent des "zones grises" de l'emploi, essaient de se défaire d'une logique "command and control" au profit d'une coopération horizontale, de bénéficier d'un travail d'accompagnement réalisé par des consultants, visant à venir équiper et outiller ces acteurs face aux obstacles rencontrés dans la recherche de nouvelles formes de régulations laissant plus de place aux contributions des collaborateurs.

Le projet donne lieu à des interventions directes des consultants, ainsi qu'à des moments « communs » de capitalisation, l'un en septembre 2019, l'autre en mars 2020.

Des représentants syndicaux ont été associés au conseil scientifique constitué pour le projet.

Le dispositif a aussi été conçu pour alimenter des publications communes de l'IRES et de l'ANACT, avec notamment un Appel (commun entre l'ANACT et l'IRES) à contributions sur les alternatives organisationnelles et managériales pour la Revue des Conditions de Travail de l'ANACT, diffusé en février 2020, et dont, dont les contributions ont été livrées à l'automne 2020.

2.6 Réponses à des appels à propositions

Plusieurs **réponses à des appels à propositions** ont été réalisées au printemps 2020, prolongeant les travaux de recherche entamés au cours des dernières années.

- Une réponse à l'appel à proposition VP 2020/001 de la Commission Européenne sur la ligne budgétaire de soutien au dialogue social a été élaborée et le projet a été retenu en décembre 2020. L'IRES est co-demandeur avec ASTREES, la CFE-CGC, l'U2P, et la CIDA (la confédération syndicale italienne qui représente les managers). Le projet vise à contribuer à une meilleure compréhension et appropriation des enjeux et impacts des données et de l'IA ; préfigurer une négociation collective nouvelle dans son périmètre et ses objets, formuler des recommandations génériques et diffusables visant à développer un dialogue social enrichi (acteurs, objets moyens). Ce projet offre une opportunité concrète de poursuivre l'exploration de nouvelles pratiques de dialogue social/professionnel en lien avec la transformation digitale, telle qu'elle s'est engagée dans le cadre des activités du réseau Sharers & Workers.
- Le consortium rassemblé dans le cadre du projet Don't GIG UP ! (Fondation Brodolini, IRES, UIL, IPA polonais, FO, Ver.di, l'UGT, l'ETUC, Solidarnosc) a répondu à l'Appel à proposition de la Commission Européenne DG EMPL VP/2020/004 sur le rôle des relations industrielles dans le cadre notamment de la transformation digitale. L'accent serait mis dans ce nouveau projet sur le secteur des plateformes de service à la personne et de services professionnels, toujours dans l'idée de dégager des pistes de régulation, et avec un lien évident avec d'une part les activités du réseau Sharers & Workers ainsi que le projet BOBCAT pour la DARES. Je serais contributrice dans le cadre de ce projet.
- Le réseau ESS italien Diesis <https://www.diesis.coop/about-us/> a sollicité l'IRES (Odile Chagny) pour une contribution au projet ENCODING - ENterprising COmmunities Defining a new paradigm of value creation through INdustrial relations and social dialogue, co-ordonné par le syndicat italien CISL. Le but du projet est d'étudier les "communautés d'entreprises" qui s'organisent en collaboration pour contribuer au développement économique et social local, par la création d'entreprises collectives poursuivant le bien commun. Ces entreprises commerciales peuvent être appelées entreprises communautaires ou entreprises à base communautaire (EBC). Le lien est là aussi direct avec les activités du réseau Sharers & Workers, avec une spécificité ESS complémentaire des deux projets précédents.

3. Histoire de la notion de plein-emploi et du chômage

M. Husson, en cours

Michel Husson a entrepris un travail sur l'histoire, théorique et pratique, des théories du chômage. Le projet est en premier lieu d'étudier la généalogie des divers dispositifs de légitimation de la pauvreté (au XIX^e siècle) puis du chômage aux siècles suivants, en soulignant les similitudes et les inflexions. Cette approche historique sera prolongée par une approche critique des théories contemporaines du chômage, visant à montrer

qu'elles installent une forme de renonciation à l'objectif de plein-emploi. On cherchera à cette occasion de mettre en perspective le récit dominant d'une inévitable destruction d'emplois découlant des nouvelles technologies, en le confrontant à l'hypothèse d'une « stagnation séculaire. ». Il s'agira enfin d'évaluer les alternatives hétérodoxes telles que la réduction du temps de travail ou la garantie de l'emploi (*job guarantee*) par opposition à celle d'un revenu universel inconditionnel.

Dans le cadre de ce projet a été entreprise une investigation sur les rapports entre salaire minimum et emploi dans une perspective historique. Ce passage en revue montre que le débat s'est toujours structuré selon une opposition entre l'invocation des lois incontournables de l'économie et les projets visant à l'amélioration du sort des salariés. Cette tension était présente dès la mise en place des premiers dispositifs au début du XXe siècle, et un débat similaire s'est développé aux États-Unis, notamment après la Seconde Guerre mondiale. Le second constat est que ce débat a pris une tournure très technique en raison des développements de la science économique et du recours croissant à l'économétrie. Cependant les études empiriques les plus récentes conduisent à une remise en cause progressive du principe selon lequel une augmentation du salaire minimum conduirait mécaniquement à des pertes d'emploi. Ce projet a donné lieu à un article dans le numéro de la Revue de l'Ires sur le salaire minimum.

4. Segmentation du marché du travail : seniors, femmes, travailleurs non-permanents

4. 1 L'emploi des seniors

■ Dynamiques territoriales, travail et emploi des seniors

A. Jolivet, achevé, en cours de valorisation

La valorisation de l'aide à la capitalisation du projet « PACT seniors. Pour l'amélioration des conditions de travail des seniors. Maintien dans l'emploi des 55-64 ans » a pris forme en 2020 et se poursuivra en 2021. La valorisation est réalisée en collaboration avec Valérie Zara Meylan (CEET et CRTD - Cnam, GIS CREAPT).

Un article va paraître dans le n° 11 de *La Revue des conditions de travail* : Jolivet, A., Zara-Meylan V., Cescosse Maxime, Chevance Alain (mise en ligne prévue en décembre 2020), « Maintien en emploi des seniors et expérimentations partenariales de cinq Aract : quels apports pour la conception et la mise en œuvre de la politique publique ? ». Le numéro qui accueille cet article a été retardé en raison de la crise sanitaire.

Une communication a été acceptée au Congrès de la SELF (Société d'ergonomie de langue française) : "Tisser une approche économique et ergonomique pour analyser des expérimentations partenariales territoriales en faveur de l'emploi des seniors". Cette communication prend place dans l'atelier "Enjeux du territoire pour la méthodologie d'intervention au prisme du développement durable". Le congrès de la SELF a été reporté aux 11-13 janvier 2021, Paris.

Un colloque "Agir dans les territoires sur les conditions de l'allongement de la vie professionnelle. Des questions d'emploi, de travail, de santé et de parcours" a été co-

organisé par l'Anact et le Creapt (participation au comité scientifique) pour le 15 mai 2020. Annulé en raison des contraintes sanitaires et de la surcharge d'activité pour une partie des intervenants prévus, il est en cours de reprogrammation sous forme d'un web-colloque en 2021.

■ « Femmes seniors »

A. Jolivet, en cours

Un travail a été engagé en septembre 2019 suite à l'audition d'Annie Jolivet et d'Anne-Françoise Molinié (CEET et CRTD – Cnam, GIS Creapt) par le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle en février. La réforme des retraites en discussion suscite des interrogations renouvelées sur la situation des femmes seniors avant la retraite et les conséquences différenciées d'un allongement de la vie active. Il s'agit d'une part de mobiliser des statistiques et des travaux existants, d'autre part de réaliser des exploitations sur la dernière vague de l'enquête Conditions de travail (2016).

En 2020, une exploitation des données de panel des enquêtes Conditions de travail 2013 et 2016 a été réalisée. Une proposition d'article répondant à l'appel à articles de la revue Socio-Économie du Travail sur le thème "Genre et politiques de l'emploi et du travail" a été accepté. L'article "Allongement de la vie active, politiques publiques et conditions de travail et d'emploi des femmes seniors – Travailler plus tard est-il aussi soutenable pour les femmes que pour les hommes ?" a été soumis en novembre 2020.

Un article a par ailleurs été écrit avec Dominique Anxo pour la revue Travail, genre et sociétés : Anxo Dominique, Jolivet Annie (2020), « Les effets de la réforme des retraites pour les femmes en Suède », *Travail, genre et sociétés*, 2020/2, n°44, 171-175.

4.2 Recompositions de la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole en Europe

A. Magnan, en cours

Le début d'année fut consacré à la finalisation du travail de recherche auprès des acteurs sectoriels investis dans la gestion du travail agricole non-permanents entamé en 2018 et 2019.

Le reste de l'année de travail a été principalement consacré à la rédaction du manuscrit de thèse « *Recompositions de la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole en Europe* ». *L'importance croissante des travailleurs non permanents*. Ce travail de recherche porte sur l'amplitude et les modalités du recours au travail agricole salarié précaire en France, et les modèles de recours à ces formes d'emploi défendus par les acteurs publics et syndicaux du secteur.

Les résultats intermédiaires sont multiples et importants vis-à-vis de la dynamique sectorielle de l'agriculture. Le travail sur les bases de données statistiques et administratives de la Mutualité Sociale Agricole a mis au jour une agriculture dépendante de travailleurs agricoles salariés précaires, majoritaires dans le secteur. Ceux-ci sont employés dans une diversité importante de statut d'emploi, où l'externalisation joue un rôle de plus en plus central. Ces mutations ont été montrées comme largement

soutenues par les pouvoirs publics alors qu'elles génèrent des situations de travail et de santé et sécurité professionnelles largement dégradées.

La seconde partie de la recherche, s'intéressant à la configuration institutionnelle stabilisant ces recompositions sectorielles, met à jour la convergence des modèles de développement portés par les acteurs du secteur sur le recours à l'emploi précaire. Cette convergence amène à la construction d'un compromis institutionnel stabilisant la régulation par l'opacité d'une situation défavorable aux travailleurs agricoles précaires. Le dialogue social sectoriel apparaît être largement dominé par les acteurs publics et patronaux, dont seule une partie sont syndicalement représentés dans ces instances. Au niveau européen, où des études de cas sur l'Espagne, la Belgique et la Pologne ont été menées, une évolution commune du recours croissant à ces formes d'emploi portée par un discours d'inévitabilité dans le cadre de la concurrence internationale est repérée. Toutefois, dans le détail, cette évolution commune ne correspond pas à une convergence réelle des trajectoires sectorielles nationales.

Le plan de travail pour l'année à venir est de conclure le travail de rédaction du mémoire de thèse, ainsi que de continuer à valoriser les résultats de ces recherches via des communications et publications scientifiques.

Recompositions de la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole en Europe. L'importance croissante des travailleurs non permanents. Ecole Doctorale Abies.

4.3 L'emploi des femmes et politiques publiques

C. Meilland, en cours

L'analyse des politiques publiques du point de vue de leurs conséquences sur l'égalité hommes-femmes ainsi que l'analyse de l'évolution des inégalités de genre et leurs liens avec les autres formes d'inégalités se sont poursuivies au début de l'année 2020 via le séminaire SEGIPP (Séminaire Egalité, Genre, Institutions et Politiques). Né d'une initiative conjointe de cinq structures (le laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique LISE/Cnam-CNRS, l'Institut de recherches économiques et sociales IRES, l'Institut national des études démographiques INED, le réseau Marché du travail et Emploi MAGE et la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques DREES, ce séminaire fermé a vocation à examiner des travaux en cours et à réunir universitaires et institutions dans un même groupe. Seules deux séances ont pu se tenir cette année : la première portait sur « la précarité au féminin à l'épreuve des réformes d'assurance chômage » avec une présentation d'Anne Eydoux (CNAM-CEET) et la seconde sur l'impact des violences conjugales sur l'accès et le maintien dans l'emploi avec les présentations de Séverine Lemièrre (Paris I-MAGE, de Gwenaëlle Perrier (LISE-CNAM) et de Clémence Armand (SDFE).

4.4 Stratégies syndicales dans le travail du Care : Emploi et Conditions de travail dans les EHPAD

C. Meilland avec C. Nizzoli et S. Bérout (Université Lyon 2- Triangle) en cours, voir groupe Relations Professionnelles

Le secteur du *care* (aide à domicile, hébergement des personnes âgées, services de garde d'enfants) est à la fois un secteur en pleine expansion et d'expérimentation de relations d'emplois atypiques. Secteur de services, très féminisé, il est aussi un secteur où la représentation collective des salariés est particulièrement faible et l'implantation syndicale difficile. Cette recherche, qui a débuté en 2016 par une comparaison avec le Québec, propose une analyse de la représentation collective dans ce secteur en France. Outre les deux chercheuses de l'IRES, l'équipe est aussi composée de Louise Boivin (Université du Québec en Outaouais) et Sophie Bérout (Triangle, Université Lyon II). L'enquête de terrain québécoise s'est déroulée en juillet 2016 (Catherine Vincent a participé à cette étape de la recherche). Des entretiens ont été menés avec les responsables des fédérations syndicales concernées puis, saisissant l'opportunité d'un mouvement de grève des salariés des résidences pour personnes âgées privées à l'occasion du renouvellement de leurs conventions collectives, des salariés grévistes et des représentants syndicaux ont été rencontrés dans deux de ces résidences. Le terrain français (Île-de-France et Bouches-du-Rhône) a été commencé au premier semestre 2017. Plusieurs entretiens tant au niveau du personnel soignant et non soignant des EHPAD que des organisations syndicales (secrétaires fédéraux nationaux, militants syndicaux, etc.) ont été réalisés par Christèle Meilland, Cristina Nizzoli et Sophie Bérout notamment dans des UL (Unions Locales) CGT de Marseille et auprès des syndicalistes CFDT en Ardèche.

Ce projet est actuellement financé par l'Université Lyon 2 (projet DYMOB-EHPAD). La valorisation de recherche sera faite sur 2021 par le biais d'articles scientifiques en cours de rédaction et d'un ouvrage.

5. La crise sanitaire et le bouleversement de la hiérarchie sociale des métiers

O. Chagny, C. Meilland, E. Sommeillier et A. Trenta

La crise sanitaire et plus particulièrement le confinement mis en place dans la plupart des pays, a mis en première ligne des professions encore « dotées de prestige », comme les médecins et les chercheurs, les scientifiques, mais aussi d'autres personnes – majoritairement des femmes – qui appartiennent aux métiers du *care* (le soin et le prendre soin c'est-à-dire dans ce cadre les aides-soignantes, les auxiliaires de vie...), de la vente, du nettoyage, du transport, de la production "indispensable" à la satisfaction des besoins vitaux d'une société (les caissières, les livreurs, les transporteurs, les éboueurs, les saisonniers...). La crise sanitaire semble avoir agité, du moins dans un premier temps, comme un révélateur des contradictions entre, d'une part, la hiérarchie salariale et la reconnaissance sociale et, d'autre part, l'utilité vitale de ces mêmes métiers. À l'instar de l'ouvrage de la Russel Sage Foundation, *Low-Wage in the Wealthy World*, notre projet est de cibler quelques métiers qui jouent un rôle central dans la gestion de la crise tout en occupant une position subalterne dans la hiérarchie sociale et salariale et ce via une comparaison européenne. Notre travail portera ainsi sur neuf pays européens : la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Pologne, le Royaume-Uni, la Norvège, la Suède et le Danemark. Parmi un éventail assez large de métiers clés, nous avons sélectionné, grâce aux tableaux agrégés d'Eurostat extraits de la base de

données EU-SILC 2016-2018, les travailleurs du care (aides-soignantes et infirmières) et les vendeurs et caissières. L'analyse se centrera sur des questions fondamentales que sont les conditions de travail, les caractéristiques d'emploi, les niveaux de revenu et de qualification de ces emplois. L'enjeu serait de rassembler des données objectives sur ces métiers qui sont apparus au grand jour comme indispensables et « essentiels » à la vie économique et sociale et qui pourtant restent vulnérables d'un point de vue économique.

Publications

Articles

- Anxo D., Jolivet A., (2020), « Les effets de la réforme des retraites pour les femmes en Suède », Travail, genre et sociétés, 2020/2, n°44, 171-175.
- Chagny O., Le Bayon S. (2020), « La loi sur le salaire minimum en Allemagne : un bilan globalement positif, des enjeux d'application majeurs », Revue de l'Ires, n°100.
- Chagny O., D. Messaoudi, N. Farvaque, (2020), « L'impact de la transformation numérique sur les conditions de travail et d'emploi. Un aperçu général complété par deux études de cas », Rapport réalisé pour le Centre Henri Aigueperse - UNSA Éducation avec le concours financier de l'IRES.
- Jolivet A., Zara Meylan V., Cescosse M., Chevance A., (2020), « Maintien en emploi des seniors et expérimentations partenariales de cinq Aract : quels apports pour la conception et la mise en œuvre de la politique publique ? », Anact, La Revue des conditions de travail, n°11, 44-61.
- Sauviat C., Serfati C., (2020), "L'industrie française des équipements médicaux à l'heure du coronavirus" Eclairages de l'Ires n°20, novembre.

Articles dans des périodiques

- Husson M., « Productivité : l'énigme irrésolue » Alternatives économiques, 10 février 2020.
- Husson M., « Rebond ou plongeon ? » A l'encontre, 29 avril 2020.
- Husson M., « Salaire minimum et emploi : histoire d'un débat », La revue de l'Ires n°100, juillet 2020.
- Husson M., « SMIC, cotisations et emploi », Alternatives économiques n° 404, septembre 2020.
- Husson M., « Une reprise économique en "V", vraiment ? Alternatives économiques, 3 juin 2020.
- Jolivet A., (2019), « Chronique – La retraite progressive n'est pas une solution miracle », Alternatives économiques, 13 février 2020, <https://www.alternatives-economiques.fr/annie-jolivet/retraite-progressive-nest-une-solution-miracle/00091807> (consulté le 8 octobre 2020)

- Meilland C., Trenta A., « Prise en charge globale et reconnaissance de l'aide aux personnes âgées dépendantes », L'Humanité, Tribune du 27 Mai 2020.

Rapports et documents

- Magnan A., (2019) (en cours de préparation), Recompositions de la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole en Europe. L'importance croissante des travailleurs non permanents. Ecole Doctorale Abies.
- Meilland C., Nizzoli C., Vincent C. (coord), (2020), Dialogue social et négociation dans les fonctions publiques : quel rôle dans les réorganisations, Rapport dans le cadre de l'Agence d'objectif de l'Ires, mars.
- Meilland C., Trenta A., avec Bouillot C., Bruno C., Charles A., Kail B., Impact du confinement : une charge supplémentaire pour les aidants, Rapport final de la recherche menée par l'IRES et le Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux (CIAAF), décembre 2020.

Ouvrages

- Chagny O. « Désubériser, reprendre le contrôle », Editions du Faubourg, en collaboration avec Franck Bonot, Florian Forestier, Mathias Dufour, 2020.

Analyse de l'actualité économique et sociale internationale

Équipe de l'Ires et correspondants extérieurs

Le premier programme scientifique à moyen terme institue la comparaison internationale comme un choix méthodologique fondateur de l'IRES. La *Chronique internationale de l'IRES* naît à ce moment (1989). Elle reconduit une mission d'information et de décryptage de la conjoncture économique et sociale internationale au bénéfice notamment des organisations syndicales. Cette mission était déjà celle de l'Agenda social international⁹, publication de l'IRES qui devait « rendre compte, régulièrement et de façon suivie, de l'actualité sociale internationale en fournissant les éléments d'information significatifs sur les événements revêtant un grand intérêt pour le mouvement syndical » et dont la *Chronique internationale* prend la suite. Il devait « permettre et faciliter la compréhension des mouvements sociaux et être utilisé comme instrument d'analyse fiable par chacune des organisations syndicales »¹⁰

Mais la *Chronique internationale* est également conçue pour être un outil dans le débat interne de l'IRES sur la méthodologie et les difficultés de la comparaison internationale : comment comparer ce qui est différent. L'ambition de la publication est d'avoir contribué au fil des ans à construire quelques standards en la matière et à dépasser une lecture simplificatrice des évolutions et débats sociaux à l'étranger.

A travers ce choix de complexification de la lecture des faits sociaux étrangers, la *Chronique internationale* cherche à répondre de diverses manières à la demande syndicale :

- En proposant une information suivie dans le temps, fiable et contextualisée ;
- En outillant les lecteurs pour contrer un usage instrumentalisé des comparaisons internationales : les « exemples étrangers » peuvent être cités à tort et à travers pour légitimer des choix politiques par exemple ;
- En cherchant à susciter un effet miroir et de recul : le détour par l'étranger permet de « regarder de loin » ce qui est familier et, partant, de regarder autrement la réalité nationale.

Les membres de l'équipe (chercheurs et chercheurs associés) ainsi que les correspondants étrangers (chercheurs) assurent ainsi la couverture économique et sociale régulière de nombreux pays sur les cinq continents, avec une focale particulière sur les principaux pays européens. L'année 2020 a été particulièrement fructueuse avec la parution de 25 articles au total sur des thématiques intéressant le monde syndical.

⁹ Créé en 1985 et inclus dans *La Note de l'IRES* à laquelle succède également en 1989 *La Revue de l'IRES*.

¹⁰ *La Note de l'IRES*, n°4, juin 1985.

■ **Allemagne**

FAGNANI J., LESTRADE B. (2020), « Politiques familiales, emploi et représentations collectives : des différences Est/Ouest qui s'atténuent », n° 169-170, mars-juin, p. 3-18.

KAHMANN M. (2020), « Une réponse coordonnée du système de santé sous l'impulsion de l'État fédéral », n° spécial, « Les mobilisations des États sanitaires et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 », n° 171, septembre, p. 106-121.

KAHMANN M. (2020), « La crise sanitaire sonne-t-elle la fin de la sous-traitance dans l'industrie de la viande ? », n° 172, décembre, à paraître.

■ **Argentine**

MELLADO V., TRENTA A. (2020), « Une mobilisation forte, précoce... mais insuffisante de l'État fédéral », n° spécial, « Les mobilisations des États sanitaires et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 », n° 171, septembre, p. 54-72.

■ **Australie**

LE QUEUX S., PEETZ D. (2020), « Les relations professionnelles un enjeu collatéral de la crise sanitaire : "Building it back better" ? », n° 172, décembre, à paraître.

■ **Brésil**

ROMBALDI M. (2020), « Militer dans le syndicalisme international : deux études de cas », n° 172, décembre, à paraître.

■ **Chine**

XING-BONGIOANNI J., CHU J., QI X. (2020), « La mobilisation sanitaire des pouvoirs publics locaux : le cas de la ville de Wuhan », n° spécial, « Les mobilisations des États sanitaires et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 », n° 171, septembre, p. 36-53.

■ **Danemark**

MEILLAND C. (2020), « Des répercussions mesurées de la crise du Covid-19 sur le marché du travail », n° 172, à paraître.

■ **États-Unis**

SAUVIAT C. (2020), « Les Big Three de l'automobile renouvellent leurs conventions collectives sous pressions », n° 169-170, mars-juin, p. 52-67.

SAUVIAT C. (2020), « Vers une redéfinition accélérée des programmes de Welfare sous la présidence de Donald Trump », n° 169-170, mars-juin, p. 68-78.

SAUVIAT C. (2020), « Système hospitalier, assurance santé et fédéralisme étasunien à l'épreuve », n° spécial, « Les mobilisations des États sanitaires et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 », n° 171, septembre, p. 73-89.

SAUVIAT C. (2020), « Le bilan de Donald Trump en matière d'immigration, à l'aune de ses promesses électorales », n° 172, décembre, à paraître.

■ France

GAY R., STEFFEN M. (2020), « Une gestion étatique centralisée et désordonnée », n° spécial, « Les mobilisations des États sanitaires et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 », n° 171, septembre, p. 122-138.

■ International

SERFATI C. (2020), « La sécurité nationale s'invite dans les échanges économiques internationaux », n° 169-170, mars-juin, p. 79-97.

GAY R., GUILLAS-CAVAN K. (2020), « La gestion sanitaire de l'épidémie de Covid-19 par les États : recettes communes et logiques nationales », n° spécial, « Les mobilisations des États sanitaires et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 », n° 171, septembre, p. 3-25.

CONCIALDI P. (2020), « L'évolution de la surmortalité durant la pandémie de Covid-19 : éléments de comparaison internationale », n° spécial, « Les mobilisations des États sanitaires et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 », n° 171, septembre, p. 26-35.

■ Irlande

DELAHAIE N. (2020), « Des fragilités du système de santé exacerbées par la crise sanitaire », n° spécial, « Les mobilisations des États sanitaires et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 », n° 171, septembre, p. 139-153.

■ Italie

DI RUZZA A. (2020), « Revenu de citoyenneté : la montagne accouche d'une souris », n° 169-170, mars-juin, p. 41-51.

TOGNETTI-BORDOGNA M., POLILLO B. R., MALLET J.-O. (2020), « Après le choc initial, des ressources renouvelées pour le système sanitaire, en attendant une réforme plus ambitieuse ? », n° spécial, « Les mobilisations des États sanitaires et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 », n° 171, septembre, p. 154-171.

■ Royaume-Uni

FREYSSINET J. (2020), « Les syndicats et le Brexit (suite) », n° 169-170, mars-juin, p. 19-29.

FREYSSINET J. (2020), « Quels enseignements de la privatisation du rail ? », n° 169-170, mars-juin, p. 30-40.

FREYSSINET J. (2020), « Une sous-estimation initiale du risque, puis une gestion chaotique », n° spécial, « Les mobilisations des États sanitaires et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 », n° 171, septembre, p. 172-187.

FREYSSINET J. (2020), « La croissance de la "pauvreté laborieuse" », n° 172, décembre, à paraître.

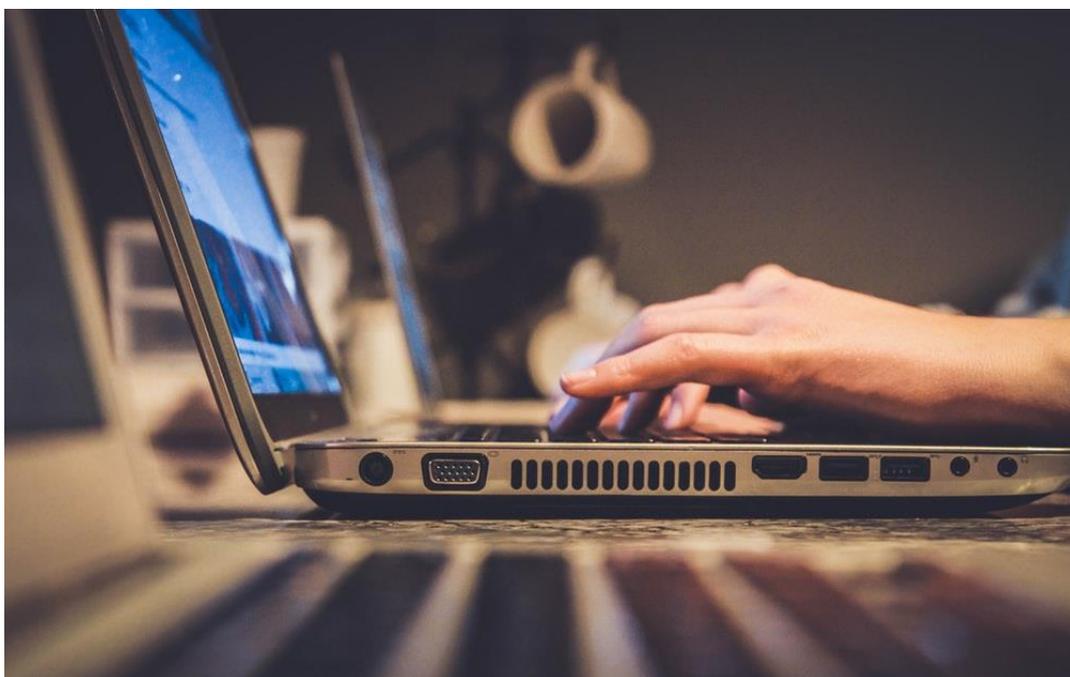
■ Suède

JOLIVET A. (2020), « Une gestion singulière de la crise sanitaire, un système de santé décentralisé sous forte tension », n° spécial, « Les mobilisations des États sanitaires et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 », n° 171, septembre, p. 188-208.

■ Union européenne

CORON G., SAUVIAT C. (2020), « L'Europe de la santé au prisme du Covid-19 : quelles avancées ? », n° spécial, « Les mobilisations des États sanitaires et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 », n° 171, septembre, p. 90-105.

Partie 2 : Activités éditoriales



©JohnSchno

La Chronique internationale de l'IRES

J. Baudrillard, L. Curich, C. Sauviat

L'année 2020 a connu un chamboulement dans le rythme de parution des numéros variés et du numéro spécial de la Chronique internationale, consacrés au suivi de l'actualité économique et sociale à l'étranger. Le surgissement de la crise sanitaire liée au Covid-19 a en effet incité l'équipe de l'Ires à consacrer son numéro spécial n°171 de manière anticipée par rapport au calendrier habituel sur le thème des mobilisations sanitaires des États et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19.

Le **numéro n° 169-170** paru en juin est un numéro varié et double, qui comprend sept articles.

La gestion sanitaire de la première vague de l'épidémie de Covid-19 par les États et par l'Union européenne alimente **le numéro spécial de la *Chronique internationale de l'IRES***, coordonné par Renaud Gay et Kevin Guillas-Cavan. La crise, inédite par son ampleur et son caractère mondialisé, a appelé, dans un temps très court, une mobilisation sanitaire massive de la part des États. Il s'agissait avant tout d'éviter la saturation des services de santé, notamment hospitaliers, mais aussi de renforcer le personnel soignant pour assurer la prise en charge des malades du Covid-19, et de disposer du matériel médical et de protection nécessaire, marqué par des pénuries.

L'évaluation de la surmortalité lors du premier pic épidémique au printemps 2020 fait l'objet d'un premier article. Neuf monographies-pays analysent les réponses apportées par des États aux systèmes de santé variés, dans l'Union européenne et dans le monde : la Chine, l'Argentine, les États-Unis, l'Allemagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suède. Un article sur l'Union européenne vient interroger l'existence (ou non) d'une réponse coordonnée à ce niveau, et plus largement d'une Europe de la santé.

L'analyse de ces différents cas permet d'apprécier le degré de ressemblance ou de divergence des réponses apportées par les exécutifs nationaux, et de voir dans quelle mesure les configurations institutionnelles et économiques des systèmes de santé ont influencé les interventions des États et pesé sur leur capacité à absorber le choc de cette première vague épidémique. À l'heure de la deuxième vague de l'épidémie, il est utile de revenir sur cette première vague afin de voir si des leçons en ont été tirées ou si au contraire, les mêmes errements ont été répétés.

Ce numéro spécial est sorti en décembre 2020. Il a déjà fait l'objet d'une première présentation dans un webinar d'un réseau de chercheurs brésiliens (Redesist) en novembre.

Chronique n° 169-170

- **Allemagne**, Jeanne FAGNANI et Brigitte LESTRADE
**Politiques familiales, emploi et représentations collectives :
des différences Est/Ouest qui s'atténuent**
- **Royaume-Uni**, Jacques FREYSSINET
**Les syndicats et le Brexit (suite)
Quels enseignements de la privatisation du rail ?**
- **Italie**, Andrea DI RUZZA
Revenu de citoyenneté : la montagne accouche d'une souris
- **États-Unis**, Catherine SAUVIAT
**Les Big Three de l'automobile renouvellent leurs conventions
collectives sous pressions
Vers une redéfinition accélérée des programmes de Welfare sous la
présidence de Donald Trump**
- **International**, Claude SERFATI
**La sécurité nationale s'invite dans les échanges économiques
internationaux**

Chronique n° 171 numéro spécial : « Les mobilisations sanitaires des États et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 »

- **La gestion sanitaire de l'épidémie de Covid-19 par les États :**
Recettes communes et logiques nationales, Renaud GAY et Kevin GUILLAS-CAVAN
- **L'évolution de la surmortalité durant la pandémie de Covid-19 :**
Éléments de comparaison internationale, Pierre CONCIALDI
- **Chine**, Jingyue XING-BONGIOANNI, Jun CHU et Xuemin QI
La mobilisation sanitaire des pouvoirs publics locaux : le cas de la ville de Wuhan
- **Argentine**, Virginia MELLADO et Arnaud TRENTA
Une mobilisation forte, précoce... mais insuffisante de l'État fédéral
- **États-Unis**, Catherine SAUVIAT
Système hospitalier, assurance santé et fédéralisme étasunien à l'épreuve
- **Union européenne**, Gaël CORON et Catherine SAUVIAT
L'Europe de la santé au prisme du Covid-19 : quelles avancées ?
- **Allemagne**, Marcus KAHMANN
Une réponse coordonnée du système de santé sous l'impulsion de l'État fédéral
- **France**, Renaud GAY et Monika STEFFEN
Une gestion étatique centralisée et désordonnée
- **Irlande**, Noélie DELAHAIE
Des fragilités du système de santé exacerbées par la crise sanitaire
- **Italie**, Mara TOGNETTI-BORDOGNA, Battista Roberto POLILLO et Jean-Olivier MALLET
Après le choc initial, des ressources renouvelées pour le système sanitaire, en attendant une réforme plus ambitieuse ?
- **Royaume-Uni**, Jacques FREYSSINET
Une sous-estimation initiale, puis une gestion chaotique
- **Suède**, Annie JOLIVET
Une gestion singulière de la crise sanitaire, un système de santé décentralisé sous forte tension

Chronique n° 172

- **Allemagne**, Marcus KAHMANN
La crise sanitaire sonne-t-elle la fin de la sous-traitance dans l'industrie de la viande ?
- **Danemark**, Christèle MEILLAND
La crise du Covid-19 : Des répercussions nuancées sur le marché du travail
- **Royaume-Uni**, Jacques FREYSSINET
La croissance de la « pauvreté laborieuse »
- **Australie**, Stéphane LE QUEUX et David PEETZ
Les relations professionnelles un enjeu collatéral de la crise sanitaire : « Building it back better » ?
- **Brésil**, Mauricio ROMBALDI
L'internationalisation des pratiques syndicales : deux études de cas
- **États-Unis**, Catherine SAUVIAT
Le bilan de Donald Trump en matière d'immigration, à l'aune de ses promesses électorales

La Revue de l'IREs

J. Baudrillard, P. Concialdi, L. Curich

Au cours de l'année 2020, trois numéros sont parus, dont un numéro double. L'année 2020 s'est ouverte sur la publication du centième numéro de La Revue. Ce numéro 100 thématique est consacré au salaire minimum. Il s'ouvre par un article qui retrace l'histoire du débat entre salaire minimum et emploi et propose ensuite un article de deux chercheurs allemands sur l'actualité du salaire minimum au niveau européen. Trois autres contributions s'intéressent plus spécifiquement à l'histoire du salaire minimum et aux débats nationaux qui l'entourent dans trois pays européens (Royaume-Uni, Allemagne, France).

Le contexte spécifique de l'année 2020 n'a pas permis de valoriser comme cela était prévu les contributions de ce numéro spécial. Au cours de l'année 2021, cette perspective reste d'actualité avec l'éventuelle tenue d'un webinar en collaboration avec des partenaires européens.

Revue n° 100 : « Du salaire minimum au salaire décent, un débat renouvelé »

- **Editorial**, Pierre CONCIALDI et Frédéric LERAIS
- **Introduction**, Pierre CONCIALDI et Frédéric LERAIS
- **Salaire minimum et emploi : histoire d'un débat**, Michel HUSSON
- **Le salaire minimum européen frappe à la porte**, Torsten MÜLLER et Thorsten SCHULTEN
- **Au Royaume-Uni, du National Minimum Wage au National Living Wage**
Jacques FREYSSINET
- **La loi sur le salaire minimum en Allemagne : un bilan globalement positif, des enjeux d'application majeurs**, Odile CHAGNY et Sabine LE BAYON
- **Le salaire minimum en France : historique et débats**
Pierre CONCIALDI

Le numéro double suivant (101-102) est un numéro *Varia* qui regroupe plusieurs articles dont certains sont issus d'études réalisées dans le cadre de l'Agence d'objectifs.

Revue n° 101-102

- **Les logiques plurielles d'une très faible participation : retour sur les scrutins auprès des salariés des très petites entreprises**

Tristan HAUTE

- **Entre « culture de prévention » et contre-pouvoir : la formation en santé au travail des représentants du personnel**

Louis-Marie BARNIER, Paul BOUFFARTIGUE, Sonia GRANAUX et Jean-René PENDARIÈS

- **L'accord d'entreprise mondial, instrument de politiques pour les groupes transnationaux**

Pauline BARRAUD DE LAGERIE, Arnaud MIAS, Camille PHÉ et Laurence SERVEL

- **L'accompagnement des « personnes éloignées de l'emploi » : contours et enjeux d'une relation sociale non stabilisée**

Julie COURONNÉ, Léa LIMA, Frédéric REY, Barbara RIST et Nicolas ROUX

- **Les relations de travail dans les entreprises associatives. Salariés et employeurs bénévoles face à l'ambivalence de leurs rôles**

Simon COTTIN-MARX

- **Nouvelles formes d'emplois et de travail, nouveaux enjeux syndicaux ?**

Marie-Christine BUREAU, Frédéric REY et Carole TUCHSZIRER

Programmation 2021 & politique éditoriale

Pour l'année 2021, un numéro spécial double est envisagé à partir des travaux réalisés dans le cadre d'un projet ANR (Association nationale de la recherche) qui a pour thème la construction du marché du risque santé (projet MaRiSa, voir groupe Revenus). Un des axes de ce numéro spécial porte sur les recompositions des rapports entre assurances privées et assurance publique en France et aux États-Unis. Le troisième numéro prévu pour l'année 2021 est un numéro *Varia* dont le sommaire n'est pas encore totalement finalisé.

Comme par le passé, les efforts seront maintenus afin d'élargir le champ des thématiques abordées. Une attention sera également portée à la diversité des sources des contributions et, notamment, à la valorisation des travaux issus de l'Agence d'objectif de l'Ires.



Site et communication digitale

J. Baudrillard, O. Chagny, L. Curich, G. Heintz

www.ires.fr

Documents téléchargeables en cliquant sur les liens hypertextes.

1. Documents de travail

- N° 01.2020, Jacques Freyssinet, Mai 2020 : « **Au Royaume Uni, le syndicalisme confronté à quarante années de politiques de privatisation (1979 – 2019)** »
-
- N° 02.2020, Anne Fretel Solveig Grimault, Décembre 2020 : « **L'évaluation de l'accompagnement dans les politiques d'emploi : Stratégies et pratiques probantes** »
-

2. Éclairages

- Eclairages # 016, Pierre Concialdi, Avril 2020 : « **Confinement, récession et baisse des revenus : quel impact des charges fixes de logement sur les contraintes budgétaires des ménages ?** »
- Eclairages # 017, Tristan Haute, Juin 2020 : « **En temps de crise, des salariés très inégaux face au travail** »
- Eclairages # 018, Jérôme Lepeytre, Juillet 2020 : « **Le chômage partiel, un outil protéiforme au centre des politiques de l'emploi depuis plus d'un siècle** »
- Eclairages # 19, Jacques Freyssinet, Novembre 2020 : « **L'assurance chômage est par nature redistributive** »
- Eclairages # 20, Catherine SAUVIAT, Claude SERFATI, Novembre 2020 : « **L'industrie française des équipements médicaux à l'heure du coronavirus** »

3. Newsletter

Depuis 2018, la Lettre de l'Ires est devenue électronique. Elle est transmise chaque trimestre aux 3 200 abonnés et contacts de l'Ires, par un logiciel spécialisé.

Elle recense l'activité des chercheurs, annonce les prochaines publications de l'Ires et les événements de l'institut à venir.

Deux newsletters ont été envoyées en avril et juin 2020 afin de tenir l'ensemble des contacts informés des dernières publications de l'Institut.

- **La Lettre de l'IRES #7 - Avril 2020**
-
- **La Lettre de l'IRES #8 - Juin 2020**

- **La Lettre de l'Ires #9 – Décembre 2020**

4. Site internet

Mise en ligne d'une page dédiée aux projets de recherches en cours dans la rubrique « Programme scientifique ».

Mise en avant des publications de l'IRES éclairant la crise sanitaire actuelle.

Dans le cadre de son stage à l'Ires à l'été 2020, Stélia Bouche a réalisé sous wordpress une maquette d'une nouvelle version du site (www.ires.fr/toWP) tenant compte des demandes exprimées par Frédéric Lerais, Odile Chagny, Guillaume Heintz. Les principaux points à retenir à dans un futur projet de refonte du site sont : une simplification de l'ergonomie avec un regroupement de certaines rubriques dans les menus, une page d'accueil mettant en avant les contenus de façon plus visuelle *via* un slider, et la possibilité de récupérer dans Wordpress les contenus du site actuel fonctionnant sous Joomla.



Séminaires internationaux et journées de l'Ires

C. Aujoulet, K. Guillas-Cavan, M. Kahmann, F. Lerais, C. Nizzoli

Les parties soulignées comprennent des liens hypertextes.

Les séminaires internationaux de l'Ires

Depuis 2018, Kevin Guillas-Cavan, Marcus Kahmann, et Cristina Nizzoli organisent le séminaire international de l'IRES. Ce passage de témoin a été l'occasion de modifier le fonctionnement et la programmation du séminaire international, désormais plus ouvert et fonctionnant en cycles thématiques.

Le confinement du printemps 2020 et les règles sanitaires en place dans les locaux de l'IRES ont obligé le comité d'organisation de déprogrammer les séances initialement prévues. A la rentrée, le séminaire a repris ses activités, malgré un contexte qui reste difficile. Quatre séances ont été programmées jusqu'en été 2021. Elles se feront, initialement au moins, en visioconférence.

L'année 2019 a été l'occasion de constater que la relance du séminaire international a rencontré du succès en termes de fréquentation ainsi que de renouvellement et de mixité (syndicalistes/chercheurs) du public. Le défi de la rentrée 2020 sera de perpétuer la dynamique enclenchée sous le nouveau format du webinar, tout en développant la communication publique (site web, vidéos, réseaux sociaux) autour des événements.

Les séminaires internationaux en 2020

- 23 janvier 2020 : « L'organisation internationale des employeurs et son rapport à l'OIT » avec Marieke Louis, maîtresse de conférences à Sciences Po Grenoble et Danièle Fraboulet, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université de la Sorbonne.
- 26 novembre 2020 « L'internationalisation du syndicalisme brésilien » avec Mauricio Rombaldi, professeur de sociologie à l'Université fédérale de Paraíba (Brésil) et Jean-Marie Pernot (IRES).

Les séminaires internationaux en 2021

- 4 février 2021 (visio-conférence) « Travailler au musée : publics, gardiens et conservateurs du Louvre et du British Museum entre 1945 et 1981 », avec Odile Join-Lambert, professeure à l'Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines et chercheuse associée à l'IRES, Cécile Guillaume, enseignante-chercheuse à l'Université de Roehampton, Londres ; Clara Paillard, présidente du Culture Group du syndicat PCS, Liverpool, R.-U.

- 25 mars 2021, (visio conférence) « Italie : le rôle des collectifs auto-organisés dans la représentation des livreurs à vélo, avec Arthur Jan (doctorant au LISE-CNAM), Cristina Nizzoli (Ires) et Martin Willems (United Freelancers)
- Date 2021 à définir, « Changement de travail, d'organisation et de management chez FCA » (Fiat Chrysler Automobiles) –avec : Matteo Gaddi, Francesco Garibaldi, Kevin Guillas-Cavan, Tommaso Pardi, Matteo Rinaldini (Fondazione Claudio Sabattini et University of Modena and Reggio Emilia).

Journées de l'Ires

- 14 septembre 2020 : « Le télétravail aujourd'hui et demain. Quelles leçons tirer de la crise du coronavirus ? » Visio conférence franco-allemande

Le bureau parisien de la Fondation Friedrich-Ebert (FES) et l'Institut de Recherches Economiques et sociales (IRES) ont lancé une série de débats en ligne consacrée à l'impact de la crise actuelle sur l'évolution du travail, notamment pour les métiers en première ligne face au virus et ceux qui *a contrario* ont basculé dans le télétravail, en France et en Allemagne.

Ce premier débat en ligne, de deux heures environ, a réuni un cercle fermé et restreint de participants autour d'intervenants issus de la recherche et du monde syndical. Le débat a fait l'objet d'une traduction simultanée français-allemand.

Centre de Documentation

G. Heintz, B. Robin

La situation sanitaire a eu de nombreux impacts sur les activités du *Centre de documentation* de l'Institut de recherches économiques et sociales en 2020. Tout en maintenant un service de veille, de collecte, d'expertise, de valorisation et de recherche bibliographique de données et d'informations intéressant les usagers du Centre, l'équipe du Centre de Doc s'est attachée à s'assurer que les accès distants à des services ou portails en ligne soient opérationnels et facilitent l'activité en télétravail. A l'automne 2020, il a été décidé d'accentuer encore davantage le panel d'abonnements offrant la possibilité d'accéder via le web aux publications et aux archives des revues.

Le fonds documentaire de l'Institut demeure un vivier riche de ressources sur les champs d'études.

Ses ressources documentaires se composent de supports intéressant les différents champs d'études et de recherches de l'Institut : Relations professionnelles, Revenus et protection sociale, Emploi, Travail.

Le fonds documentaire comprend en particulier les travaux des recherches menées par les organisations syndicales au sein de l'Ires dans le cadre de l'Agence d'objectifs, mais également les publications des organisations syndicales ainsi que les rapports des congrès confédéraux.

La consultation de la base de données (logiciel documentaire *BCDI*) du *Centre de documentation* sur le site web de l'Ires est possible depuis 2010 et depuis l'automne 2020, la base est dorénavant hébergée sur des serveurs externes qui en renforcent la sécurisation des données.

Les différentes modalités et possibilités de lancer des recherches bibliographiques notamment participent à mieux faire connaître et à donner plus de visibilité à l'activité menée par le *Centre de documentation* de l'Institut.

Cette vitrine du fonds documentaire (incluant les publications de l'Institut : « *La Chronique internationale* », « *La Revue de l'IRES* » notamment) répertorie une sélection d'articles de périodiques et les ouvrages intégrés dans le *Centre de documentation*, et assure une complémentarité avec le Bulletin bibliographique des nouveautés enregistrées dans le fonds chaque semaine, lequel est diffusé hebdomadairement auprès de plusieurs centaines de contacts universitaires, syndicaux, etc. au travers différents canaux à l'instar de *Reinet*.

Cette valorisation des supports permet aux utilisateurs d'être informés des parutions de publications ainsi que sur les acquisitions d'ouvrages.

L'interrogation depuis le site web de l'Ires du fonds documentaire a élargi les usagers susceptibles d'être intéressés de consulter le *Centre de documentation* de l'Institut. Le fonds se trouve ouvert au-delà des responsables syndicaux des organisations syndicales constitutives de l'Ires, des chercheurs de l'Ires, des chercheurs et universitaires d'autres laboratoires de recherche, des Centres de Documentation et Bibliothèques avec lesquels

l'Ires entretient des coopérations et des échanges, des étudiants à partir du 3^e cycle, des organismes officiels et institutionnels, des journalistes.

En 2020, le *Centre de documentation* a constaté une évolution de la nature des sollicitations :

- Une diminution des consultations et visites physiques à l'Institut
- Parallèlement, une augmentation des demandes de renseignements, d'orientations, de recherches par courrier électronique ; la multiplication d'accès distants et l'accroissement du panel d'outils mis à disposition incitent les usagers à accroître leurs exigences.

En 2020, le Centre de documentation de l'IRES a poursuivi les autres contacts, coopérations et collaborations externes avec des réseaux en matière documentaires et archivistiques.

L'esprit du *Centre de documentation* de l'IRES est resté dominé par le souci permanent d'être à l'écoute de ses usagers et d'améliorer, de développer en conséquence et en continu des nouveaux services de ressources en matière de documentation.

Partie 3 : Annexes

Conventions de recherches en 2020

Thèmes	Chercheur.es	Commanditaires	Partenaires	Échéance
MARISA : Marché du risque santé	Renaud Gay Antoine Math Catherine Sauviat Catherine Vincent	ANR	Un. Rennes I et al.	En cours
Don't Gig Up !	Odile Chagny	Commission européenne		Terminée
AO-CFDT Négociation fonction publique	Christèle Meilland Cristina Nizzoli Catherine Vincent	CFDT (Agence d'objectifs)		Terminée
Publics cibles de la politique publique de santé au travail en agriculture	Axel Magnan	Ministère de l'agriculture	Inra	Terminée
Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ?	Noélie Delahaie Anne Fretel (coord.)	DARES	Orseu	En cours
Nouveaux intermédiaires du travail en B2B : comparaison des modèles d'affaires dans l'économie numérique collaborative	Odile Chagny	DARES – DREES	Telecom-Paris-Tech	En cours
Transformations sociales et économie numérique	Noélie Delahaie Cristina Nizzoli Catherine Vincent	DARES – DREES	Uni. Rennes I	En cours
ETUC Sharers & Workers ASTREES	Odile Chagny	Commission européenne	CES et ETUI	En cours
FACT	Odile Chagny	ANACT		En cours
AO CGT : le numérique dans les transformations du travail et du savoir	Frédéric Lerais	CGT		Terminée
AO CFE-CGC : contributivité de la protection sociale	Antoine Math	CFE-CGC		En cours
AO CGT : Effet des ordonnances Macron sur les IRP dans les transports	Frédéric Lerais	CGT	Lyon II	En cours
France Stratégie : Effets des Ordonnances sur le dialogue social	Frédéric Lerais	France Stratégie	SYNDEX ORSEU	En cours
CODEBAR	Catherine VINCENT Marcus KAHMANN	Commission européenne		En cours

Interventions de l'équipe de recherche en 2020

Les parties soulignées comprennent des liens hypertextes.

Odile Chagny

- Don't GIG-UP!, « Gig-workers, platforms, new-tech economy policies, collective bargaining, social protection » - Conseil Economique et Social Italien - Participation à la conférence finale du projet Don't GIG UP! , Rome, 21 janvier 2020.
- 8^{ème} Printemps de la Prospective - Métamorphose du travail et ses conséquences : Intervention à la table ronde : « Comment concilier temps et organisation du travail pour une redéfinition des termes du débat ? » 12 juin 2020.
- Festival des Idées : participation au débat « Face au morcellement du travail, il faut redonner pouvoir et dignité aux travailleurs », la Charité sur Loire, 5 septembre 2020.
- « Comment accompagner le développement des plateformes numériques de travail ? ». Intervention autour du rapport « Travail à l'ère des plateformes », 29 septembre 2020.
- Rencontre « Union des Photographes Professionnels » : participation sur le thème « Pour des plateformes photographiques éthiques et équitables », 2 octobre 2020.
- Table ronde Uber, « Comment les plateformes peuvent-elles contribuer à l'inclusion sociale et le développement professionnel » ? 18 novembre 2020.
- Table-ronde organisée pour le *Clean Slate for Worker Power project, Harvard Law School's Labor and Worklife Program* : co-organisation avec N. Maggi-Germain – « Sectoral/branch collective bargaining: the French case » - 30 novembre 2020.
- Evènement : "Quel modèle social pour les plateformes après le rapport Frouin?", 16 décembre. co-organisation et nimation du débat. Evènement organisé en partenariat par le think tank #leplusimportant, ACADI et Sharers & Workers
- Forum 2020 des plateformes coopératives, Coop des Communs, 1er et 2 décembre 2020.

Pierre Concialdi

- « Les besoins essentiels des ménages : l'apport des budgets -types », Colloque UNAF « Avoir des enfants, ça change tout ! », Paris, 23 janvier 2020.
- « A 'Dignity budget' for Tunisia: preliminary results of a pilot study », Global Network Virtual Symposium 2020, 23 Juillet 2020.

Jeanne Fagnani

- Membre du jury du Prix « Rosabeth Moss Kanter Award for Excellence in Work-Family Research ».
- Boston College Center for Work & Family et le « *Center for Families at Purdue University* », 2020.
- Membre du jury du Prix des Droits de l'Homme de la République française dans le cadre de la CNCDH (Commission Nationale des Droits de l'Homme), Octobre-novembre 2020.

Anne Fretel

- Anne Fretel, « Les pratiques pédagogiques déployées lors de formations à distance mises en place durant le confinement : une approche prenant appui sur le point de vue des bénéficiaires », séminaire SETE, lille, 24 septembre 2020.
- Anne Fretel, "Sortir de la fiction du marché du travail" intervention aux journées régionales Pays de la Loire de la Fédération des acteurs de la solidarité, 1 décembre 2020.

Jacques Freyssinet

- Emission RTL sur l'historique des dispositifs de politique de l'emploi pour les jeunes ; été 2020.
- Participation au jury de la thèse d'Edine Gassert, « Le paritarisme à l'épreuve de son évaluation », CNAM, 23 septembre 2020.

Renaud Gay

- « La réforme du "100 % santé", une solidarité en progrès ou la consécration des assurances santé privées ? », Assemblée générale du secteur retraités de la Fédération Syndicale Unitaire, Dieppe, 11 mars 2020.
- Interview accordée à Céline Mouzon : « À l'hôpital, les outils gestionnaires doivent devenir un enjeu de lutte », Alternatives économiques, 25 juillet 2020.

Solveig Grimault

- Participation à la table ronde « La médiation active entre les SIAE et les entreprises : un véritable outil pour favoriser l'emploi durable ? » Fédération des acteurs de la solidarité d'Ile de France, 15 octobre 2020.

Michel Husson

- Fréquence Paris plurielle, « La crise économique qui arrive », 30 mai 2020.
- France Culture, « Marx est encore lu sur les chaînes de montage », contribution à l'émission « la Grande traversée », 21 juillet 2020.
- France Culture, « Thomas Piketty vs Michel Husson : un débat capital », « Entendez-vous l'éco ? » 23 octobre 2020.

Annie Jolivet

- Intervention dans la table-ronde « *Emploi des seniors* », Association des Journalistes de l'information sociale – AJIS, Paris, 29 janvier 2020.
- Conférence « *Quelle place pour les seniors dans l'emploi ?* », Ministère de l'Economie et des Finances, Paris, 26 février 2020.
- « Retraite progressive et cumul emploi-retraite : une transition progressive entre l'emploi et la retraite permet-elle de travailler plus tard ? », Conférence du CEET « La réforme des retraites », Le Cnam, Paris, 3 mars 2020.
- Participation à la table ronde « La place des seniors en entreprise », matinale du Cercle « Engagement & Qualité de Vie au Travail » du magazine Décideurs, Paris, 5 mars 2020.
- Enregistrement d'un podcast pour Randstad, Saint Denis, 11 mars 2020.

Interviews :

- Intervention à l'émission « *Entendez-vous l'éco ?* », France Culture, Paris, 17 janvier 2020.
- RCF, émission Le Temps de le dire, « Réforme des retraites : l'enjeu de l'emploi des seniors », 13 février 2020.
- Dufour Audrey, « *Emploi : les seniors doivent-ils laisser la place aux jeunes ?* », La Croix, 9 juillet 2020.
- France Culture, émission Entendez-vous l'éco ? « *Faut-il travailler moins pour travailler tous ?* », 2 octobre 2020.

Marcus Kahmann

- « Générations nouvelles : quelles promesses pour quel avenir ? » Audition de Frédéric Lerais et de Marcus Kahmann dans le cadre de la saisine du CESE, 6 février 2020.

Frédéric Lerais

- « Générations nouvelles : quelles promesses pour quel avenir ? » Audition de Frédéric Lerais avec Marcus Kahmann dans le cadre de la saisine du CESE, 6 février 2020.
- « La négociation collective dans tous ses états, nouvelles pratiques, nouveaux savoirs », 10 mars 2020, Nancy : Intervention sur le thème « négociation collective et marché du travail »
- Emission RTL sur le partage des richesses, juillet 2020.
- Visioconférence FES/IRES Le télétravail aujourd'hui et demain. Quelles leçons tirées de la crise du coronavirus – Introduction et animation de la conférence », 14 septembre 2020.

Antoine Math

- « Nouveaux pères et congés de paternité », Intervention à la soirée-débat organisée par l'association « Pour une parentalité féministe » (le PAF), Paris, 25 février 2020.
- « Les évolutions du montant de la base mensuelle de allocations familiales (BMAF) et des prestations », présentation de deux notes (« L'évolution de la base mensuelle des allocations familiales (BMAF) et du montant de quelques prestations familiales sur longue période (1940-2019) » et « Base mensuelle des allocations familiales (BMAF) et montant des prestations. Règles de revalorisation et évolutions effectives depuis le début des années 2000 »), Séance du Conseil famille du HCFEA, Paris, 28 avril 2020.
- « Les dépenses de transferts de la branche famille », présentation de deux notes (« Les droits familiaux de retraite – éléments de cadrage » et « Les dépenses de transferts de la branche famille »), Séance du Conseil famille du HCFEA, Paris, 9 juin 2020.
- « L'action sociale de la branche famille depuis 1997 », présentation avec Catherine Collombet, Séance du Conseil famille du HCFEA, Paris, 9 juillet 2020.
- « Une analyse des évolutions de la branche famille à partir de ses recettes et de son solde », Présentation, Séance du Conseil famille du HCFEA, Paris, 15 décembre 2020.

Christèle Meilland

- Intervention à l'université Citoyenne et populaire du CNAM sur « *La formation tout au long de la vie au Danemark : un modèle ?* », 4 mars 2020.

Udo Rehfeldt

- « Board-level employee representation : A European perspective and exchange of experience », conférence organisée par l'Institut syndical européen (ETUI) en coopération avec le Groupe des administrateurs salariés irlandais, Dublin, CWU Conference Centre, intervention en anglais « Vers une extension de la codétermination en France », 23-24 Janvier 2020.
- Conférence 2020 du Centre européen de compétence en matière de participation des travailleurs (EWPPC) « Que pensent de leur comité les membres des CEE et des comités des SE? », Bruxelles, Institut syndical européen (ETUI), 11-12 février 2020.
- 10^{ème} Forum franco-allemand des syndicats, Berlin, Fondation Friedrich-Ebert, 26-27 février 2020.

Benoît Robin

- « Le télétravail, de ses balbutiements dans les années 70 à son développement actuel », RTL, interview sur l'histoire du télétravail, 13 août 2020.

Catherine Sauviat

- « The handling of the first Covid-19 wave by some European, American and Asian countries » : lessons for the second wave?" Redesist Webseminar, 26 Novembre 2020.

Claude Serfati

- 26th Annual Conference on Alternative Economic Policy in Europe : « A post-COVID 19 global-local agenda for a socio-ecological transformation of Europe » Conférence d'ouverture (en ligne), 8 septembre 2020.

Arnaud Trenta

- Intervention lors du webinaire « Políticas sociales y sistemas de solidaridad. Miradas interdisciplinarias y debates necesarios para un mundo post-pandemia », Centre Franco-Argentin des Hautes Études, Rosario, Argentine ; mercredi 16 septembre 2020.

- Intervention lors du webinaire « Lutter contre la pauvreté à l'heure de la pandémie. Quelles évolutions du rapport de force de la société civile avec les pouvoirs publics ? », Sciences Po-Revue Projet, mardi 17 novembre 2020.

Catherine Vincent

- Audition par la mission gouvernementale « Renforcer la négociation collective dans la fonction publique », Ministère de l'Économie et des Finances, 27 février 2020.
- Assemblée générale du Centre Henri Aigueperse UNSA Éducation, CISP Maurice Ravel – Intervention « l'évolution du dialogue social dans la fonction publique » - Paris, 9 septembre 2020.
- Visioconférence FES/IRES *Le télétravail aujourd'hui et demain. Quelles leçons tirées de la crise du coronavirus* – Intervention « La négociation du télétravail avant la crise du coronavirus », 14 septembre 2020.
- Réseau thématique « Relations professionnelles » (RT18) de l'AFS (association française de sociologie) - Présidence du web-séminaire « Les organisations syndicales régionales au Québec : creusets de revitalisation du syndicalisme », Thomas Collombat (Professeur à l'université du Québec en Outaouais) - 18 septembre 2020.
- Participation à la table-ronde organisée pour le *Clean Slate for Worker Power project, Harvard Law School's Labor and Worklife Program* par O. Chagny et N. Maggi-Germain – « Sectoral/branch collective bargaining: the French case » - 30 novembre 2020.



L'équipe de l'Ires en janvier 2021

Chercheurs	Odile Chagny Pierre Concialdi Noélie Delahaie Solveig Grimault Kevin Guillas-Cavan Marcus Kahmann Antoine Math Axel Magnant (doctorant) Christèle Meilland Cristina Nizzoli Catherine Sauviat Estelle Sommeiller Arnaud Trenta Catherine Vincent
Personnel non chercheur	Caroline Aujoulet, assistante de direction Julie Baudrillard, secrétaire de rédaction Lyubica Curich, infographiste Guillaume Heinz, documentaliste & webmaster Nadège Mousset, comptable
Direction	Frédéric Lerais, directeur général Benoît Robin, directeur adjoint Bruno Rouquet, directeur administratif & financier
Chercheurs associés	Lucy apRoberts Jeanne Fagnani Anne Fretel Jacques Freyssinet Renaud Gay Michel Husson Odile Join-Lambert Annie Jolivet Yves Lochard Ilias Naji (doctorant invité) Jean-Marie Pernot Udo Rehfeldt Claude Serfati Michèle Tallard

Table des matières détaillée

Partie I : Groupes de travail.....	13
Relations professionnelles.....	15
1. Dynamiques des relations professionnelles en France après les réformes de 2017	16
1.1 La mise en place des CSE dans le secteur du transport	17
1.2 Quel dialogue social dans l'entreprise après les ordonnances de 2017 ?.....	18
1.3 La négociation collective	19
1.4 Le dialogue social dans la fonction publique	20
2. Les systèmes de relations professionnelles européens	22
2.1 La décentralisation de la négociation collective en Europe : quelle coordination entre les niveaux ?	23
2.2 Les dimensions transnationales des relations professionnelles.....	23
3. Les acteurs collectifs : crise ou renouveau ?	25
3.1 Stratégies syndicales dans le travail du Care	25
3.2 Transformations sociales et économie numérique (TransSEN)	26
3.3 Les syndicats en Europe.....	26
4. Divers.....	27
Travail et sécurisation des parcours professionnels.....	29
1. Les ressorts de la sécurisation des parcours professionnels	30
1.1 L'accompagnement comme expérience de l'expérience accompagnée.....	30
1.2 La formation à distance en temps de crise sanitaire : quelles modalités pédagogiques ?	31
1.3. Quelles pratiques probantes d'accompagnement ?	32
1.4 Exploration de l'offre d'accompagnement des créateurs d'entreprise, ses évolutions et ses proximités avec la formation en situation de travail	33
2. La contribution du champ associatif aux politiques d'insertion sociale et professionnelle	34
2.1. Le pouvoir d'agir des salariés en insertion dans les associations de l'IAE.....	34
2.2. L'engagement des classes populaires dans les coopératives et les associations de quartier	35
3. Les « équipements » institutionnels et territorialisés du marché du travail.....	35
3.1. Territoire zéro chômeur de longue durée : une rénovation des politiques d'emploi ?	35
3.2. Précaution et restructuration : la contribution de la revitalisation des territoires.....	36
4. Éclairages historiques.....	37
4.1. Histoire des organisations syndicales de l'Insee	37
4.2. Histoire des activités sociales de la Poste	38
4.3. Le principe d'obligation	39
5. Divers.....	39
5.1 « Etudes qualitatives »	39
5.2 Participation au comité scientifique d'évaluation de la DGEFP	40
Revenus.....	43
1. Salaires, négociation et stratégies d'acteurs	45
1.1. Le salaire minimum en France.....	45
1.2 La négociation collective transnationale d'entreprise sur les restructurations.....	46
1.3 Articulation des négociations collectives de branche et d'entreprise	46
1.4 Le dialogue social après les Ordonnances de 2017	47
2. Protection sociale.....	48
2.1 Les évolution des systèmes de santé	48
2.2. Systèmes d'aide à l'autonomie, prise en charge de la dépendance et proches aidants	50
2.3. Les politiques d'insertion sociale et professionnelle	53
2.4. Retraites	53
2.5. Le financement de la protection sociale et la notion de contributivité.....	54

2.6 Politiques sociales en direction des familles, articulation entre vies professionnelle et familiale, inégalités femmes-hommes	55
2.7. Accès à la protection sociale des personnes étrangères	56
3. Formation, distribution et évolution des revenus, et autres sujets divers	58
3.1 Richesse, pauvreté, inégalités.....	58
3.2 Travailleurs pauvres	58
3.3 Budgets de référence pour participer à la vie sociale et revenu minimum décent.....	60
3.4 L'action publique face à la crise du Covid-19 en Argentine.....	62
Emploi et système productif.....	67
1. Les stratégies des groupes industriels, l'emploi et le système productif national	68
2. Les transformations du travail liées au numérique	69
2.1 Le réseau « Sharers & Workers »	69
2.2 L'impact de la transition numérique sur les conditions de travail, de management, de rôle des organisations syndicales dans quatre secteurs	72
2.3 Représentation des travailleurs dans l'économie des plateformes.....	72
2.4 Les Nouveaux Intermédiaires du Travail B2B : Comparer les modèles d'affaires dans l'économie numérique « collaborative (BOBCAT).....	73
2.5 FACT « Travail et Commun, travail en communs ».....	74
2.6 Réponses à des appels à propositions	75
3. Histoire de la notion de plein-emploi et du chômage	75
4. Segmentation du marché du travail : seniors, femmes, travailleurs non-permanents	76
4. 1 L'emploi des seniors.....	76
4.2 Reconstitutions de la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole en Europe	77
4.3 L'emploi des femmes et politiques publiques.....	78
4.4 Stratégies syndicales dans le travail du Care : Emploi et Conditions de travail dans les EHPAD	78
5. La crise sanitaire et le bouleversement de la hiérarchie sociale des métiers	79
Analyse de l'actualité économique et sociale internationale.....	83
Partie 2 : Activités éditoriales	87
La Chronique internationale de l'IRES	89
Chronique n° 169-170	90
Chronique n° 171 numéro spécial : « Les mobilisations sanitaires des États et de l'Union européenne face à la première vague de Covid-19 ».....	91
Chronique n° 172.....	92
La Revue de l'IRES	93
Revue n° 100 : « Du salaire minimum au salaire décent, un débat renouvelé »	93
Revue n° 101-102	94
Programmation 2021 & politique éditoriale.....	94
Site et communication digitale.....	95
1. Documents de travail	95
2. Éclairages.....	95
3. Newsletter.....	95
4. Site internet	96
Séminaires internationaux et journées de l'Ires.....	97
Les séminaires internationaux de l'Ires.....	97
Les séminaires internationaux en 2020	97
Les séminaires internationaux en 2021	97
Journées de l'Ires	98

Centre de Documentation	99
Partie 3 : Annexes	101
Conventions de recherches en 2020	101
Interventions de l'équipe de recherche en 2020.....	103
L'équipe de l'Ires en janvier 2021	109
Table des matières détaillée	111